

8 - Ressources budgétaires pour 2017 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Espaces Publics Numériques

Tarifs identiques à ceux de 2016

Catégories	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Moins de 18 ans - Besançon et Grand Besançon	Gratuit	Gratuit
A partir de 18 ans - Besançon et Grand Besançon	Gratuit	Gratuit
Bénéficiaires des minima sociaux - Besançon et Grand Besançon	Gratuit	Gratuit
Détenteurs de la carte avantages jeunes - Besançon, Grand Besançon et Autres	Gratuit	Gratuit
Autres hors Besançon et hors Grand Besançon	Gratuit	Gratuit
Utilisateurs occasionnels (tarif par heure)	Gratuit	Gratuit
Remplacement carte perdue, égarée, endommagée, détruite, indisponible plus d'un mois	1,50 €	1,50 €
Par une carte à puce (suppression)	-	-
Par une carte sans puce (suppression)	-	-
Ateliers thématiques (par heure)	1,50 €	1,50 €
Impression page A4 noir et blanc	0,15 €	0,15 €
Impression page A4 couleur	0,30 €	0,30 €
Impression CV et lettre de motivation pour un emploi (maximum 5/jour)	Gratuit	Gratuit

II - Photocopies**Tarif général**

Il est proposé un tarif général de 0,15 € (tarif unitaire pour format A3 ou A4) (tarif identique à 2016).

III - Communication

Documents et produits de promotion - Dépôt-vente Besançon Tourisme et Congrès (conformément à la délibération du Conseil Municipal du 11 mai 2015 qui prévoit un pourcentage de rétrocession de 35 % pour chaque objet vendu par Besançon Tourisme et Congrès) - Prix de vente au public

Tarifs identiques à 2016

	Tarifs 2016	Tarifs 2017 Vente au public
Bande réfléchissante	1,00 €	1,00 €
Bidon sportif	2,00 €	2,00 €
Bracelet	2,00 €	2,00 €
Casquette	4,50 €	4,50 €
Cheche	7,00 €	7,00 €
Crayon/Stylo	1,20 €	1,20 €
Crayon stylo moyenne gamme	2,50 €	2,50 €
Crayon/Stylo gamme supérieure	3,50 €	3,50 €
Eventail	2,20 €	2,20 €
«La Bisontine» Carafe 1 l	5,50 €*	5,50 €*
«La Bisontine» Carafe ½ l	4,50 €*	4,50 €*
«La Bisontine» Boîte carton carafe 1 litre	1,30 €*	1,30 €*
«La Bisontine» Boîte carton carafe ½ litre	1,30 €*	1,30 €*
«La Bisontine» Bouteille «nomade»	3,50 €*	3,50 €*
Magnet rectangulaire	3,00 €	3,00 €
Magnet carré/rond	1,50 €	1,50 €
Magnets ronds : lot de 5	5,00 €	5,00 €
Montre femme et homme	40,00 €	40,00 €
Montre fantaisie adolescent	20,00 €	20,00 €
Montre fantaisie adulte	25,00 €	25,00 €
Mug	5,00 €	5,00 €
Parapluie	12,00 €	12,00 €
Polo/Sweat	12,00 €	12,00 €
Porte-clé moyenne gamme	6,00 €	6,00 €
Porte-étiquette à bagage	8,00 €	8,00 €
Pot à crayons	3,00 €	3,00 €
Pot/Vide-Poche	5,00 €	5,00 €
Règle	2,50 €	2,50 €
Réveil	9,90 €	9,90 €
Sablier	4,00 €	4,00 €

	Tarifs 2016	Tarifs 2017 Vente au public
Sac à dos	8,00 €	8,00 €
Sac cabas	5,00 €	5,00 €
Sac tissu ou intissé	2,00 €	2,00 €
Serviette invité	6,00 €	6,00 €
Set de table (x 2)	7,00 €	7,00 €
Sous-main	2,00 €	2,00 €
Tee-shirt adulte	8,00 €	8,00 €
Tee-shirt enfant	6,00 €	6,00 €
Tee-shirt adulte enfant ancienne collection	4,00 €	4,00 €
Tour de cou	1,00 €	1,00 €
Verre éco cup	1,00 €	1,00 €
Carte IGN loisirs plein air «Besançon autour de Vauban»	5,60 €	5,60 €
BD Ch Maucler Besançon	5,00 €	5,00 €
BD Ch Maucler Le pacte de Vauban	5,00 €	5,00 €
En tête à tête avec Victor Hugo	22,95 €	22,95 €
BD Maucler Victor Hugo	12,00 €	12,00 €
DVD Lumière	20,00 €	20,00 €
Blue Ray Lumière	25,00 €	25,00 €

Ventes non assujetties à TVA hors articles signalés par * dont le prix intègre la TVA au taux en vigueur

Fixation de tarifs pour la vente de produits de promotion en nombre

Dans le cadre de ses actions de promotion et de communication, la Ville de Besançon propose un tarif spécifique de vente pour ses produits promotionnels lorsque ceux-ci font l'objet d'une vente en nombre à des associations ou organismes partenaires. La vente en nombre s'entend pour toute quantité supérieure à 12 pour les carafes «La Bisontine».

	Propositions 2017 (TVA comprise)
«La Bisontine» Carafe 1 l	2,75 €
«La Bisontine» Carafe ½ l	2,25 €
«La Bisontine» Boite carton (pour carafe 1 l)	0,75 €
«La Bisontine» Boite carton (pour carafe ½ l)	0,75 €
«La Bisontine» Bouteille «nomade»	2,00 €

Productions audiovisuelles**Tarifs identiques à 2016**

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Toutes productions audiovisuelles sur support VHS ou DVD	10,20 €	10,20 €

IV - Besançon Votre Ville

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Abonnement annuel forfaitaire		
. tarif France	12,00 €	12,00 €
. tarif Étranger	26,00 €	27,00 €

V - Photothèque

Droit d'utilisation d'une image en fonction du nombre de tirages ou d'éditions prévus

(Gratuité possible pour les associations à but non lucratif)

	1 édition	2 à 99 éditions	100 à 499 éditions	A partir de 500 éditions
Tarif pour la mise à disposition d'une photo	35 €	70 €	180 €	300 €

Rappel principe et tarification 2016 : tarif dégressif en fonction du nombre d'images commandées mais non corrélé au nombre de tirages

1 photo : 30 € - 3 photos : 60 € - 5 photos : 100 € - 10 photos : 150 €.

VI - Droits de place**A. Foires et marchés**

Les tarifs proposés différencient les marchés équipés en alimentation électrique et les marchés non équipés à ce jour.

Tarifs de base	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augm.
a) - Marchés sans alimentation électrique			Environ 1 %
<i>Maraîchers, revendeurs détaillants, «petits paniers», autres commerçants, brocanteurs, fripiers artisans, démonstrateurs</i>			
Le mètre linéaire par demi-journée	0,90	0,91	1,11 %
Le mètre linéaire par jour	1,65	1,67	1,21 %
Abonnement mensuel (remise 10 %)			
Le mètre linéaire par demi-journée	3,23	3,26	0,92 %
Le mètre linéaire par journée	5,95	6	0,84 %

Tarifs de base	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augm.
Abonnement trimestriel (remise 20 %)			
Le mètre linéaire par demi-journée	8,65	8,74	1,04 %
Le mètre linéaire par journée	15,94	16,10	1 %
b) - Marchés équipés d'alimentation électrique			
Le mètre linéaire par demi-journée	0,91	0,92	1,09 %
Le mètre linéaire par jour	1,68	1,70	1,19 %
Abonnement mensuel (remise de 10 %)			
Le mètre linéaire par demi-journée	3,28	3,31	0,91 %
Le mètre linéaire par jour	6,05	6,11	1 %
Abonnement trimestriel (remise de 20 %)			
Le mètre linéaire par demi-journée	8,78	8,87	1 %
Le mètre linéaire par journée	16,17	16,33	0,97 %
c) - Foire mensuelle			
Le mètre linéaire	2,19	2,21	0,91 %
Abonnement trimestriel : le mètre linéaire	4,39	4,43	0,91 %
Abonnement annuel : le mètre linéaire	15,66	15,82	1,02 %
d) - Dimanches et jours fériés - Tarifs majorés de 50 %			
e) - Vente de fleurs Toussaint			
Le mètre linéaire (pour la période)	8,30	8,39	1,08 %
f) - Vente de sapins			
Prix emplacement de 15 m ² par jour	19,00	19,19	1 %
Forfait emplacement de 15 m ² - par semaine (Création)	31,60	31,92	1,01 %

Les abonnements sont payables d'avance. Sans préjudice des sanctions prévues au règlement, tout retard entraîne l'application d'une majoration de 10 % du droit à recouvrer par semaine ou partie de semaine.

B. Marché Beaux-Arts

Application augmentation des tarifs de 1 %

Cases + Parking + Réserve	Superficie	Tarifs 2016	Tarifs 2017
A1 + A2**	65,63 m ²	1 676,84	1 693,61
A3 + A4**	51,28 m ²	1 360,19	1 373,79
B1+B2	38,43 m ²	1 170,50	1 182,20 €
B3	21,76 m ²	647,28	653,75
B4***	16,67 m ²	522,12	527,34
C1	16,67 m ²	522,12	527,34
C2	16,67 m ²	522,12	527,34
C3	16,67 m ²	522,12	527,34
C4	16,67 m ²	522,12	527,34
D1+D3	33,34 m ²	1 045,34	1 055,79
D2+D4+I1**	50,75 m ²	1 427,96	1 442,24
E1+E2	35,70 m ²	1 103,98	1 115,02
F1+F3	33,34 m ²	1 045,34	1 055,79
F2	16,67 m ²	522,12	527,34
F4****	16,67 m ²	522,12	527,34
G1	16,67 m ²	522,12	527,34
G2	16,67 m ²	522,12	527,34
G3	16,67 m ²	522,12	527,34
G4	16,67 m ²	522,12	527,34
H1+H2+H3 +H4**	66,68 m ²	1 811,95	1 830,07
I2	17,41 m ²	541,28	546,69
J1+J2+J3+N1+N2**	58,75 m ²	1 751,15	1 768,66
K1+K2	29,40 m ²	949,49	958,98
L1	23,65 m ²	693,51	700,45
L2	22,50 m ²	665,33	671,98
M1+M2	27,88 m ²	911,15	920,26
Restaurant PUM	Parking	77,80	78,58

** Voir délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2012 : réduction de 10 %, pour les cases dont la superficie est supérieure à 50 m²

*** En 2016, les cases B1, B2 et B4 étaient occupées par le même commerçant. Or, en cours d'année, il a libéré la case B4. Les cases B1 et B2 ont été facturées au tarif en vigueur pour une case de 16,67 m² et pour une case de 21,76 m²

**** En 2016, les cases étaient occupées par le même commerçant. Or, en cours d'année, il a libéré la case F4. Les cases F2 et F4 ont été facturées au tarif en vigueur pour une case de 16,67 m².

Clefs	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Clefs perdues	48,00	48,50	1,04 %
Délivrance de clefs supplémentaires	48,00	48,50	1,04 %

C. Manifestations commerciales - animations

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Emplacement/par jour *- Droit minimum	70,00	71,00	1,42 %

* Tarif doublé en zone piétonne et sites aménagés (cf. chapitre XI : modalités d'application, article 1^{er})

D. Expositions

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Par véhicule et par jour	4,45	4,49	1 %
Autres expositions : le m ² par jour	0,79	0,80	1 %

E. Fêtes foraines

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
a) Fêtes de quartier			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	1,11	1,12	0,90 %
- de 200 à 400 m ² - le m ²	0,80	0,81	1,25 %
- au-dessus de 400 m ² - le m ²	0,71	0,72	1,40 %
b) Fête de Palente (avec électricité) **			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	1,71	1,73	1,15 %
- de 200 à 400 m ² - le m ²	1,24	1,25	0,80 %
- au-dessus de 400 m ²	1,10	1,11	0,90 %
c) Fêtes de Granvelle			
- le m ²	1,36	1,37	0,73 %
d) Manège Centre-Ville/Micaud			
- le m ² par semaine	1,36	1,37	0,73 %
e) Manège installation week-end (droit minimum)	69,70	70,40	1,00 %
f) Fêtes de Pâques (sans électricité)			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	2,35	2,37	0,85 %
- de 200 à 400 m ² - le m ²	1,54	1,56	1,30 %
- au-dessus de 400 m ² - le m ²	1,35	1,36	0,74 %
g) Fêtes de Pâques (avec électricité)			
- jusqu'à 200 m ² - le m ²	3,78	3,82	1,05 %
- de 200 à 400 m ² - le m ²	2,77	2,80	1,08 %
- au-dessus de 400 m ²	2,45	2,47	0,82 %

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
h) Remorque	4,45	4,49	0,90 %
i) Caravane			
Droit de stationnement (groupe de caravanes par manège)	2,30	2,32	0,87 %

F. Cirques

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Forfait par jour Grand Cirque (> 400 m ²)	529,00	535,00	1,13 %
Forfait par jour Petit Cirque (< 400 m ²) et théâtre marionnettes	118,00	119,00	0,84 %
Forfait nettoyage cirque sans ménagerie	1 143,00	1 154,00	0,96 %
Forfait nettoyage cirque avec ménagerie	1 713,00	1 730,00	1 %

G. Échoppes mobiles - Droits mensuels

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augm.
a) <i>Produits non transformés</i> (fleurs, fruits, légumes)	60,00	61,00	1,66 %
b) <i>Produits artisanaux</i> (bibelots, objets d'art) *	76,00	77,00	1,31 %
c) <i>Marrons chauds</i>	104,00	105,00	0,96 %
d) <i>Produits alimentaires</i> (pizzas, frites, merguez, glaces et produits apparentés, etc.)*			
- Surface de l'échoppe < 20 m²			
Tarif forfaitaire de 4 à 6 jours	104,00	105,00	0,96 %
Tarif forfaitaire 1 à 3 jours	62,40	63,00	0,96 %
- Surface de l'échoppe > 20 m²			
Tarif forfaitaire de 4 à 6 jours	208,00	210,00	0,96 %
e) <i>Alimentation électrique sur site équipé</i> (échoppes...)	38,00	38,50	1,31 %
f) <i>Autres produits</i>	270,00	273,00	1,11 %
g) <i>création : Emplacement site de la Rodia (tarif par jour pour les manifestations organisées sur le site de la Rodia)</i>		35,00	Création

* tarifs doublés en zone piétonne et sites aménagés

VII - Droits de stationnement**A. Artisans - Stationnement**

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Augmentation
Stationnement voies piétonnes et voies aménagées			
- prix par jour	22,75	23,00	1,09 %
- prix par demi-journée	12,00	12,10	1 %
Carnet stationnement	34,20	34,50	1 %

Gratuité du stationnement pour les véhicules des entreprises travaillant pour le compte de la Ville de Besançon et de la CAGB.

B. Taxis - Droits de stationnement

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmen- tation
Redevance mensuelle	40,60	41,00	0,97 %

VIII - Fourrière animale

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmen- tation
Pension journalière chiens	7,30	7,40	1,36 %
Pension journalière chats	3,75	3,80	1,33 %
Frais de capture	49,00	49,50	1,02 %
* tarifs doublés de 19 h à 9 h, ainsi que week-end et jours fériés	98,00	99,00	1,02 %
* capture des chiens classés dangereux par la loi	98,00	99,00	1,02 %
Frais vétérinaires (diagnose chiens de type molossoïde) Frais vétérinaires : frais d'identification par puce	67,60	68,30	1,03 %

Les interventions du vétérinaire engagées pour l'animal pourront être à la charge de son propriétaire, en particulier les diagnostics pour les chiens de type molossoïde.

IX - Atelier de distillation

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Location journée pour résidents à Besançon	28,30	28,60	1,06 %
Location journée pour non-résidents à Besançon	46,80	47,30	1,06 %
Forfait nettoyage	70,00	71,00	1,42 %

X - Affichage sauvage

Dépose des affiches par services municipaux	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Association : de 1 à 10 affiches	77,50	78,30	1,03 %
Par dizaine supplémentaire	38,65	39,00	0,90 %
Sociétés commerciales de 1 à 50 affiches	563,00	569,00	1,06 %
> à 50 affiches		569,00	Création

XI - Autorisations de voirie (Police Municipale)**Tarif 1 :**

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	11,70	11,80	0,85 %
2	Porte menus	u	An	11,70	11,80	0,85 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	68,30	69	1,02 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	13,80	13,95	1,08 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	6,90	7,00	1,44 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	58,80	59,40	1,02 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	53,80	54,35	1,02 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		35,00	35,35	1 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	70,00	71,00	1,42 %
11	Calicot en façade	u		70,00	70,70	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	70,00	70,70	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	13,80	13,95	1,08 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	27,75	28,00	0,90 %

Tarif 2 : tarifs Zone piétonne et semi-piétonne

N° des articles	Désignation	Unité d'appli-cation	Durée d'appli-cation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	23,60	23,85	1,05 %
2	Porte menus	u	An	23,60	23,85	1,05 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	138,00	139,40	1,01 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	28,00	28,30	1,07 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	14,00	14,15	1,07 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	117,50	118,70	1,02 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	108,60	109,70	1,01 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		70,00	70,70	1 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	140,00	141,40	1 %
11	Calicot en façade	u		140,00	141,40	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	140,00	141,40	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	27,75	28,00	0,89 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	55,50	56,05	1 %

Tarif 3 : tarifs secteurs aménagés

N° des articles	Désignation	Unité d'appli- cation	Durée d'appli- cation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	28,60	28,90	1,04 %
2	Porte menus	u	An	28,60	28,90	1,04 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	167,50	169,20	1,01 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	34,00	34,35	1,02 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	17,00	17,15	0,88 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	144,00	145,45	1 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	131,80	133,10	0,98 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		86,00	86,90	1,04 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	172,50	174,25	1,01 %
11	Calicot en façade	u		172,50	174,25	1,01 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	172,50	174,25	1,01 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	34,70	35,05	1 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	69,40	70,10	1 %

Tarifs 4 : Planoise - Montrapon - Fontaine Ecu - Clairs-Soleils - Palente-Orchamps - Cité Brulard (au sens du Contrat de Ville 2015/2020)

N° des articles	Désignation	Unité d'appli-cation	Durée d'appli-cation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	5,85	5,90	0,85 %
2	Porte menus	u	An	5,85	5,90	0,85 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	34,15	34,50	1,02 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	6,90	6,95	0,72 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	3,45	3,50	1,44 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	28,40	28,70	1,05 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	26,90	27,15	0,92 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours)	u		17,50	17,70	1,14 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	35,00	35,35	1 %
11	Calicot en façade	u		35,00	35,35	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	35,00	35,35	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	6,95	7,00	0,71 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	13,90	14,05	1,07 %

Modalités d'application des 4 tarifs :

Article 1^{er} :

Le tarif 1 est appliqué au centre-ville, hors zone piétonnière et sites particuliers aménagés par la Ville.

Le tarif 2 est appliqué en zone piétonnière et semi piétonnière et dans les sites particuliers aménagés par la Ville, définis ci-dessous :

- Rue d'Anvers,
- Grande Rue entre les rues des Boucheries et la Place Victor Hugo,
- Rue Bersot entre les rues Granges et Alsace,
- Place du Huit Septembre,
- Place Pasteur, rue Pasteur,
- Placette de l'Égalité,

- Rue du Palais de Justice,
- Rue des Granges,
- Rue de la République (du 15 rue de la République à la Place du Huit Septembre),
- Pourtour du Centre Saint-Pierre,
- Rue Luc Breton,
- Rue Mairet,
- Rue Claude Pouillet,
- Rue Paris,
- Rue Jean Petit,
- Rue Courbet,
- Rue Battant (de la Place Jouffroy à la rue Champrond),
- Place Marulaz,
- Rue de la République (du n° 15 à la place du Huit Septembre)
- Faubourg Rivotte (secteur aménagé),
- Promenade Granvelle,
- Square Sarraill,
- Parc Micaud / Les jardins du Casino,
- Place Jean Gigoux
- Place de la Révolution
- Square Castan
- Rue Proudhon (du n° 1 au n° 9)

ainsi que les terrasses situées sur des emplacements de stationnement payant.

Le tarif 3 est appliqué dans les sites particuliers aménagés par la Ville :

- Quai Veil Picard,
- Place Jouffroy d'Abbans,
- Grande Rue (vers Pont Battant et Quai Vauban)
- Rue des Boucheries,
- Avenue Cusenier,
- Pont de la République,
- Avenue Carnot,
- Avenue Fontaine Argent,
- Place Flore,
- Avenue Foch.

Le tarif 4 est appliqué dans les quartiers périphériques : Planoise, Cité Brulard, Montrapon, Fontaine Ecu, Clairs-Soleils, Palente-Orchamps.

Il résulte de l'application d'une réduction de 50 % du tarif 1.

Article 2 : Pour les tarifs 1, 2, 3 et 4, le droit minimum perçu par autorisation sera de :

Tarif 1 : 70,00 €

Tarif 2 : 140,00 €

Tarif 3 : 172,50 €

Tarif 4 : 35,00 €

Excepté le tarif n° 9 correspondant à un étalage complémentaire ponctuel.

Article 3 - Rappel - Conformément à l'arrêté municipal du 16 juillet 2004 portant sur la réglementation des terrasses et étalages, toute année commencée est due dans son intégralité.

Le droit des autorisations mentionnées aux différents tableaux sera ramené à la moitié de la redevance annuelle si la demande a été faite la 2^{ème} partie de l'année, mais en appliquant toujours le droit minimum.

Une réduction pourra être accordée aux commerçants titulaires d'une autorisation de voirie (terrasse, panneau, étalages...), si des travaux sont réalisés au droit de leur établissement ou situés à proximité mais ayant une conséquence directe et immédiate sur l'activité du commerce. Pour bénéficier d'une telle réduction, les travaux devront durer au moins 20 jours calendaires consécutifs. Lorsque ce critère préalable sera rempli, une réduction d'1/12^{ème} des droits dus pour l'année pourra être accordée, par période de 30 jours calendaires.

La réduction sera donc appliquée selon le tableau suivant :

Période de travaux	Réduction sur le tarif annuel
Entre 20 et 30 jours	1/12 ^{ème} des droits dus
Entre 31 et 60 jours	2/12 ^{ème} des droits dus
Entre 61 et 90 jours	3/12 ^{ème} des droits dus

Une progression identique est retenue pour les périodes suivantes.

Les réductions sont appliquées sans pour autant dépasser le seuil du droit minimum défini précédemment.

POLE GESTION ET MODERNISATION

XII - Tarifs de location pour les emplacements sur les pylônes et pour les antennes de téléphonie sur le territoire communal

(applicables pour les nouveaux contrats, avec évolution du loyer selon les modalités prévues dans la convention) :

- 1 - Emplacement pour une antenne de radio associative : 758 €
- 2 - Emplacement pour une antenne de radio non associative : 8 018 €
- 3 - Emplacement pour une antenne de téléphonie mobile : 10 024 €
- 4 - Occupation d'un local technique :
 - Local technique mis à disposition des radios commerciales : 360 €
 - Local technique mis à disposition des radios locales : 30 €

Occupation du domaine privé de la Ville par panneaux publicitaires :

- 1 - Panneau simple face ou double face sur terrain de la Ville - Tarif annuel : 1 651 €
- 2 - Panneau sur mur d'immeuble - Tarif annuel : 824 €.

POLE DES SERVICES A LA POPULATION

XIII - Education

La Direction Education assure la mise en œuvre de services périscolaires dans les écoles de Besançon. Les tarifs 2016 s'appliquent jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017 ; les tarifs 2017 s'appliqueront à partir de septembre 2017 et pour la durée de l'année scolaire 2017-2018.

Le quotient familial (QF) pris en compte est justifié par une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales fournie au moment de l'inscription ou, pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales, par l'avis d'imposition de l'année précédente. Le quotient familial n'est révisé en cours d'année scolaire qu'en cas de changement dans la composition de la famille.

A - Restauration scolaire et fourniture de repas

Les tarifs proposés dans les restaurants scolaires des écoles bisontines et pour les autres repas sont les suivants :

Prestations	Bénéficiaires	Tarifs 2016 (année scolaire 2016-2017)	Tarifs 2017 (année scolaire 2017-2018)	% d'évolution	
Fourniture de repas aux restaurants scolaires des écoles publiques bisontines	Elèves bisontins	QF inférieur à 370	1,50 €	1,50 €	0 %
		QF entre 370 et 680	Taux d'effort à 0,41 %	Taux d'effort à 0,41 %	0 %
		QF entre 681 et 1 122	Taux d'effort à 0,49 %	Taux d'effort à 0,49 %	0 %
		QF supérieur à 1 122	5,80 €	5,85 €	0,86 %
		Repas exceptionnel quel que soit le QF	6,00 €	6,05 €	0,83 %
	Elèves habitant la Communauté d'Agglomération excepté Besançon	Fréquentation régulière	6,15 €	6,20 €	0,81 %
		Repas exceptionnel	6,35 €	6,40 €	0,79 %
	Elèves habitant hors Communauté d'Agglomération	Fréquentation régulière	6,55 €	6,60 €	0,76 %
		Repas exceptionnel	6,75 €	6,80 €	0,74 %
	Autres tarifs	Elèves pris en charge par des associations	2,25 €	2,30 €	2,22 %
		Intervenants	3,80 €	3,85 €	1,32 %
		Stagiaires	3,20 €	3,25 €	1,56 %
		Enseignants	6,50 €	6,55 €	0,77 %

La Direction Education fournit également les mercredis et durant les vacances scolaires des repas aux centres de loisirs des associations suivantes : ALEDD, ASEP, Le Barboux, Centre Omnisports Pierre Croppet, Les Francas, MJC de Palente et MJC des Clairs-Soleils.

Prestations		Tarifs 2016 (année scolaire 2016-2017)	Tarifs 2017 (année scolaire 2017-2018)	% d'évo- lution
Fourniture de repas aux accueils de loisirs	Fourniture et livraison sans service à table	3,95 €	4,00 €	1,27 %
	Fourniture et livraison avec service à table	4,50 €	4,55 €	1,11 %
	Fourniture de goûters (livré avec les repas)	0,60 €	0,60 €	0 %

B - Accueil périscolaire de l'après-midi

Les tarifs proposés dans les accueils périscolaires de l'après-midi des écoles bisontines sont les suivants :

Prestation	Bénéficiaires		Tarif 2016 (année scolaire 2016-2017)	Tarif 2017 (année scolaire 2017-2018)	% d'évo- lution
Droit d'entrée annuel à l'accueil périscolaire de l'après-midi	Elèves bisontins	QF inférieur à 400	2 €	2 €	0 %
		QF entre 400 et 2 000	0,5 % x QF	0,5 % x QF	0 %
		QF supérieur à 2 000	10 €	10 €	0 %
	Elèves non bisontins		15 €	15 €	0 %

C - Frais de scolarité des enfants des communes extérieures scolarisés dans les écoles publiques de Besançon

La Ville de Besançon peut accueillir dans ses écoles publiques des enfants domiciliés dans d'autres communes pour des motifs prévus par le code de l'Education. Dans ce cas, les communes de résidence doivent participer aux frais de scolarité.

	Tarifs 2016	Tarif 2017	% d'évolution
	Année scolaire 2016/2017	Année scolaire 2017/2018	
Enseignement maternel	1 280 €	1 235 €	- 3,52 %
Enseignement élémentaire	580 €	560 €	- 3,45 %

XIV - Etablissements et Service d'Accueil du Jeune Enfant

A. Fixation du taux horaire de participation des familles

La Ville de Besançon a signé des conventions de financement (Prestation de Service Unique - PSU) avec la Caisse d'Allocations Familiales et applique en conséquence le barème CNAF actualisé chaque année au 1^{er} janvier pour le calcul du tarif horaire.

Le taux d'effort horaire est variable selon les ressources et la composition de la famille.

La participation mensuelle des familles est calculée sur la base de leurs ressources imposables x taux horaire x le nombre d'heures d'accueil du forfait choisi.

La participation des familles est révisée au 1^{er} janvier de chaque année.

Accueil régulier en établissements d'accueil collectif et en service familial

Nombre d'enfants	Taux d'effort par heure facturée en accueil collectif	Taux d'effort par heure facturée en accueil familial
1 enfant	0,06 %	0,05 %
2 enfants	0,05 %	0,04 %
3 enfants	0,04 %	0,03 %
4 enfants	0,03 %	0,03 %
5 enfants	0,03 %	0,03 %
6 enfants	0,03 %	0,02 %
7 enfants	0,03 %	0,02 %
8 enfants	0,02 %	0,02 %
9 enfants	0,02 %	0,02 %
10 enfants	0,02 %	0,02 %

Le taux d'effort immédiatement inférieur est appliqué lorsqu'un enfant handicapé (bénéficiaire de l'Allocation d'Education d'Enfant Handicapé -AEEH-) est à charge de la famille sur production du justificatif de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

La prise en charge d'un repas supplémentaire en service d'accueil familial sera facturée aux familles sur la base de 3,52 € au 1^{er} janvier 2017 (soit une augmentation de 1 % par rapport au tarif de 3,49 € appliqué en 2016).

Accueil occasionnel dans les établissements d'accueil collectif

Nombre d'enfants	Taux d'effort par heure facturée pour habitants Besançon	Taux d'effort par heure facturée pour habitants autres communes
1 enfant	0,06 %	0,08 %
2 enfants	0,05 %	0,07 %
3 enfants	0,04 %	0,06 %
4 enfants	0,03 %	0,05 %
5 enfants	0,03 %	0,05 %
6 enfants	0,03 %	0,05 %
7 enfants	0,03 %	0,05 %
8 enfants	0,02 %	0,04 %
9 enfants	0,02 %	0,04 %
10 enfants	0,02 %	0,04 %

Le taux d'effort immédiatement inférieur est appliqué lorsqu'un enfant handicapé (bénéficiaire de l'Allocation d'Education d'Enfant Handicapé -AEEH-) est à charge de la famille sur production du justificatif de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

B. Ressources des familles prises en compte pour le calcul de la participation familiale

1. Pour les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales :

Les ressources des familles sont communiquées à la Ville par le service télématique CAFPRO de la Caisse d'Allocations Familiales.

2. Pour les non ressortissants du régime général de Sécurité Sociale ou les allocataires n'ayant pas communiqué leurs ressources à la CAF :

- ressources de l'année N-2 mentionnées sur le dernier avis d'imposition avant toute déduction,
- pensions alimentaires versées ou perçues.

3. En cas d'enfant placé en famille d'accueil au titre de l'aide sociale à l'enfance, un tarif fixe est appliqué, qui correspond au montant total des participations familiales facturées sur l'exercice précédent divisé par le nombre d'actes facturés au cours de l'année précédente.

4. A défaut de production des justificatifs de ressources, la participation horaire est appliquée sur la base du montant maximum des ressources figurant au barème CNAF.

C. Fixation du montant de l'indemnité journalière versée aux assistantes maternelles pour le repas et le goûter servis aux enfants

Le montant de cette indemnité est versé aux assistantes maternelles pour le repas et le goûter servis aux enfants dont elles ont la garde. Cette indemnité qui est l'une des composantes de la rémunération de ces personnels était fixée à 4,85 € en 2016.

Afin de maintenir la qualité des repas et des goûters, il est proposé de la fixer à compter du 1^{er} janvier 2017 à 4,90 € (soit une augmentation de 1 %).

D. Fixation du montant de l'heure de vacation des pédiatres et psychologues des établissements et service d'accueil du Jeune Enfant

A compter du 1^{er} janvier 2017, il est proposé de maintenir l'heure de vacation des pédiatres à 38,24 € et celle des psychologues à 26,92 €.

XV - Concessions de terrains, droits et taxes afférents aux opérations effectuées dans les cimetières

Il est proposé les tarifs suivants concernant les concessions, les taxes d'inhumation et la taxe de crémation :

Durée et type de concession	Concessions		Taxe d'inhumation	
	Tarifs 2016	Tarifs 2017 (+ 1 %)	Tarifs 2016	Tarifs 2017 (+ 1 %)
PLEINE TERRE (non constructible) Achat et Renouvellement				
Emplacement pour 15 ans	239,30 €	241,70 €	68,50 €	69,20 €
Emplacement pour 30 ans	437,30 €	441,70 €	100,50 €	101,50 €
Emplacement pour 50 ans	874,65 €	883,40 €	100,50 €	101,50 €
Perpétuelle pleine terre (ne fait plus l'objet de concessions nouvelles)	-	-	100,50 €	101,50 €
PLEINE TERRE (constructible) Achat et Renouvellement				
Emplacement pour 30 ans	546,10 €	551,60 €	200,90 €	202,90 €
Emplacement pour 50 ans	1 091,10 €	1 102,00 €	200,90 €	202,90 €
CAVEAUX PRE-EDIFIES du Cimetière de Saint-Claude				
1) Achat : 30 ans				
2/3 places	2 074,50 €	2 095,20 €	200,90 €	202,90 €
4 places	2 271,30 €	2 294,00 €	200,90 €	202,90 €
6 places	2 488,80 €	2 513,70 €	200,90 €	202,90 €
2) Achat : 50 ans				
2/3 places	2 619,40 €	2 645,60 €	200,90 €	202,90 €
4 places	2 816,30 €	2 844,50 €	200,90 €	202,90 €
6 places	3 030,50 €	3 060,80 €	200,90 €	202,90 €
3) Achat : perpétuelle (hors droit d'enregistrement)				
Ne fait plus l'objet de concessions nouvelles	-	-	200,90 €	202,90 €
4) Renouvellement				
30 ans	546,10 €	551,60 €	200,90 €	202,90 €
50 ans	1 091,10 €	1 102,00 €	200,90 €	202,90 €
CAVEAU PROVISoire				
Droit de séjour du 1 ^{er} au 15 ^{ème} jour	gratuit	gratuit	-	-
Droit de séjour à partir du 16 ^{ème} jour, par journée	6,50 €	6,60 €	-	-
TERRAIN NON CONCEDE	gratuit	gratuit	68,50 €	69,20 €

Durée et type de concession	Concessions		Taxe d'inhumation	
	Tarifs 2016	Tarifs 2017 (+ 1 %)	Tarifs 2016	Tarifs 2017 (+ 1 %)
JARDIN D'URNES 30 ans				
1) Pleine terre constructible Achat (St-Ferjeux, St-Claude, Champs Bruley)	218,60 €	220,80 €	41,30 €	41,70 €
2) Emplacement avec caveau pré-édifié Achat (St-Claude, Chaprais)	613,50 €	619,60 €	41,30 €	41,70 €
3) Renouvellement	218,60 €	220,80 €	41,30 €	41,70 €
JARDIN D'URNES 50 ans				
1) Pleine terre constructible Achat (St-Ferjeux, St-Claude, Champs Bruley)	546,10 €	551,60 €	41,30 €	41,70 €
2) Emplacement avec caveau pré-édifié Achat (St-Claude, Chaprais)	943,10 €	952,50 €	41,30 €	41,70 €
3) Renouvellement	546,10 €	551,60 €	41,30 €	41,70 €

COLUMBARIUM	Tarifs 2016		Tarifs 2017 (+ 1 %)	
	Dimension (L x l x P) en cm Saint-Claude : 35 x 35 x 35 Saint-Ferjeux : 40 x 40 x 33		Dimension (L x l x P) en cm Saint-Claude : 35 x 35 x 35 Saint-Ferjeux : 40 x 40 x 33	
	Achat	Renouvellement	Achat	Renouvellement
5 ans	664,60 €	402,50 €	671,20 €	406,50 €
10 ans	1 070,20 €	805,00 €	1 080,90 €	813,05 €
15 ans	1 469,60 €	1 207,50 €	1 484,30	1 291,60 €
30 ans	2 677,10 €	2 414,95 €	2 703,90 €	2 439,10 €
50 ans	4 287,10 €	4 024,80 €	4 330,00 €	4 065,00 €
COLUMBARIUM	Tarifs 2016		Tarifs 2017 (+ 1 %)	
	Dimension (L x l x P) en cm Saint-Ferjeux : 22 x 30 x 40		Dimension (L x l x P) en cm Saint-Ferjeux : 22 x 30 x 40	
	Achat	Renouvellement	Achat	Renouvellement
5 ans	332,30 €	201,20 €	335,60 €	203,20 €
10 ans	533,60 €	402,50 €	538,90 €	406,50 €
15 ans	734,80 €	603,70 €	742,10 €	609,70 €
30 ans	1 338,50 €	1 207,50 €	1 351,90 €	1 219,60 €
50 ans	2 143,50 €	2 012,50 €	2 164,90 €	2 032,60 €

La taxe d'inhumation pour les columbariums est de 41,70 € en 2017.

Le montant de chaque vacation de police pour les opérations funéraires est fixé à 20 €.

Rappel :

- La taxe de crémation versée à la Ville de Besançon par le gestionnaire du crématorium sera de 42,30 € à compter du 1^{er} janvier 2017.
- En cas d'inhumation dans un des cimetières de la Ville suite à une crémation, la taxe d'inhumation est perçue, sauf en cas de crémation au crématorium de Besançon. En cas de fermeture de celui-ci, aucune taxe d'inhumation ne sera demandée aux familles pendant la durée de cette fermeture.

Crématorium

Le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du Crématorium prévoit l'actualisation des tarifs à l'issue de chaque année de fonctionnement du contrat d'affermage, soit à compter du 1^{er} janvier. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de la présente séance.

XVI - Hygiène

Désinfection et désinsectisation et dératisation

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
Désinfection au poste			
Etuve complète	12,20 €	12,40 €	+ 1,02
Désinfection ou désinsectisation à domicile			
F1	28,70 €	29,00 €	+ 1,01
F2	33,60 €	34,00 €	+ 1,01
F3	37,60 €	38,00 €	+ 1,01
F4	45,40 €	45,90 €	+ 1,01
F5	49,50 €	50,00 €	+ 1,01
F6 et plus	55,40 €	56,00 €	+ 1,01
Litre de produit insecticide posé dans les collectivités	21,80 €	22,10 €	+ 1,01
Immeuble (par logement) ou collectivité	16,00 €	16,20 €	+ 1,01
Foyer-logement (par logement)	2,12 €	2,20 €	+ 1,04
Dératisation			
Raticide, le kg (blé empoisonné)	8,00 €	8,10 €	+ 1,01
Raticide, le kg (bloc hydrofuge ou granulés)	14,70 €	14,90 €	+ 1,01
Souricide, le kg	17,80 €	18,00 €	+ 1,01
Poste d'appâtage rat, sécurisé plastique	10,50 €	10,70 €	+ 1,02
Poste d'appâtage rat, carton	0,62 €	0,70 €	+ 1,13
Plaques de glu	3,35 €	3,40 €	+ 1,01
Piège à rat (tapette rat)		9,00 €	
Divers			
Absorbeur d'odeurs	16,80 €	17,00 €	+ 1,01
Forfait déplacement + intervention	20,30 €	20,60 €	+ 1,01

XVII - Commerce

Occupations commerciales du domaine public

Mise à disposition de chalets, tarifs par unité :

- Chalet de 3 mètres : 10 € par jour jusqu'à 2 jours, 5 € par jour de 2 à 15 jours consécutifs, 125 € au-delà.
- Chalet de 4 mètres : 15 € par jour jusqu'à 2 jours, 7,50 € par jour de 2 à 15 jours consécutifs, 150 € au-delà.
- Chalet de 6 mètres : 20 € par jour jusqu'à 2 jours, 10 € par jour de 2 à 15 jours consécutifs, 175 € au-delà.
- Chalet restaurant de Noël : 400 € pour la période.
- Chalet de vin chaud marché de Noël : 400 € pour la période.
- Structures démontables supérieures à 12 m² : 30 € par jour jusqu'à 2 jours, 20 € par jour de 2 à 15 jours consécutifs, 300 € au-delà.
- Structures gonflables et aires de jeux mobiles : 30 € par jour
- Droits de place à l'occasion des braderies : 2,30 € le mètre linéaire par jour.

Une caution est demandée pour la mise à disposition de chalets aux associations organisatrices des manifestations :

- 500 € pour la mise à disposition de 1 ou 2 chalets,
- 1 000 € pour la mise à disposition de 3 à 5 chalets,
- 1 500 € pour la mise à disposition de 6 à 10 chalets,
- 2 000 € pour la mise à disposition de 11 à 20 chalets,
- 2 500 € pour une mise à disposition au-delà de 20 chalets.

XVIII - Vie des Quartiers**Salles gérées par la Direction Vie des Quartiers - Maisons de quartier**

Salles	Tarifs 2016		Tarifs 2017	
	Tarif associatif	Tarif hors association	Tarif associatif	Tarif hors association
Salles des Maisons de Quartiers municipales Montrapon/Fontaine Ecu - Grette/Butte - Planoise (Centre Nelson Mandela)				
- la journée	52,00 €	105,00 €	53,00 €	106,00 €
- la demi-journée	32,00 €	63,00 €	32,00 €	64,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
Alignement des tarifs sur les salles de même contenance gérées par les Moyens Associatifs				
Espace d'animation des Bains-Douches				
- la journée	50,50 €	101,00 €	52,00 €	104,00 €
- la demi-journée	30,50 €	61,00 €	31,00 €	62,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	16,50 €	16,50 €	17,00 €	17,00 €
Salle polyvalente Centre Martin Luther King				
- la journée	52,00 €	105,00 €	53,00 €	106,00 €
- la demi-journée	32,00 €	63,00 €	32,00 €	64,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
Salle polyvalente Centre Nelson Mandela				
- la journée	192,00 €	384,00 €	194,00 €	388,00 €
- la demi-journée	144,00 €	288,00 €	145,00 €	291,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €
Manifestations festives				
- samedi ou veille de jour férié	345,00 €	689,00 €	349,00 €	698,00 €
- un autre jour	253,00 €	506,00 €	256,00 €	512,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €

Il est précisé que ces salles ne peuvent être louées ou mises à disposition à des personnes individuelles.

La gratuité des salles des maisons de quartier municipales peut être accordée par le Maire ou l'Adjoint :

- pour les manifestations ou associations dont l'objet rentre dans le cadre de l'animation des quartiers et/ou des projets de quartiers concernés,

- pour les manifestations organisées par les administrations d'Etat, les collectivités territoriales et établissements publics ainsi que les associations regroupant les agents de la Ville de Besançon pour les manifestations dont les bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives.

B - Salles gérées par la Direction Vie des Quartiers - Service Vie associative

Salles	Tarifs 2016		Tarifs 2017	
	Tarif associatif	Tarif hors association	Tarif associatif	Tarif hors association
1. Grandes salles de réunion (200 places et plus) Battant - Malcombe - Jean Zay				
- la journée	192,00 €	384,00 €	194,00 €	388,00 €
- la demi-journée	144,00 €	288,00 €	145,00 €	291,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €
- Caution salles Battant et Malcombe (pour utilisation matériel scénique et sonorisation)	338,00 €	338,00 €	392,00 €	392,00 €
2. Autres salles de réunion Espace Renée et Jules Rose (2 salles) Fort de Bregille (Salle du Manège - Salle du Fort) Centre Pierre Mendès-France (3 salles) / rue Berlioz (1 salle) / 17, rue Haag (1 salle) Les Quatre Vents (1 salle), Jean Zay (petite configuration) Espace Associatif S. de Beauvoir (2 salles), Les Montboucons (1 salle)				
- la journée	52,00 €	105,00 €	53,00 €	106,00 €
- la demi-journée	32,00 €	63,00 €	32,00 €	64,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
3. Salle d'exposition - Ancienne Poste				
- la journée	44,00 €	87,00 €	44,00 €	88,00 €
- le week-end (2 jours)	87,00 €	174,00 €	88,00 €	176,00 €
- la semaine (7 jours)	217,00 €	435,00 €	219,00 €	439,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)				
occupation de 1 à 3 jours	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
occupation de 4 à 7 jours	39,00 €	39,00 €	39,00 €	39,00 €
4. Salle de danse - Espace Simone de Beauvoir				
- la demi-journée	17,00 €	33,00 €	17,00 €	33,00 €
- la journée	28,00 €	54,00 €	28,00 €	55,00 €
- la journée supplémentaire	20,00 €	40,00 €	20,00 €	40,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €

Salles	Tarifs 2016		Tarifs 2017	
	Tarif associatif	Tarif hors association	Tarif associatif	Tarif hors association
5. Salles des fêtes soirées dansantes		501,00 €	254,00 €	506,00 €
5. a. Bregille - Fort ou salle du Manège				
- la journée	251,00 €			
- la journée supplémentaire	125,00 €	249,00 €	126,00 €	251,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €
5. b. Malcombe				
- utilisation samedi ou veille de jour férié	444,00 €	889,00 €	448,00 €	898,00 €
- utilisation un autre jour	385,00 €	769,00 €	389,00 €	777,00 €
- participation aux frais de fonctionnement (en cas de gratuité)	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €
Pénalité en cas de dépassement horaire au-delà de 3 heures du matin (soirée dansante) par heure	142,00 €	142,00 €	143,00 €	143,00 €
Caution : Identique au montant de la location pratiquée, elle ne sera demandée que pour les manifestations susceptibles de présenter des risques : spectacles (y compris sportifs), soirées dansantes, repas et repas dansants				

La gratuité de location des salles peut être accordée par le Maire ou l'Adjoint Délégué, en fonction du projet présenté (manifestations d'intérêt général, caritatives...) pour les manifestations suivantes :

- les manifestations organisées par les administrations d'État, les collectivités territoriales et établissements publics ainsi que par le COS de la Ville de Besançon et l'ASTB,
- les manifestations associatives dont les bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives,
- les manifestations associatives organisées en direction de personnes en difficulté (par ex : vente d'objets d'occasion),
- les manifestations festives organisées par les associations œuvrant pour une meilleure cohésion sociale,
- les associations pour leurs colloques, congrès ou séminaires contribuant fortement au rayonnement de la Ville au niveau régional, national ou à l'étranger.

C - Service Vie Associative - Centre 1901 - Maison de la Vie Associative**a. Stages de formation organisés par le Centre 1901 (tarifs inchangés depuis 2015)**

Durée de la formation	Tarifs 2017 (Forfait)	Coût horaire
12 heures	18 €	1,50 €/h
9 heures	14 €	1,55 €/h
7 heures	11 €	1,57 €/h
6 heures	10 €	1,66 €/h
5 heures	9 €	1,80 €/h
4 heures	7 €	1,75 €/h
3 heures	6 €	2,00 €/h

b. Photocopies destinées aux associations

Photocopie	Tarifs 2017 unitaire
A4 Noir&Blanc Recto	0,15 €
A4 Couleur Recto	0,30 €
A4 Noir&Blanc Recto/Verso	0,20 €
A4 Couleur Recto/Verso	0,40 €
A3 Noir&Blanc Recto	0,20 €
A3 Couleur Recto	0,40 €
A3 Noir&Blanc Recto/Verso	0,40 €
A3 Couleur Recto/Verso	0,80 €

D - Kursaal

Pour rappel, une délibération spécifique pour les tarifs de location des salles du Kursaal pour les années 2017 et 2018 a été adoptée par le Conseil Municipal du 23 juin 2016.

POLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME ET ENVIRONNEMENT

XIX - Stationnement

Stationnement payant sur voirie

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Zone Chrono Secteur courte durée (rouge)	De 9 h à 19 h du lundi au samedi : 1,40 € par 45 mn fractionnables par tranche de 0,10 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 1 h 30 Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.	De 9 h à 19 h du lundi au samedi : 1,40 € par 45 mn fractionnables par tranche de 0,20 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 1 h 30 Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.
Zone Mezzo Secteur Moyenne durée (orange)	De 9 h à 19 h du lundi au samedi : 1,40 € par heure fractionnable par tranche de 0,10 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 3 heures Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.	De 9 h à 19 h du lundi au samedi : 1,40 € par heure fractionnable par tranche de 0,20 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 3 heures Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.
	Tarifs résidents et commerçants sédentaires* : 1,50 € pour 24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh)	Tarifs résidents et commerçants sédentaires* : 1,50 € pour 24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh)
Zone Tempo Secteur longue durée (jaune)	De 9 h à 19 h du lundi au samedi * : 1,40 € par heure avec un maximum de 7 €/24h fractionnables par tranche de 0,10 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 24 heures * sauf secteur Citadelle (Rue des Fusillés de la Résistance et parking Citadelle) payant le dimanche et les jours fériés Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.	De 9 h à 19 h du lundi au samedi * : 1,40 € par heure avec un maximum de 7 €/24h fractionnables par tranche de 0,20 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 24 heures * sauf secteur Citadelle (Rue des Fusillés de la Résistance et parking Citadelle) payant le dimanche et les jours fériés Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur.
	Tarifs résidents et commerçants sédentaires* : 1,50 € pour 24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh)	Tarifs résidents et commerçants sédentaires* : 1,50 € pour 24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh)

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Zone Eco Secteur longue durée à tarification réduite (vert)		De 9 h à 19 h du lundi au <u>vendredi</u> * : 0,70 € par heure avec un maximum de 7 €/24h fractionnables par tranche de 0,20 € Minimum de perception : 0,50 € Durée maximale autorisée : 24 heures Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh) > tarif horaire identique avec des seuils fractionnés par unités de temps et non de valeur. Tarifs résidents et commerçants sédentaires* : 1,50 € pour 24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois Paiement du stationnement par smartphone (application Whoosh)
Zone Livraison		Zone de livraison gérée par horodateur et application Whoosh : délivrance d'un ticket gratuit obligatoire autorisant un arrêt limité à 15 minutes

Bornes de recharges véhicules électriques	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Parkings Marché Beaux-Arts, Mairie et Pasteur	Recharge gratuite avec paiement normal du stationnement	Recharge gratuite avec paiement normal du stationnement

* résidents et commerçants sédentaires : habitants et commerçants sédentaires des quartiers Boucle, Battant et Chaprais (Liste des rues cf. C-e).

Il s'agit d'occupants de résidence principale ou de gérants de commerces sédentaires dans ces quartiers qui ne peuvent bénéficier de leur avantage tarifaire que dans les rues réglementées de leur quartier de résidence ou d'activité.

A titre d'expérimentation, les rues du secteur Chaprais (cf. liste des rues cf. C-e) bénéficient d'une gratuité de 15 minutes limitée à 1 usage/demi-journée et par immatriculation (les dates de début et de fin de cette expérimentation seront prises par arrêtés).

L'extension ou la création de nouvelles rues réglementées feront l'objet d'arrêtés municipaux.

B. Parkings - Tarifs horaires**a) Parkings en ouvrage Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier, Pasteur**

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif horaire	Du lundi au samedi : de 9 h à 19 h Gratuit si moins de 1 h 1,40 €/h Entre 1 h et 1 h 15 : 1,70 € Tout 1/4 heure commencé est dû Tous les jours : de 19 h à 9 h = forfait à 1 € la nuit	Du lundi au samedi : de 9 h à 19 h Gratuit si moins de 1 h 1,40 €/h Entre 1 h et 1 h 15 : 1,70 € Tout 1/4 heure commencé est dû Tous les jours : de 19 h à 9 h = forfait à 1 € la nuit
	Dimanches et jours fériés : de 9 h à 13 h : gratuit De 13 h à 19 h : Gratuit si moins de 1 h 0,80 €/h Tout 1/4 heure commencé est dû	Dimanches et jours fériés : de 9 h à 13 h : gratuit De 13 h à 19 h : Gratuit si moins de 1 h 0,80 €/h Tout 1/4 heure commencé est dû

b) Parkings en enclos Arènes, Rivotte, Chamars, Saint-Paul et Petit Chamars

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif horaire	6 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit si moins de 1 h Entre 1 h et 1 h 15 : 1,70 € Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Dimanches et jours fériés : gratuit Tout 1/4 heure commencé est dû	6 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit si moins de 1 h Entre 1 h et 1 h 15 : 1,70 € Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Dimanches et jours fériés : gratuit Tout 1/4 heure commencé est dû

c) Parkings en enclos Glacis

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif horaire	6 j/7 de 9 h à 19 h 0,20 €/h Gratuit si moins de 1 h Entre 1 h et 1 h 15 : 0,20 € Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Dimanches et jours fériés : gratuit Tout 1/4 heure commencé est dû	6 j/7 de 9 h à 19 h 0,20 €/h Gratuit si moins de 1 h Entre 1 h et 1 h 15 : 0,20 € Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Dimanches et jours fériés : gratuit Tout 1/4 heure commencé est dû

d) Parking Minjoz

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tarif horaire	5 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit pendant 2 h 30 Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Gratuit les samedis, dimanches et jours fériés Tout 1/4 heure commencé est dû	5 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit pendant 2 h 30 Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Gratuit les samedis, dimanches et jours fériés Tout 1/4 heure commencé est dû

e) Parkings Cassin et Milleret

Tarif horaire	Tarifs 2016	Tarifs 2017
	6 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit pendant 2 h Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Gratuit les dimanches et jours fériés Tout 1/4 heure commencé est dû	6 j/7 de 9 h à 19 h 1,40 €/h - 7 € maximum/24 h Gratuit pendant 2 h Gratuit la nuit de 19 h à 9 h Gratuit les dimanches et jours fériés Tout 1/4 heure commencé est dû

Dans l'ensemble des parcs (sauf Glacis), le rendu monnaie ne pouvant se faire par pièces de 0,05 €, le découpage au ¼ d'heure du tarif 1,40 €/h se fera de la façon suivante :

- 1^{er} quart d'heure : 0,30 €
- 2^{ème} quart d'heure : 0,40 €
- 3^{ème} quart d'heure : 0,30 €
- 4^{ème} quart d'heure : 0,40 €.

C. Parkings - Abonnements

a) Parkings en ouvrage : Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier, City, Pasteur et Beauregard*****

Types d'abonnements	Tarifs 2016			Tarifs 2017						Conditions
	Mois	Tri-mestre	Année	Mois	% augm.	Tri-mestre	% augm.	Année	% augm.	
Résident nuit *	30,90	87,55	296,70	31,20	0,97 %	88,45	1,02 %	299,65	0,99 %	Abonnement valable de 17 h à 10 h du lundi au vendredi et 24h/24 samedis, dimanches et fériés
Résident permanent*	61,85	174,15	592,35	62,45	0,97 %	175,90	1 %	598,30	1 %	Abonnement valable 24h/24 tous les jours de l'année
Affaire 5 jours	69,80	195,65	667,00	70,50	1 %	197,60	0,99 %	673,70	1 %	Abonnement valable 24h/24 les jours déterminés (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi)

Types d'abonnements	Tarifs 2016			Tarifs 2017						Conditions
	Mois	Tri-mestre	Année	Mois	% augm.	Tri-mestre	% augm.	Année	% augm.	
Affaire 6 jours	88,00	247,65	842,55	88,90	1,02 %	250,10	0,98 %	850,95	0,99 %	Abonnement valable 24h/24 les jours déterminés (du lundi au samedi ou du mardi au dimanche)
Affaire permanent	116,15	327,45	1 114,25	117,30	0,99 %	330,70	0,99 %	1 125,40	1 %	Abonnement valable 24h/24 tous les jours de l'année

* les tarifs «résident» sont réservés aux habitants des quartiers Boucle, Battant et Chaprais (cf. liste C-e)

** seuls les tarifs «résident permanent» et «affaire 6 jours» sont applicables au parking City.

b) Parkings Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur pour les motos

Abonnement permanent à tarif unique : 20 €/mois.

Vélos (parkings Mairie et Marché Beaux-Arts/Cusenier) : Inscription obligatoire sur les parkings sécurisés : gratuit

Mise à disposition de pompe à vélo et d'un kit d'outillage : gratuit.

c) Parkings en enclos Saint-Paul, Petit Chamars, Isenbart, Glacis, Chamars, Arènes et Rivotte

Types d'abonnements	Tarifs 2016			Tarifs 2017						Conditions
	Mois	Tri-mestre	Année	Mois	% augm.	Tri-mestre	% augm.	Année	% augm.	
Résident permanent*	34,05	95,85	325,50	34,40	1,02 %	96,80	0,99 %	328,75	0,99 %	Abonnement permanent valable 24h/24 tous les jours
Affaire	53,55	150,90	514,00	54,10	1,02 %	152,40	0,99 %	519,15	1 %	Abonnement permanent valable 24h/24 tous les jours

Les ayants-droit du tarif «Résident» :

* les tarifs «résident» sont destinés aux habitants des quartiers Boucle, Battant et Chaprais (cf. liste C-e).

Les tarifs «affaire» sont accessibles à tous (actifs en particulier). L'ensemble des abonnements est proposé dans la mesure des places disponibles.

Sur les parkings Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier, Pasteur, Saint-Paul, Petit Chamars, Chamars et Rivotte, le tarif «résident» est réservé aux Bisontins habitant le quartier Boucle (**cf. liste C-e**).

Sur les parkings Glacis, Arènes, le tarif «résident» est réservé aux Bisontins habitant le quartier Battant (**cf. liste C-e**).

Sur les parkings Isenbart et Beauregard, le tarif «résident» est réservé aux Bisontins habitant le quartier Chaprais (**cf. liste C-e**).

Les abonnements des parkings Isenbart, Beauregard et City sont souscrits par prélèvement automatique. Une caution de 46 €, encaissée, est demandée (pour la fourniture des cartes ou télécommandes).

L'extension ou la création de nouvelles aires de stationnement payant feront l'objet d'arrêtés municipaux.

d) Autres tarifs

- Jeton FreePass : 0,80 €

- Tarifs nouveaux arrivants : Tarif identique au tarif abonnement «résident permanent», permettant aux habitants nouvellement arrivés à Besançon et habitant un quartier offrant une tarification résident de rechercher une solution pour leur stationnement. Ce tarif ne s'applique que dans la limite d'un trimestre dans l'ensemble des parkings où le quota d'abonnements maximum est atteint.

• Forfaits applicables pour les congressistes, entreprises, associations, comités, etc., à l'occasion de leurs manifestations :

	Tarifs Tous parkings 2016	Tarifs Tous parkings 2017
Tarif à la journée	5 €	5 €
Forfait 1 semaine reconductible	20 €	20 €

• Tarif solidaire sous conditions (sur décision des cadres de santé ou des services sociaux) à destination de certains usagers (patients et familles) du CHRU : gratuit

- Tarif préférentiel pour les familles des résidents du Centre de Long Séjour Bellevaux : 10 € valable 7 jours - 24 h/24 au parking Marché Beaux-Arts/Cusenier.
- La Collectivité peut accorder un abonnement spécifique à ses agents équivalant à un abonnement «affaire 5 ou 6 jours» avec remise de 7,40 €/mois ou 22,15 €/trimestre ou 85 €/an. Ce tarif ne s'applique qu'au parking de la Mairie.
- Dans le cadre de leurs missions, les policiers municipaux en tenue bénéficient d'un abonnement gratuit 7j/7 au parking de la Mairie.
- Commerçants ayant droit au tarif «Commerçant Sédentaire» sur Voirie par saisie de leur numéro de plaque d'immatriculation. Pour bénéficier de cet avantage, les commerçants doivent fournir une carte grise et un extrait K-bis (**de moins de 3 mois**) qui correspond, au niveau de sa rubrique «Activité», à une activité commerçante dans le **secteur réglementé** (commerce en centre-ville dans les quartiers Boucle, Chaprais ou Battant) :

Donne droit à un tarif préférentiel «commerçant sédentaire» de stationnement sur voirie	Ne donne pas droit à un tarif préférentiel «commerçant sédentaire» de stationnement sur voirie
Extrait K-bis correspondant à une activité commerçante, notamment boutique, restaurant, bar, bureau de tabac...	Tout autre extrait K-bis, notamment auto-école, agence immobilière, cabinet d'architecte, cabinet d'avocat(s), notaire, société de services aux personnes, commercial, agence intérimaire, agence immobilière, assurance, courtier assurance, banque...

Seul le gérant (nom indiqué sur l'extrait K-bis) peut obtenir un unique droit «commerçant sédentaire sur voirie».

- Professionnels mobiles ayant droit au tarif «Professionnel mobile» sur Voirie par saisie de leur numéro de plaque d'immatriculation. Première 1/2 heure gratuite puis 0,70 € de l'heure.

Pour bénéficier de cet avantage, les professionnels concernés doivent fournir annuellement les documents suivants :

Pour les Professionnels médicaux effectuant des visites à domicile (médecins généralistes, pédiatres, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants, sages-femmes, podologues, TAP (Professionnels Transports Assis Professionnalisés)).

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Pour les infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants, podologues, sages-femmes, orthophonistes, orthoptistes : copie du bordereau de cotisation à l'URSSAF.
- Pour les médecins généralistes et pédiatres : copie de la carte de l'ordre des médecins et d'une ordonnance attestant sur l'honneur de sa qualité de médecin généraliste ou pédiatre.
- Pour les «TAP» : copie de l'attestation de la CPAM avec le n° de conventionnement.
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Pour les professionnels dépannages (plombiers, vitriers, serruriers antennistes, installation, réparation et entretien de matériel frigorifique, d'ascenseurs et monte-charges, de climatisation et chaufferie, de matériel électronique, électroménager, de surveillance, d'électricité, de gaz et de miroiterie, professionnels de couverture, de zinguerie, de charpente, de désinfection, dératissage et désinsectisation).

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Extrait d'immatriculation à la Chambre de Métiers (D1).
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Pour les prestataires de service à domicile (associations et entreprises dont l'activité porte sur la garde ou l'assistance aux personnes qui ont besoin d'aide à domicile ou d'une aide personnelle ou d'une aide à la mobilité dans l'environnement de proximité favorisant leur maintien à domicile, uniquement pour les détenteurs de l'agrément qualité).

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Copie de l'agrément administratif de l'association ou de l'entreprise ; Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.
- Copie de l'attestation de l'employeur que l'employé(e) utilise son véhicule personnel dans le cadre de son activité professionnelle, si tel est le cas.

Pour les services de l'hospitalisation à domicile (établissements de santé disposant d'une autorisation de l'Agence Régionale de Santé d'exercer l'activité des soins de médecine sous forme d'hospitalisation à domicile sur le territoire de la Ville de Besançon).

- Copie de l'autorisation de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).
- Copie de la carte grise au nom de l'établissement de santé.
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Exemples :

Si intervention d'une durée inférieure à 30 minutes au domicile d'un résident :

Ce dispositif permet d'être reconnu à l'horodateur comme un professionnel et fournit un ticket gratuit pour une période de 30 minutes.

Si intervention d'une durée supérieure à 30 minutes au domicile d'un résident :

Ce dispositif permet d'obtenir un titre de stationnement au tarif de 0,70 € par heure + ½ heure gratuite.

Si plusieurs interventions sur la journée en différents lieux :

Ce dispositif peut être simplifié car il permet de prendre 1 seul ticket pour l'ensemble des interventions de la journée sur le périmètre réglementé.

Si 4 interventions dans différents quartiers réglementés du centre-ville avec une durée estimée à 6 h 30 d'interventions, un seul ticket à 4,20 € (6 x 0,70 €) pris lors de la première intervention, permet de stationner un véhicule sans repasser à l'horodateur.

e) Les rues appartenant aux secteurs résidents

Secteur Boucle

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
RUE	D'	ALSACE	
RUE	D'	ANVERS	
RUE		BERSOT	
RUE	DE LA	BIBLIOTHEQUE	
RUE	DES	BOUCHERIES	
RUE	LUC	BRETON	
RUE		CASENAT	

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
SQUARE		CASTAN	
RUE	DU	CHAMBRIER	
RUE	DU	CHAPITRE	
AVENUE		CHARLES DE GAULLE	=> 6/7
RUE		CHIFFLET	
RUE	DU	CINGLE	
RUE	DE LA	CONVENTION	
RUE	JEAN	CORNET	
RUE		COURBET	
RUE		CUSENIER	
RUE	DES	FUSILLES	
RUE		GAMBETTA	
AVENUE	DE LA	GARE D'EAU	
AVENUE	ARTHUR	GAULARD	
RUE		GIROD DE CHANTRANS	
RUE		GOUDIMEL	
RUE		GRANDE RUE	
RUE	DES	GRANGES	
RUE ET PLACE		GRANVELLE	
RUE ET PLACE	VICTOR	HUGO	
AVENUE	DU	HUIT MAI 1945	
PLACE	DU	HUIT SEPTEMBRE	
PLACE	DES	JACOBINS	
RUE	DE	LACORE	
PLACE	DE	LATTRE DE TASSIGNY	
RUE	GENERAL	LECOURBE	
RUE	DE	LORRAINE	
RUE	DU	LOUP	
RUE	DU	LYCEE	
RUE		MAIRET	
RUE	DES	MARTELOTS	
RUE		MEGEVAND	
RUE		MONCEY	
RUE		MORAND	
RUE	LEONEL DE	MOUSTIER	
RUE	CHARLES	NODIER	

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
RUE	DE L'	ORME DE CHAMARS	
RUE	DU	PALAIS	
RUE	DU	PALAIS DE JUSTICE	
RUE		PARIS	
RUE ET PLACE		PASTEUR	
RUE		PECLET	
RUE	JEAN	PETIT	
RUE	DE	PONTARLIER	
RUE	DU	PORTEAU	
RUE	CLAUDE	POUILLET	
RUE	DE LA	PREFECTURE	
RUE		PROUDHON	
RUE	DE LA	RAYE	
RUE	ERNEST	RENAN	
RUE	DE LA	REPUBLIQUE	
PLACE	DE LA	REVOLUTION	
RUE		RIVOTTE	
FAUBOURG		RIVOTTE	
RUE		RONCHAUX	
RUE	J-JACQUES	ROUSSEAU	
RUE	DU CLOS	SAINT-AMOUR	
SQUARE		SAINT-AMOUR	
PLACE		SAINT-JACQUES	
RUE	HUGUES	SAMBIN	
RUE	GENERAL	SARRAIL	
FAUBOURG		TARRAGNOZ	
PLACE	DU	THEATRE	
QUAI		VAUBAN	
RUE	DE LA	VIEILLE MONNAIE	
RUE	EMILE	ZOLA	

Secteur Battant

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
RUE	D'	ARENES	
PLACE		BACCHUS	
GRAPILLE	DE	BATTANT	
PLACE		BATTANT	
RUE		BATTANT	
RUE	DU PETIT	BATTANT	
RUELLE		BILLARD	
SQUARE		BOUCHOT	
QUAI	HENRI	BUGNET	=> 12
RUE		CHAMPROND	
RUE	DU PETIT	CHARMONT	
RUE	DU GRAND	CHARMONT	
RUE		CUVIER	
RUE	JOUFFROY	D'ABBANS	
RUE		DEUBEL	
RUE	DE L'	ECOLE	
RUE	DE L'	EGALITE	
CHEMIN	DE RONDE DU	FORT GRIFFON	
RUE		GRATTERIS	
PLACE		GRIFFON	
RUE	DE LA	MADELEINE	
RUE		MARULAZ	
PLACE		MARULAZ	
RUE		MAYENCE	
RUE	DES FRERES	MERCIER	
RUE	DES	MOUTONS	
RUE	GABRIEL	PLANÇON	=> 15/18
RUE		POCHET	N° 1
RUE	DU	PORT CITEAUX	
RUE	DU	PORT DE LA FONTAINE	
RUE		RICHEBOURG	
IMPASSE		SAINT-CANAT	
RUE	DU	SECHAL	
QUAI	DE	STRASBOURG	
RUE		THIEMANTE	
QUAI		VEIL PICARD	
RUE	DE	VIGNIER	

Secteur Chaprais

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
PLACE	PREMIERE	ARMEE FRANÇAISE	
RUE	DE L'	AVENIR	
RUE	DU	BALCON	
RUE		BARON	
RUE		BEAUREGARD	
RUE		BECQUET	
RUE	DE	BELFORT	=> 52 / 67
RUE	DE	BELLEVUE	
RUE	JEROME	BROCHET	
AVENUE		CARNOT	
RUE	DE LA	CASSOTTE	
RUE	DU	CERCLE	
RUE	DES	CHALET	
RUE	DES	CHAPRAIS	
AVENUE	DE	CHARDONNET	N° 2
RUE	DU	CHASNOT	=> 26/27
RUE	DU	CHATEAU ROSE	
RUE	ALEXIS	CHOPARD	
CHEMIN	DU	CROTOT	
RUE	BARON	DACLIN	
AVENUE		DENFERT ROCHEREAU	
RUE		DELAVELLE	
RUE	DES	DEUX PRINCESSES	=> 23/24
BOULEVARD		DIDEROT	=> 2/13
AVENUE	EDOUARD	DROZ	
RUE		FABRE	=> 4/11
PLACE		FLORE	
AVENUE	MARECHAL	FOCH	
AVENUE		FONTAINE ARGENT	=> 23/28
RUE	DES	FONTENOTTES	=> 30
RUE	DU	FUNICULAIRE	
RUE		GARIBALDI	
RUE		GROSJEAN	
AVENUE	D'	HELVETIE	
ALLEE	DE L'	ILE AUX MOINEAUX	

TYPE VOIE	PRENOM	NOM	COMMENTAIRES
RUE	DE L'	INDUSTRIE	
RUE		ISENBART	
RUE		JEANNEREY	
RUE		KLEIN	
RUE		KRUG	
PLACE	DE LA	LIBERTE	
RUE	DE LA	LIBERTE	
RUE		MARIE-LOUISE	
RUE	DE LA	MOILLERE	
PLACE		PAYOT	
PASSAGE		RAMBAUD	
RUE	DU GENERAL	ROLLAND	
RUE	DE LA	ROTONDE	
RUE		SUARD	
RUE	DES	VILLAS	
RUE	DES	VILLAS BISONTINE	
RUE	DE LA	VIOTTE	
RUE	DE	VITTEL	

D. Tarifs divers

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Forfait artisans par jour et par place en secteur payant	5,00 €	5,00 €
Ticket perdu tous parkings sauf Minjoz	14,00 €	14,00 €
Ticket perdu parking Minjoz	6,00 €	6,00 €
Carte d'abonnement ou carte de stationnement sur voirie perdue, volée ou endommagée	4,00 €	4,00 €

a) Procédure de dédommagement en réparation des problèmes de rendu monnaie présumés en caisses automatiques

Le client victime présumée d'une erreur de rendu monnaie en caisse automatique peut faire un recours auprès de l'exploitant en lui transmettant par courrier simple une lettre détaillant très précisément les faits. L'exploitant devra alors dédommager le plaignant sous la forme d'une ou plusieurs contremarques d'une valeur unitaire d'une heure de stationnement. La valeur cumulée des contremarques remises au client en dédommagement devra correspondre au montant présumé du préjudice, mais ne pourra excéder, en équivalence, un montant de 20 €. L'exploitant devra fournir mensuellement à la collectivité et aux services compétents de la Trésorerie un état récapitulatif des contremarques données en dédommagement. Il devra également conserver chaque lettre de réclamation ayant donné lieu à ces dédommagements pour justifier la distribution de ces contremarques sans contreparties financières.

Dans des cas exceptionnels, l'exploitant, sur demande écrite de la Collectivité (uniquement par l'intermédiaire de la Direction Voirie & Déplacements) pourra émettre des titres gratuits temporaires, comme par exemple :

- contremarques à destination de riverains de rues dont l'accès à une aire de stationnement privative est rendu impossible du fait de la collectivité,

- contremarques et abonnements nécessaires aux services municipaux,

- etc.

L'exploitant devra fournir mensuellement à la collectivité et aux services compétents de la Trésorerie un état récapitulatif des contremarques émises gratuitement dans ces cas exceptionnels.

b) Mise en place de facilités de paiement pour les formules d'abonnement annuel résidents en parkings

La Ville de Besançon propose différentes formules d'abonnements en parkings. Les formules d'abonnement mensuel, trimestriel ou annuel sont dégressives et offrent des solutions adaptées aux besoins de tous les usagers. Néanmoins, dans le cas des formules d'abonnement annuel, la réglementation actuelle nécessite un recouvrement par un titre de recettes unique émis à la souscription de l'abonnement. La collectivité souhaite faciliter l'accès aux abonnements de stationnement en parkings aux résidents qui sont contraints d'opter pour des formules payantes suite à la mutation ou la disparition de places de stationnement gratuites.

Ainsi, pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers résidents, il est proposé de faire bénéficier les formules d'abonnement suivantes d'un paiement échelonné en 3 fois :

- Stationnement résidentiel de nuit sur les parkings Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier

- Stationnement résidentiel 24 h/24 sur les parkings en enclos et en ouvrage

Les résidents désireux de bénéficier de cet aménagement auront la possibilité de régler le montant annuel de leur abonnement sur 3 mois consécutifs.

E. Frais de fourrière

Désignation (tarifs encadrés* selon arrêté ministériel du 26/07/2015)	Catégories de véhicules	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Opérations préalables*	Véhicules PL > 3,5 t	22,90	22,90
	Voitures particulières	15,20	15,20
	Autres véhicules immatriculés	7,60	7,60
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60	7,60
Enlèvement ou restitution sur place*	Véhicules PL > 3,5 t	122,00	122,00
	Voitures particulières	116,81	116,81
	Autres véhicules immatriculés	45,70	45,70
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70	45,70

Désignation (tarifs encadrés* selon arrêté ministériel du 26/07/2015)	Catégories de véhicules	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Garde journalière*	Véhicules PL > 3,5 t	9,20	9,20
	Voitures particulières	6,10	6,10
	Autres véhicules immatriculés	3,00	3,00
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00	3,00
Expertise*	Véhicules PL > 3,5 t	91,50	91,50
	Voitures particulières	61,00	61,00
	Autres véhicules immatriculés	30,50	30,50
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50	30,50
Intervention enlèvement véhicules brûlés	Tous véhicules	155,00	155,00
Intervention sauvegarde des véhicules (inondation, véhicules volés)	Tous véhicules	100,00	100,00
Jour de garde pour véhicules sauvés des eaux, volés ou brûlés - À compter du 11 ^{ème} jour	Tous véhicules	6,19	6,19
Jour de garde supplémentaire dans le cadre d'une enquête judiciaire	Tous véhicules	3,20	3,20

L'ensemble des frais occasionnés par l'enlèvement, le gardiennage et l'expertise d'un véhicule sont imputables à leur propriétaire, même en cas d'abandon délibéré et destruction de ce dernier.

Dans certaines conditions (Bisontin dont l'incendie de son véhicule à Besançon est d'origine criminelle, dont l'assurance ne couvre pas le risque incendie et qui autorise dans un délai de 15 jours la Ville à détruire son véhicule), le Maire a la possibilité de ne pas recouvrer la recette correspondante.

XX - Location de vélos en libre-service

Abonnements	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Abonnement journalier Durée de validité : 24 heures 1 ^{ère} demi-heure gratuite à chaque utilisation	1 €	1 €
Abonnement hebdomadaire Durée de validité : 7 jours 1 ^{ère} demi-heure gratuite à chaque utilisation	2 €	2 €
Au-delà d'une demi-heure, par heure (toute heure commencée est due)	1 €	1 €
Maximum de perception pour une journée	4 €	4 €
Abonnement annuel	16 €	16 €
Pour les détenteurs d'un abonnement au réseau de transport GINKO ou Citiz	11 €	11 €
Pour les détenteurs de la carte avantages jeunes	16 €	16 €
	Validité 15 mois au lieu de 12	Validité 15 mois au lieu de 12
Abonnements professionnels collectifs (collectivités, entreprises, associations)	49 €/an/carte (jusqu'à 9 cartes) 39 €/an/carte (à partir de 10 cartes)	49 €/an/carte (jusqu'à 9 cartes) 39 €/an/carte (à partir de 10 cartes)

XXI - Permis de stationnement - Permissions de voirie**Tableau A - Permis de stationnement**

N° des articles	Désignation	Unité	Durée	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% aug.
1	Occupation temporaire du sol par : · des matériaux de construction · échafaudages · emprise de chantier · bennes · camion nacelle, béton, pompe grue, etc.	m ²	Semaine	1,58 €	1,60 €	1,26 %
1.2	Plus-value pour occupation sur stationnement payant sur voirie ou parkings ouverts	m ²	Semaine	2,10 €	2,12 €	1 %
1.3	Plus-value pour occupation sur stationnement payant en parkings clos réglementés	u	Semaine	Dépend du parking : Recette hebdomadaire moyenne d'une place	Dépend du parking : Recette hebdomadaire moyenne d'une place	
2	Occupation temporaire du sur-sol par câble aérien ou canalisation	ml	Semaine	0,39 €	0,40 €	1,26 %
3	Accès entrée charretière	u	u	70,00 €	71,00 €	1,42 %
4	Autres permis de stationnement	u	u	70,00 €	71,00 €	1,42 %
5	Véhicules du dispositif Autopartage en stationnement				gratuit	

Tableau B - Permissions de voirie

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augm.
1	Occupation privative du sol ou du sous-sol par des ouvrages	m ²	An	13,20 €	13,40 €	1,5 %
2	Occupation privative du sol ou du sous-sol par des câbles ou canalisations	ml	An	13,20 €	13,40 €	1,5 %
3	Occupation privative du sous-sol par une galerie technique	m ³	An	27,30 €	27,60 €	1,09 %
4	Ouvrage privatif en surplomb du domaine public	m ²	An	105,00 €	106,00 €	1 %
5	Miroir	u	An	76,00 €	77,00 €	1,3 %
6	Accès station service	u	An	70,00 €	71,00 €	1,42 %
7	Abri avec publicité destiné aux usagers en déplacement, éclairé, équipé d'un dispositif d'affichage publicitaire composé au minimum de deux faces fixes et pouvant recevoir des panneaux d'information voyageurs	u	An	11,80 €	12,00 €	1,7 %
8	Mobilier urbain d'information avec une ou plusieurs surfaces publicitaires d'une dimension d'environ 2 m ² , éclairé, composé de 2 faces fixes et/ou équipé d'un système dynamique	u	An	11,80 €	12,00 €	1,7 %
9	Mobilier urbain d'information d'une dimension d'environ 8 m ² , éclairé, composé de 2 faces fixes et/ou équipé d'un système dynamique	u	An	11,80 €	12,00 €	1,7 %
10	Colonne d'affichage	u	An	11,80 €	12,00 €	1,7 %

Modalités d'application concernant les tableaux A et B

Article 1^{er} : En zone piétonnière et semi-piétonnière ainsi que dans les sites particuliers aménagés par la Ville, définis ci-dessous :

Centre-ville : Grande Rue entre la rue des Boucheries et la place Victor Hugo, rue Bersot entre les rues des Granges et d'Alsace, Place du Huit Septembre, Place Pasteur, rue Pasteur entre la place Pasteur et la rue Zola, place Marulaz, rue de la République et rue d'Alsace devant le bâtiment Saint-Pierre, rue des Boucheries, rue des Granges entre la place de la Révolution et la rue de la Bibliothèque, rue Battant entre place Jouffroy et la rue Champrond, rue Courbet, rue Claude Pouillet de la Grande Rue au n° 25 faubourg Rivotte côté pair, rue Jean Petit entre les rues Courbet et Goudimel, rue de Paris.

Planoise : Rue Marc Bloch, rue André Malraux, place René Cassin, rue André Boulloche, avenue du Parc, square Van Gogh, rue Picasso, place de l'Europe, rue Léonard de Vinci, rue Albrecht Dürer, rue Henri Matisse, rue Gauguin, rue Goya, rue Rembrandt, rue Renoir, rue Pierre Rubens, rue Jules Gauthier, rue Charles de Montalembert, rue Bonnefoy :

Les prix du tableau A (**sauf 1.2 et 1.3**), du tableau B (articles 1,2) sont doublés.

Article 2 : Le droit minimum perçu par autorisation ou permission sera de :

- 70 € hors zone piétonnière ou semi-piétonnière,
- 140 € en zone piétonnière ou semi-piétonnière.

Article 3 : Gratuité du stationnement pour un véhicule, en secteur payant, dès lors qu'il lui aura été délivré un permis de stationnement payant et pour un emplacement.

Article 4 : Le premier droit des autorisations mentionnées au tableau B des permissions de voirie, sera ramené à la moitié de la redevance annuelle si la demande a été faite le second semestre de l'année, mais en appliquant toujours le droit minimum.

Article 5 : L'exonération des droits d'occupation de la voie publique sera maintenue lors du ravalement de façade, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 1986 ; toutefois, elle sera limitée dans le temps à raison d'une semaine d'exonération pour 75 m² de façade ravalée à l'aplomb du domaine public, les ouvertures seront comptées comme surface pleine.

Article 6 : Les surfaces autorisées par l'arrêté de voirie devront être rigoureusement respectées. Chaque infraction constatée par un surveillant du domaine public fera l'objet d'une rectification du permis de stationnement ou de l'émission d'un permis complémentaire.

Article 7 : Exonération de droit :

- Pour la mise en place de mini-benne et de sac à gravats (contenance égale ou inférieure à 1 m³) à condition que la durée de pose soit égale ou inférieure à trois jours pour les mini-bennes et 24 heures pour les sacs à gravats. Ces dispositions sont applicables pour chaque chantier tous corps d'état confondus.
- Pour les associations à but non lucratif régies par la loi de 1901 désirant placer des enseignes provisoires à condition qu'aucune publicité étrangère à l'association ne figure sur les calicots : en aucun cas les calicots ne seront autorisés en travers des voies.
- Pour les éléments architecturaux des bâtiments et les balcons.
- Pour les projets visant l'intérêt public ou favorisant des négociations en vue de cet intérêt.

Article 8 : Ce tarif s'appliquera pour toute autorisation délivrée après le 31 décembre 2016.

XXII - Espaces Verts

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augmentation
1. Locations			
a) Location exceptionnelle de plantes vertes (par jour et par plante)	21,50 €	21,70 €	+ 0,99 %
b) Location exceptionnelle de l'exposition des baies sauvages (par jour et par panneau)	1,85 € Caution 170,00 €	1,90 € Caution 170,00 €	+ 2,7 %
c) Location exceptionnelle de l'exposition «traces et indices» (par jour)	65,00 € Caution 170,00 €	65,00 € Caution 170,00 €	0
2. Attraction pour enfants (poneys à Micaud) (redevance par an)	344,25 €	351,00 €	+ 1,97 %
3. Activité de sport loisir pour chiens «Canirun» Rodia	400,00 €	408,00 €	+ 2 %
4. Vente provenant des forêts communales, tarifs HT auxquels s'ajoute la TVA au taux en vigueur			
a) Bois de chauffage quartiers et rondins de bonne qualité en bûches de 1 m (en bord de route) le stère (taux de TVA au 01/11/2013 : 7 %)	28,91 € HT	29,20 € HT	+ 1 %
b) Bois de chauffage de qualité faible, à majorité bois blanc, charbonnette, en bûches de 1 m (en bord de route) le stère (taux de TVA au 01/11/2013 : 7 %)	17,46 € HT	17,65 € HT	+ 1,08 %
c) Bois de mauvaise qualité provenant d'arbres morts des rues et parcs (en bord de route) en bûches de 1 m le stère (taux de TVA au 01/11/2013 : 7 %)	5,75 € HT	5,80 € HT	+ 0,87 %
d) Bois de chauffage sur pied de qualité moyenne, le stère mesuré dans la coupe ou sur chemin d'exploitation le stère (taux de TVA au 01/11/2013 : 7 %)	6,03 € HT	6,09 € HT	+ 0,99 %
e) Bois de chauffage sur pied de bonne qualité, le stère mesuré dans la coupe ou sur chemin d'exploitation le stère (taux de TVA au 01/11/2013 : 7 %)	7,99 € HT	8,07 € HT	+ 1 %
f) Sangliers abattus le kg (taux de TVA au 01/11/2013 : 5,5 %)	4,20 € HT	4,24 € HT	+ 0,95 %
Forfait minimum comprenant les frais d'abattage et de transport (taux de TVA au 01/11/2013 : 19,6 %)	112,00 € HT	113,10 € HT	+ 0,98 %
g) Sangliers vifs le kg sur pied (taux de TVA au 01/11/2013 : 5,5 %)	4,20 € HT	4,24 € HT	+ 0,95 %
Forfait minimum comprenant les frais de vétérinaire (taux de TVA au 01/11/2013 : 19,6 %)	79,50 € HT	80,30 € HT	+ 1 %

XXIII - Matériel de prêt et livraison d'eau potable**A. Location matériel de prêt**

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Observations	% augm.
Tribune VAL 136, gradin Samia 216 places et podium roulant couvert Samia	416,16 €	416,16 €	Par type de matériel/jour, hors transport et installation	+ 0 %
Podiums non couverts Festitub et Méfran	4,88 €	4,88 €	Par m ² /jour	+ 0 %
Podium couvert 16 m ²	115,59 €	115,59 €	Par unité/jour	+ 0 %
Chaises plastiques et bancs de préau - Barrières - Panneaux et grilles d'exposition	1,28 €	1,28 €	Par unité/jour	+ 0 %
Tables, isoloirs, urnes	6,04 €	6,04 €	Par unité/jour	+ 0 %
Pavoisement (drapeaux, écussons, etc.)	3,75 €	3,75 €	Par unité/jour	+ 0 %
Elévateur de personnes à mobilité réduite	53,28 €	53,28 €	Par unité/jour	+ 0 %

La mise à disposition de matériel pour un week-end est facturée une seule journée.

B. Livraison d'eau potable

Facturée selon deux cas	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Observations	% augm.
Absence de réseau d'eau potable	32,26 €	32,26 €	Par camion de 6 m ³	+ 0,00 %
Présence d'un réseau d'eau potable	125,90 €	125,90 €	Par camion de 6 m ³	+ 0,00 %

C. Véhicules et engins

Cette proposition tarifaire s'inscrit dans le cadre des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte de tiers.

	Type de matériel	Coût au Km	Coût à l'heure	Coût à la journée	Augmentation		
					Km	Heure	Journée
0900	2 ROUES MOTORISEE	0,50 €			0 %		
1000	BERLINE	0,37 €			0 %		
2000	FOURGONNETTE	0,43 €			0 %		
3000	FOURGON	0,75 €			0 %		
3000	4 x 4 VL	0,84 €			0 %		
4000	CAMION STANDARD	0,91 €			0 %		
4000-5000	CAMION AVEC EQUIPEMENT	1,74 €	22,46 €		0 %	0 %	
4000-5000	HYDROCUREUR		47,93 €			0 %	

	Type de matériel	Coût au Km	Coût à l'heure	Coût à la journée	Augmentation		
					Km	Heure	Journée
7000	NACELLE		23,39 €			0 %	
	BALAYEUSE LAVEUSE		30,28 €			0 %	
	TRACTEUR (agricole - forestier)		26,29 €			0 %	
	TRACTEUR ROUTIER	2,53 €			0 %		
	REMORQUE			21,13 €			0 %
	SEMI REMORQUE			35,66 €			0 %
	BENNE POMPE		42,76 €			0 %	
	CAISSON			21,34 €			0 %
	MATERIEL DE LEVAGE		16,72 €			0 %	
	MATERIEL DE TP		31,96 €			0 %	
	BIBLIOBUS	4,20 €			0 %		

XXIV - Urbanisme/Dossier PLU

Tarifs identiques à 2016

Tarifs TTC à l'unité

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Photocopies Noir & Blanc		
A4 - Simple ou recto/verso	0,15 €	0,15 €
A3 - Simple ou recto/verso	0,20 €	0,20 €
Extrait de plans couleur		
A4	0,30 €	0,30 €
A3/A2	0,50 €	0,50 €
A1/A0	1,00 €	1,00 €
Fichier numérique		
CD Rom	3,00 €	3,00 €
Dossier complet PLU sur papier	895,00 €	895,00 €

XXV - Taxe d'aménagement

Pour mémoire depuis le 1^{er} mars 2012 : le montant de la taxe est égal à la surface du plancher x valeur forfaitaire (660 €) x 4 % (taux voté par la commune).

XXVI - Service de l'eau potable

A. Prix de vente de l'eau

A compter du 1^{er} janvier 2016 une nouvelle structure tarifaire de l'eau potable a été mise en place : le tarif durable. Il est proposé de maintenir les seuils entre les tranches et d'appliquer + 1 ct aux tranches 2 et 3.

	Tarif 2016	Tarif 2017	Evolution 2017/2016
Tarif 1 : volume eau de boisson, de 0 à 3 m ³	0,00 €	0,00 €	0 %
Tarif 2 : volume dit usuel, de 3 à 80 m ³	1,02 €	1,03 €	0,98 %
Tarif 3 : volume dit de confort, au-delà de 80 m ³ , sans plafond	1,09 €	1,10 €	0,92 %

La **redevance de pollution domestique** versée à l'Agence de l'Eau est fixée pour 2017 à **0,29 €** par mètre cube d'eau vendu, montant identique à 2016.

La **redevance pour prélèvement** versée à l'Agence de l'Eau est fixée pour 2017 à **0,05 €** par mètre cube d'eau vendu, montant identique à 2016.

La **TVA**, aux taux en vigueur, vient s'ajouter aux tarifs indiqués ci-dessus.

B. Tarifs des branchements d'eau

Depuis 2014, le coût de réalisation des branchements d'eau est calculé de la manière suivante :

- Terrassement : coût réel de réalisation avec un plafond de 2 000 € HT. Ce coût est établi pour chaque branchement à partir du bordereau des prix remis par l'entreprise titulaire du marché de réalisation des branchements pour l'année en cours. Le cas échéant, la collectivité prend en charge la différence entre ce plafond de 2 000 € HT et le coût total du terrassement.

Remarques :

- Si l'unité foncière dispose déjà d'un branchement suffisant pour le projet, tout branchement supplémentaire sera facturé au coût réel. Le propriétaire devra supporter les frais pour les travaux de suppression du branchement d'eau existant.
- Si le client souhaite une localisation différente de celle proposée par le service, il en supportera le coût réel sans plafond pour le terrassement.
- Si plusieurs branchements sont souhaités sur la même unité foncière, seul le moins cher bénéficiera du plafonnement.
- Regard de compteur : le client peut fournir et poser lui-même un regard respectant les prescriptions techniques du service de l'eau, il peut aussi acheter un regard incongelable auprès du Département Eau et Assainissement (prix ci-après), ou encore acheter le regard de compteur dans le cadre du marché de réalisation des branchements (BPU).

- Plomberie : réalisation en régie et application au client de la grille des tarifs ci-après passibles d'une TVA au taux en vigueur :

DESIGNATION	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution
PLOMBERIE * :			
- Partie forfaitaire : collier, robinet de prise en charge et bouche à clé, complète pour :			
. branchement en PE Ø 32	330,00 €	350,00 €	6,06 %
. branchement en PE Ø 50	390,00 €	430,00 €	10,26 %
. branchement en diamètre 60 mm	639,00 €	645,00 €	0,94 %
. branchement en diamètre supérieur à 60 mm	740,00 €	750,00 €	1,35 %
- Prix du mètre linéaire :			
. canalisation en PE Ø 32 extérieur	4,25 €	4,25 €	0,00 %
. canalisation en PE Ø 50 extérieur	12,70 €	8,00 €	- 37,01 %
. canalisation en PE Ø 63 extérieur	18,80 €	12,00 €	- 36,17 %
. canalisation en PE Ø 75 extérieur	28,80 €	16,00 €	- 44,44 %
. canalisation en PE Ø 90 extérieur	42,70 €	20,00 €	- 53,16 %
. canalisation en PE Ø 110 extérieur		24,00 €	prix nouveau
. canalisation en fonte			
. diamètre 60 mm intérieur	20,60 €	20,80 €	0,97 %
. diamètre 80 mm intérieur	24,50 €	24,75 €	1,02 %
. diamètre 100 mm intérieur	30,20 €	30,50 €	0,99 %
. diamètre 150 mm intérieur	43,50 €	44,00 €	1,15 %
. diamètre 200 mm intérieur	61,50 €	62,00 €	0,81 %
- Partie forfaitaire au niveau du compteur : Fourniture et pose du robinet d'arrêt amont, du compteur (location), du clapet anti-retour et purges			
. pour compteur de 15 et 20 mm	90,00 €	91,00 €	1,11 %
. pour compteur de 25 mm	132,00 €	133,00 €	0,76 %
. pour compteur de 30 mm	137,00 €	138,00 €	0,73 %
. pour compteur de 40 mm	142,00 €	144,00 €	1,41 %
- Partie forfaitaire au niveau du compteur : Fourniture et pose uniquement * de la vanne d'arrêt amont et du compteur (location) :			
. pour compteur de 50 mm	223,00 €	225,00 €	0,90 %
. pour compteur de 60 mm	223,00 €	225,00 €	0,90 %
. pour compteur de 80 mm	234,00 €	236,00 €	0,85 %
. pour compteur de 100 mm	244,00 €	246,00 €	0,82 %
. pour compteur de 150 mm	325,00 €	328,00 €	0,92 %
. pour compteur de 200 mm	447,00 €	451,00 €	0,89 %
* Les pièces de raccords et les équipements particuliers (clapet anti-retour, vanne...) sont facturés en sus au prix d'achat majoré de 20 %.			

DESIGNATION	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution
REGARD DE COMPTAGE NEUF OU REHABILITATION :			
- Fourniture et pose sans terrassement du regard de comptage incongelable sous domaine privé pour compteur de 15 et 20 mm	459,00 €	459,00 €	0,00 %
REHABILITATION DE REGARD :			
- Fourniture et pose d'une tôle striée 2 portes 80 x 80 cm avec fixation	259,00 €	259,00 €	0,00 %
- Fourniture et pose d'une tôle striée 2 portes 100 x 100 cm avec fixation	290,00 €	290,00 €	0,00 %
- Fourniture et pose de 1 à 3 échelons dans le regard	104,00 €	104,00 €	0,00 %

C. Redevances d'abonnement

Cette redevance, passible d'une TVA au taux en vigueur, est destinée à couvrir, au moins partiellement, les frais fixes du service d'eau potable. Les montants sont indexés sur le calibre du compteur posé qui comprend 11 classes. La tarification de la classe 11 est également appliquée pour les poteaux d'incendie non équipés de comptage, afin d'inciter les usagers à la régularisation de leur situation, par l'installation de compteurs.

Les montants de redevance à appliquer en 2017 restent identiques à ceux de 2016.

Classe d'abonnement	Calibre	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution	Remarques
1	15 mm	20,70 €	20,70 €	0,00 %	
2	20 mm	27,70 €	27,70 €	0,00 %	
3	25 mm	35,70 €	35,70 €	0,00 %	
4	30 mm	41,90 €	41,90 €	0,00 %	
5	40 mm	72,30 €	72,30 €	0,00 %	
6	50 mm	86,00 €	86,00 €	0,00 %	
7	60 mm	99,50 €	99,50 €	0,00 %	
8	80 mm	176,50 €	176,50 €	0,00 %	
9	100 mm	330,00 €	330,00 €	0,00 %	
10	150 mm	654,00 €	654,00 €	0,00 %	
11	200 mm	1 190,00 €	1 190,00 €	0,00 %	Appliqué aussi par poteau d'incendie sans comptage

D - Frais d'accès au service

Cette redevance est perçue avec la première facture de consommation lors d'un changement d'abonné. Son montant est fixé en 2017 à 36,20 € HT, soit une augmentation de 1,12 %. Elle est passible d'une TVA au taux en vigueur.

E - Tarifs de diverses prestations

Ces tarifs sont soumis à une TVA au taux en vigueur.

DESIGNATION	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution
Coût horaire d'un agent d'exploitation	38,50 €	39,00 €	1,30 %
Fermeture ou réouverture d'un branchement pour convenance personnelle de l'abonné	31,00 €	31,50 €	1,61 %
Réouverture d'un branchement fermé suite à non-paiement des sommes dues ou acte délictueux énoncé au règlement	81,50 €	82,00 €	0,61 %
Forfait recherche de fuites sous domaine privé, hors coût de main d'œuvre	58,70 €	59,50 €	1,36 %
Frais de vérification d'un compteur :			
. correspondant à un jaugeage	70,10 €	71,00 €	1,28 %
. correspondant à un étalonnage aux 3 débits (Qminima, Qmaxima, Qtransition) sur banc d'essai agréé	171,00 €	173,00 €	1,17 %
Frais de relance pour absence de communication d'index après deux périodes consécutives de relève	73,00 €	73,50 €	0,68 %
Branchement provisoire sur poteau incendie : forfait pose et dépose, hors consommation d'eau	132,35 €	133,00 €	0,49 %
Compteur : disparition ou détérioration due à une cause étrangère à la marche normale (choc extérieur, incendie, introduction de corps étrangers, carence de l'abonné dans la protection...)	101,50 €	102,00 €	0,49 %
Transaction spéciale en cas de constat de prise d'eau illégale	580,00 €	585,00 €	0,86 %
Forfait de mise en sécurité préalable du chantier de remise en état et de mobilisation en urgence d'agents d'intervention, hors travaux de réparation en tant que tels	518,00 €	525,00 €	1,35 %
Forfait pour déplacement induit d'un agent du service suite à demande d'un usager, d'un abonné, ou tout donneur d'ordre		165,20 €	création
Intervention d'un agent du service du fait d'une erreur d'une entreprise (plombier, terrassier...)		165,20 €	création

F - Tarifs divers

DESIGNATION	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution
Non restitution de carafe	Coût unitaire de la carafe	Coût unitaire de la carafe	-
Non restitution de jerrican	30 €	30 €	0,00 %
Non restitution de caisse contenant 6 carafes	30 €	30 €	0,00 %

XXVII - Service de l'assainissement

A. Redevance assainissement

La redevance assainissement est appliquée à la consommation d'eau potable des habitations, immeubles et établissements raccordés au réseau d'assainissement. Un montant équivalent est appliqué à la consommation d'eau potable des immeubles raccordables, dès la mise en service de l'égout public.

Il est proposé d'augmenter le tarif de la part variable pour 2017 de 1 ct soit de 0,99 à 1 €/m³ HT.

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte versée à l'Agence de l'Eau est fixée pour 2017 à 0,155 € par mètre cube d'eau vendu, contre 0,16 € en 2016.

B. Tarifs des branchements d'assainissement

1) Cas des branchements d'immeubles existants réalisés sur réseaux d'égout existants

A partir de 2013 et jusque fin 2017, il est proposé d'appliquer le **coût réel de réalisation des branchements, sans plafonnement**. Ce coût est établi pour chaque branchement à partir du bordereau des prix remis par l'entreprise titulaire du marché de réalisation des branchements pour l'année en cours. Le taux de TVA réduit en vigueur est appliqué pour le raccordement des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, sous réserve de fourniture par le propriétaire de la déclaration sur l'honneur prévue par la circulaire du 14 septembre 1999. Durant cette période, les constructions liées à ces branchements ne sont pas assujetties à la Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC).

2) Cas des branchements d'immeubles neufs réalisés sur réseaux d'égout existants

Depuis 2013, il est proposé d'appliquer le **coût réel de réalisation des branchements avec un plafond de 3 500 € HT**. Ce coût est établi pour chaque branchement à partir du bordereau des prix remis par l'entreprise titulaire du marché de réalisation des branchements pour l'année en cours. Le cas échéant, la collectivité prend en charge la différence entre ce plafond de 3 500 € HT et le coût total du branchement. Les constructions liées à ces branchements sont assujetties à la Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC).

Remarques :

- Si l'unité foncière dispose déjà d'un branchement, tout branchement supplémentaire sera facturé au coût réel. Le propriétaire devra supporter les frais pour les travaux de suppression du branchement d'assainissement existant.

- Si le client souhaite une localisation différente de celle proposée par le service, il en supportera le coût réel des travaux sans plafonnement.

- Si plusieurs branchements sont souhaités sur la même unité foncière, seul le moins cher bénéficiera du plafonnement.

Le taux de TVA réduit en vigueur est appliqué pour le raccordement des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, sous réserve de fourniture par le propriétaire de la déclaration sur l'honneur prévue par la circulaire du 14 septembre 1999.

3) Cas des branchements réalisés dans le cadre des extensions du réseau d'assainissement

Il est proposé d'appliquer pour l'année 2017 un pourcentage d'augmentation de l'ordre de 1 % par rapport aux tarifs 2016, ce qui porte le montant de la participation forfaitaire de 1 752 € HT à 1 770 € HT. A cela s'ajoute la TVA au taux en vigueur.

Pour le raccordement des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans, sous réserve de fourniture par le propriétaire de la déclaration sur l'honneur prévue par la circulaire du 14 septembre 1999, ce montant est également porté de 1 752 € HT à 1 770 € HT. A cela s'ajoute la TVA au taux en vigueur.

Jusque fin 2017, les constructions existantes liées à ces branchements ne sont pas assujetties à la Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC).

C. Participation financière à l'assainissement collectif (PFAC) - Délibération n° 51 du 12 novembre 2012

Il est proposé de tenir compte de l'objectif de l'agglomération d'un transfert de compétence au 1^{er} janvier 2018 et au bilan fait sur l'ensemble du périmètre en matière de PFAC pour adopter les tarifs proposés à l'ensemble des collectivités dans le but de préparer la convergence tarifaire.

Le forfait n° 1 s'applique au 1^{er} logement. Il est arrêté à 2 000 € (contre 2 500 € en 2016).

Le forfait n° 2 s'applique du 2^{ème} au 50^{ème} logement. Il est arrêté à 1 100 € par logement supplémentaire (1 000 € en 2016).

Le forfait n° 3 s'applique à partir du 51^{ème} logement. Il est arrêté à 500 € par logement supplémentaire (pas d'évolution par rapport à 2016).

Le montant de la PFAC n'est pas assujetti à la TVA.

D. Participation financière à l'assainissement collectif pour les usages assimilés domestiques (PFAC AD) - Délibération n° 52 du 12 novembre 2012

Une nouvelle grille tarifaire est proposée, reprenant le même forfait de base pour un bâtiment dont la surface de plancher est inférieur à 200 m², mais avec un prix par m² supplémentaire au-delà de 200 m² remplaçant des forfaits par tranche :

< 200 m ²	200 à 500 m ²	501 à 2 000 m ²	> 2 000 m ²
Forfait	Prix par m ² supplémentaire		
2 500 €	9 €	6 €	4 €

Le montant de la PFAC AD n'est pas assujetti à la TVA. Pour les extensions d'activité, la PFAC-AD à payer sera la différence entre le montant applicable à la nouvelle surface et celui applicable à la surface avant travaux.

E. Redevance de traitement des matières de vidange

Il est proposé d'appliquer au tarif 2016 (12,85 € HT) une augmentation de l'ordre de 1,2 % : **soit 13 € HT pour 2017**, pour la tonne de matières de vidange traitée. A ce tarif, s'ajoute le TVA au taux en vigueur.

F. Prestations effectuées par le service Assainissement pour le compte des collectivités voisines et des tiers

DESIGNATION	UNITE DE MESURE	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Evolution
Traitement des boues issues des stations d'épuration des collectivités voisines	tonne de matières sèches traitée	435,00 €	440,00 €	1,15 %
Interventions mécaniques, hydrocureur	heure	57,30 €	58,00 €	1,22 %
Coût horaire d'un agent d'exploitation	heure	38,50 €	39,00 €	1,30 %
Equipe de 2 agents avec matériel d'inspection vidéo	heure	134,00 €	135,50 €	1,12 %
Equipe de 2 agents avec matériel de radiodétection	heure	62,50 €	63,00 €	0,80 %
Véhicule série 2000 et 3000	heure	4,55 €	4,60 €	1,10 %
Véhicule série 4000 et 5000 sauf hydrocureur	heure	20,50 €	20,70 €	0,98 %
Contrôle de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées, dans le cadre de transactions immobilières, en fonction du niveau de connaissance des installations :				
- Sans investigations sur place	forfait	42,00 €	44,00 €	4,76 %
- Avec investigations sur place	forfait	84,00 €	88,00 €	4,76 %
Mise en sécurité préalable du chantier de remise en état et de mobilisation en urgence d'agents d'intervention, hors travaux de réparation en tant que tels	forfait	520,00 €	525,00 €	0,96 %
Nettoyage d'une zone de dépotage autorisée ou non, souillée par des produits autorisés ou non : Dont manœuvres d'exploitation destinées à réduire les conséquences sur le process, hors éventuelles perte d'exploitation en cas d'arrêt de filière de traitement et hors poursuites judiciaires	forfait	1 015,00 €	1 025,00 €	0,99 %
Transaction spéciale en cas de constat de présence d'un tiers dans le réseau ou les ouvrages, sans accord préalable du service	forfait		321,20 €	nouveau
Transaction spéciale en cas de constat de rejet non autorisé au réseau d'assainissement	forfait		500,00 €	nouveau
Vidange d'un hydrocureur privé au réseau d'assainissement après accord du service	tonne		13,00 €	nouveau
Vidange d'une fosse septique dans le cadre de sa suppression et de la vérification de la conformité d'habitation *	forfait	Gratuit dans la période de 2 ans préalable à la pénalité de «doublement» de la redevance		
Vidange d'une fosse septique dans le cadre de sa suppression et de la mise en conformité d'un assainissement non collectif **	forfait	Gratuit	Gratuit	
Assistance aux communes et syndicats dans leurs actions de réduction des déversements de toxiques dans les systèmes d'assainissement, en particulier pour les démarches de gestion des effluents non domestiques	forfait	150,00 €	150,00 €	0,00 %

* Cette mesure ne s'applique que dans la partie COLLECTIVE du zonage d'assainissement, et pour les bâtiments à usage d'habitation d'un seul foyer.

** Cette mesure ne s'applique que dans la partie NON COLLECTIVE du zonage d'assainissement, et pour les bâtiments à usage d'habitation d'un seul foyer.

G. Assainissement non collectif

La redevance est appliquée suite à la réalisation du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes, ou une fois la vérification de conception et d'exécution des installations neuves effectuée. La redevance d'assainissement non collectif a été réduite à 28 € HT/an en 2013. Il est proposé pour 2017 de conserver ce montant, auquel s'ajoute la TVA au taux en vigueur.

XXVIII - Tarifs des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte de tiers

S'agissant de prestations non concernées par des tarifs spécifiques, les interventions municipales sont facturées au prorata du nombre d'heures sur la base du coût horaire moyen d'un agent municipal, soit 38,38 €/heure.

A. Prestations techniques

Il est proposé pour 2017 les tarifs horaires suivants :

- 32,97 € pour les prestations de Bâtiment (peinture, électricité bâtiment, plomberie, menuiserie, serrurerie) et de Voirie Propreté
- 36,06 € pour les prestations de Voirie Infrastructure, Signalisation, Eclairage Public ainsi que pour les prestations des Espaces Verts
- 43,27 € pour le chauffage des bâtiments
- 63,36 € pour la prestation maîtrise d'œuvre ou assistance du maître d'ouvrage.

- Intervention sur voirie

a. Mise en place, maintenance et enlèvement de signalisation de chantier dans le cadre d'un chantier programmé

Ce tarif comprend l'intervention programmée du service Gestion des Déplacements Urbains sur différents sites de la Ville dans les cas ci-après :

Forfait d'intervention hors main d'oeuvre et hors fourniture (panneaux) :

- **200 €** en dehors de la période d'heures ouvrées, en semaine, comprise entre 17 h et 7 h 30.
- **500 €** les week-ends (du vendredi 17 h au lundi 7 h 30) et jours fériés.

Cette prestation s'applique à l'ensemble des chantiers programmés organisés sur le territoire de la Ville de Besançon sous maîtrise d'œuvre privée ou publique.

La réalisation du chantier sera organisée et réalisée suite à la validation (devis signé) d'un tiers ou d'une entreprise et suite à l'obtention des diverses autres autorisations administratives nécessaires et obligatoires pour intervenir sur l'espace public.

b. Mise en place, maintenance et enlèvement de signalisation de chantier

- signalisation de type AK et BK :
7,50 €/unité par ½ journée (inférieur à 4 h dès la première heure).
- signalisation de type K :
5 €/unité par ½ journée (inférieur à 4 h dès la première heure).

Une minoration de 50 % sera appliquée sur les prix de signalisation de type AK, BK, K et panneau d'information, pour les chantiers sous maîtrise d'ouvrage Enédis et GRDF (occupants de droit uniquement)

- signalisation de type AK et BK :
3,75 €/unité par ½ journée (inférieur à 4 h dès la première heure).

- signalisation de type K :
2,50 €/unité par ½ journée (inférieur à 4 h dès la première heure).

- signalisation de type panneau d'information chantier :
50 €/unité quelle que soit la durée.

- Neutralisation d'une place de stationnement gratuite : **3 €** la place/jour (ou 5 mètres linéaires)

- Neutralisation d'une place de stationnement payante : **5 €** la place/jour (ou 5 mètres linéaires).

- Mise en œuvre de signalisation de type J11 (balisettes souples) dans le cadre d'une neutralisation de stationnement : 90 € l'unité (fourniture et pose).

c. Prestation de marquage et de suppression de marquage routier

Réalisation de marquage routier en lieu et place d'une entreprise. Ce tarif s'applique lorsqu'une entreprise n'a pas respecté les conditions du règlement de voirie (réfection du marquage routier) :

Forfait : **700 €**

Le m² : **10 €.**

Suppression de signalisation horizontale (rabotage) en lieu et place de l'entreprise. Ce tarif s'applique lorsqu'une entreprise n'a pas respecté les conditions du règlement de voirie (réfection du marquage routier) :

Forfait : **700 €**

Le m² : **15 €.**

d. Interventions d'urgence suite à un accident ou incident sur l'espace public

Plus-value pour les interventions **d'urgence** hors main d'oeuvre et hors fournitures :

- **100 €** dans les périodes d'heures ouvrées, en semaine, comprise entre 7 h 30 et 17 h

- **300 €** en dehors de la période d'heures ouvrées, en semaine, comprise entre 17 h et 7 h 30 (intervention de l'astreinte).

- **500 €** les week-ends (du vendredi 17 h au lundi 7 h 30) et jours fériés (intervention de l'astreinte).

Ces prestations s'appliquent à l'ensemble des interventions d'urgence (accidents, incidents) sur le territoire de la Ville de Besançon.

e. Neutralisation de stationnement

- Mise en place et récupération de panneaux de stationnement interdit en lieu et place d'une entreprise, d'un particulier ou dans le cadre d'un déménagement.

Forfait : 150 €

Ce tarif comprend la mise à disposition et la mise en place de 1 à 3 panneaux sur le terrain minimum 7 jours en amont du déménagement.

Forfait : 200 €

Ce tarif comprend la mise à disposition et la mise en place de 4 à 8 panneaux sur le terrain minimum 7 jours en amont du déménagement.

Dans le cadre des déménagements des particuliers, la mise à disposition des panneaux est gratuite. Les conditions d'enlèvement de la signalisation sont précisées dans un arrêté municipal délivré aux particuliers qui en font la demande. En outre, il sera appliqué un tarif de non restitution des panneaux dans les conditions définies ci-après :

- **15 € / unité** - tarif pour non restitution d'un panneau de type B6

- **5 € / unité** - tarif pour non restitution d'un lest caoutchouc.

• Forfait fléchage événementiel

Tarif : **350 €**

Ce tarif s'applique à toutes les demandes de fléchage temporaire des manifestations à caractère commercial (non organisées par la Ville de Besançon). Ce tarif comprend la fabrication de plus ou moins 10 panneaux, la pose et la dépose de panneaux temporaires sur le terrain.

Ce tarif s'applique également à tous les fléchages temporaires des manifestations organisées à Micropolis (en dehors des conditions précisées dans la convention avec la SEM Micropolis).

• Autre fléchage événementiel (en dehors des conditions citées ci-dessus)

Tarif : **15 € / le panneau**

Ce tarif s'applique à toutes les demandes de fléchage temporaires des manifestations non commerciales (associations, séminaires, colloques, portes ouvertes, etc.) non pilotées par la Ville de Besançon. Ce tarif comprend la fabrication, la pose et la dépose d'un panneau temporaire sur le terrain. Le nombre de panneaux pour couvrir l'intégralité d'une manifestation sera déterminé par le service Gestion des Déplacements Urbains de la Ville de Besançon et restera dans la limite de 10 panneaux maximum par manifestation.

- Forfaits comptage sur voirie

Tarif : **300 €** la réalisation d'un point de comptage avec fourniture de données brutes de véhicules sur une durée de 7 jours consécutifs.

- Enlèvement de graffiti

Tarifs dégressifs par tranches :

. Tranche de 0 à 125 m² : **2,30 €/m²** (+ 2,68 %)

. Tranche > 125 m² : **1,15 €/m²** (+ 2,68 %)

La facturation au forfait horaire hors contrat :

- Tarif : 99,50 € / heure (+ 1,53 %)

- Enlèvement et élimination de dépôts sauvages

Forfait :

1^{ère} intervention : 50 €

A partir de la 2^{ème} intervention et pour chaque intervention : 160 €

- Délivrance de clefs, télécommandes

1) Prêt de clefs de bornes

Tarif : caution de 46 €

2) Délivrance de télécommandes pour bornes escamotables de contrôle d'accès et de modules sonores de feux piéton

Tarif : caution de 46 € (encaissable et payable par chèque).

B. Gardiennage - Salles

Si nécessaire et selon les salles, il est proposé de facturer le coût de gardiennage supplémentaire à 21,30 € par heure et par salle.

POLE CULTURE ET DEVELOPPEMENT

XXIX - Musées du Centre : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Musée du Temps

A. Entrées et animations

• Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Le musée est actuellement fermé. Aucune billetterie en place. Aucun droit d'entrée ni d'animation n'est perçu pour les projets programmés dans le cadre du hors les murs organisé par le musée pendant sa période de fermeture.

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée Hors les murs	Animation, visite guidée	Ateliers
Tarifs individuels et groupes			
Tous les jours	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

• Musée du Temps

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée MDT	Animation, visite guidée	Ateliers
Tarifs individuels			
Plein tarif :			
du lundi au vendredi inclus	5,00 €	1,50 €	3,00 €
Demi-tarif :			
Samedi	2,50 €	1,50 €	3,00 €
Gratuit			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimanche ▪ Jours fériés ouverts ▪ Manifestations nationales et organisées par la Ville ▪ Nocturne (à partir de 18 h) ▪ Lors de période de travaux ou d'installations d'expositions 	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Pass Musées (muséum pass)			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plein tarif pour 1 adulte et 5 enfants ▪ Tarif réduit pour 1 adulte et 5 enfants ▪ Plein tarif pour 2 adultes et 5 enfants ▪ Tarif réduit pour 2 adultes et 5 enfants 	98,00 € 92,00 € 183,00 € 177,00 €		
Tarif réduit sur présentation d'une pièce justificative :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes de 60 ans et plus ▪ Amis des musées hors de Besançon ▪ Détenteurs des cartes CEZAME-COS Ville de Besançon, ▪ 1 h avant la fermeture du musée (17 h/18 h) 	2,50 €	1,50 €	3,00 €

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée MDT	Animation, visite guidée	Ateliers
Gratuité d'entrée sur présentation d'une pièce justificative :			
Tarifs individuels			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 18 ans et étudiants (- de 26 ans) ▪ Détenteurs de la carte Avantage Jeunes ▪ Titulaires d'une carte de réduction SNCF famille nombreuse ▪ Détenteur de la carte Cezam/fracas ▪ Détenteur et 1 accompagnateur de la carte Culture (Ministère de la Culture) ▪ Titulaires de la carte GINKO (abonnement annuel) ▪ Adhérents de l'association des Amis des différents musées de Besançon ▪ Partenaires (associatifs, scientifiques, sportifs, institutionnels, entreprises...) ▪ Adhérents de la Maison des Artistes ▪ Visiteurs handicapés et accompagnateurs ▪ Membres de l'ICOM ▪ Journalistes ▪ Bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi ▪ Possesseurs visi'pass acheté sur les autres sites partenaires ▪ Habitants des villes jumelées sur présentation d'un justificatif de domicile 	GRATUIT	1,50 €	3,00 €
Tarifs de groupes			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes maternelles accompagnées de leurs enseignants ▪ Visiteurs accompagnés d'un guide mandaté par l'Office de Tourisme ou le service Mission Patrimoine/Amis des Musées de Besançon /Mécènes ▪ Groupes à caractère social ▪ Lors de période de travaux ou d'installations d'expositions 	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes primaires, secondaires et enseignement supérieur accompagnés de leur enseignant ▪ Groupes périscolaires accompagnés d'animateurs ▪ Groupes de visiteurs handicapés et accompagnateurs ▪ Groupe d'enseignants en formation, adultes en formation professionnelle 	GRATUIT	1,50 €	1,50 €
Groupe à partir de 15 personnes jusqu'à 30 personnes (hors convention Office du Tourisme)	2,50 €	51,20 € (forfait pour le groupe)	51,20 € (forfait pour le groupe)
Supplément visite ou animation en langue étrangère		25,60 € (forfait pour le groupe)	25,60 € (forfait pour le groupe)
Accueil groupe de 15 à 30 personnes hors horaires d'ouverture des musées avec visite incluse	122,80 € (forfait pour le groupe)		

Toute réservation annulée moins de 48 h avant la date de la visite fera l'objet d'une facturation à taux plein.

B. Moulages en vente dans les Musées du Centre

MOULAGES	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Amulette Séramon	3,00 €	3,00 €
Scarabée (petit modèle)	3,00 €	3,00 €
Pilier Djed	5,00 €	5,00 €
Petite lampe à huile	5,00 €	5,00 €
Scarabée (moyen modèle)	7,00 €	7,00 €
Hache à douille	8,00 €	8,00 €
Oeil Oudjat	8,00 €	8,00 €
Lampe à huile	8,00 €	8,00 €
Petit chaouabti	9,00 €	9,00 €
Lampe Pompéï	9,00 €	9,00 €
Assiette	9,00 €	9,00 €
Médaille de Victor Hugo par David D'Angers	9,00 €	9,00 €
Petit Victor Hugo (pommeau de cane)	12,00 €	12,00 €
Joueur de billes	12,00 €	12,00 €
Bas-relief Utinam	12,00 €	12,00 €
Dieu Mars	14,00 €	14,00 €
Télesphore	14,50 €	14,50 €
Christ en croix	15,00 €	15,00 €
Applique tête de lion	15,00 €	15,00 €
Médaille de Charles Fourier	15,00 €	15,00 €
Armoiries	15,50 €	15,50 €
Lampe Satyre	15,50 €	15,50 €
Scarabée égyptien (résine)	15,50 €	15,50 €
Petit taureau à 3 cornes	17,50 €	17,50 €
Amour à l'arc	17,50 €	17,50 €
Doryphore	17,50 €	17,50 €
Oenochoé anthropomorphe	17,50 €	17,50 €
Grand pilier de djed	17,50 €	17,50 €
Buste enfant (résine)	17,50 €	17,50 €
Ibis	17,50 €	17,50 €
Tête de prêtre chauve d'Hathor	17,50 €	17,50 €
Petit buste Victor Hugo	19,00 €	19,00 €
Epona	19,50 €	19,50 €

MOULAGES	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Vase céramique	19,50 €	19,50 €
Fortune debout	19,50 €	19,50 €
Scarabée sur socle	19,50 €	19,50 €
Taureau Apis	19,50 €	19,50 €
Médaille Pasteur	20,50 €	20,50 €
Poignard danois	21,50 €	21,50 €
Bacchus	21,50 €	21,50 €
Jeune enfant	22,50 €	22,50 €
Tête de chat	22,50 €	22,50 €
Sekmet	22,50 €	22,50 €
Déesse Rome	22,50 €	22,50 €
Grand vase	23,50 €	23,50 €
Jarre imitation terre sigillée	23,50 €	23,50 €
Griffon gallo-romain ailé	23,50 €	23,50 €
Dieu à l'oiseau	24,50 €	24,50 €
Mercure gaulois	24,50 €	24,50 €
Vénus baigneuse	24,50 €	24,50 €
Minerve	24,50 €	24,50 €
Hercule, bronze d'après l'Hercule Farnèse	24,50 €	24,50 €
Jeune fille debout	24,50 €	24,50 €
Vénus debout	24,50 €	24,50 €
Mercure drapé	24,50 €	24,50 €
Ange applique	25,00 €	25,00 €
Le secret	25,50 €	25,50 €
Osiris 18 cm	25,50 €	25,50 €
Faucon	25,50 €	25,50 €
Grand chaouabti	25,50 €	25,50 €
Défense	28,50 €	28,50 €
Bacchus couronné	28,50 €	28,50 €
Tête de mule	29,00 €	29,00 €
Mercure nu	29,00 €	29,00 €
Ange ailé	30,00 €	30,00 €
Main de Victor Hugo	31,00 €	31,00 €
Lampe à huile Herculaneum	31,00 €	31,00 €
Buste de Victor Hugo avec instrument de musique	34,00 €	34,00 €
Vénus	34,50 €	34,50 €
Mercure demi-nu	34,50 €	34,50 €

MOULAGES	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Ephèbe debout se tenant la tête	34,50 €	34,50 €
Chouette par Pompon	35,00 €	35,00 €
Cheval d'Epona	38,00 €	38,00 €
Tête de mule sur socle	39,00 €	39,00 €
Dieu au maillet	40,00 €	40,00 €
Osiris	45,50 €	45,50 €
Aigle de Besançon	45,50 €	45,50 €
Isis allaitant Horus	50,50 €	50,50 €
Bas-relief égyptien	52,50 €	52,50 €
Ours par Pompon	55,00 €	55,00 €
Oie par Pompon	55,00 €	55,00 €
Panthère par Pompon	55,00 €	55,00 €
Hippopotame par Pompon	55,00 €	55,00 €
Léda et le cygne	62,00 €	62,00 €
Tête de taureau	62,00 €	62,00 €
L'Amour puni	71,00 €	71,00 €
Tête de Christ sur socle	71,00 €	71,00 €
Tête de taureau sur socle	77,00 €	77,00 €
Tête d'enfant sur socle	77,00 €	77,00 €
Enfant endormi	86,00 €	86,00 €
Idole par Louis Hertig	86,00 €	86,00 €
Tête égyptienne	87,20 €	87,20 €
Tête grecque sur socle	91,00 €	91,00 €
Grand buste de V. Hugo de Rodin	92,50 €	92,50 €
Grand buste de V. Hugo de Leboeuf	92,50 €	92,50 €
Buste de Gustave Courbet	95,00 €	95,00 €
Enfant jouant avec un chien	95,00 €	95,00 €
Tête égyptienne sur socle	123,00 €	123,00 €
Tête d'italienne	145,00 €	145,00 €
Rêverie	148,00 €	148,00 €
La faneuse	160,00 €	160,00 €
Faune	170,00 €	170,00 €
L'Histoire	300,00 €	300,00 €
Buste de Marguerite Jouffroy	300,00 €	300,00 €
Vierge à l'enfant	300,00 €	300,00 €
Buste Vauban	355,00 €	355,00 €
Sirène de Lullier	470,00 €	470,00 €

MOULAGES	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Taureau d'Avrigney	470,00 €	470,00 €
Sirène de Lullier (pierre reconstituée)	670,00 €	670,00 €

Les moulages sont susceptibles d'être mis en dépôt-vente à Besançon Tourisme et Congrès selon les modalités fixées dans la convention de dépôt vente entre la Ville de Besançon et Besançon Tourisme et Congrès adoptée par le Conseil Municipal le 11 mai 2015.

Les moulages pourront être vendus directement dans les boutiques des musées et pourront être remis en tant qu'objets promotionnels par la Ville.

C. Tarif des prestations techniques effectuées par l'atelier de moulage des musées

36,50 €/heure et de 15 € à 30 € par kilo pour le matériau nécessaire à la réalisation des modèles.

D. Catalogues et parutions des Musées du Centre : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Musée du Temps

CATALOGUES ET PARUTIONS	TARIFS 2016	TARIFS 2017
La levrette et le financier	2,00 €	2,00 €
Alphonse Voisin Delacroix	2,00 €	2,00 €
Ouvrages collections musée, nouvelles et anciennes expo (petit format)	2,00 €	2,00 €
Paradis bisontin (catalogue de la statuaire)	2,00 €	2,00 €
Nos petites Amériques (collections amérindiennes musées de Franche-Comté)	2,00 €	2,00 €
Revue de l'Histoire	3,00 €	3,00 €
Ouvrages collections musée, nouvelles et anciennes expo (moyen format)	5,00 €	5,00 €
20 000 m ³ d'Histoire	5,00 €	5,00 €
Donation Maria Catherine Boutterin	5,00 €	5,00 €
Donation Jacqueline Besson	5,00 €	5,00 €
Horloges d'édifice	5,00 €	5,00 €
Autour de Victor Hugo	5,00 €	5,00 €
L'Ecole d'Horlogerie de Besançon	5,00 €	5,00 €
Temps carrément n° 2	Soldes 5,00 €	5,00 €
Innover pour survivre	Soldes 4,00 €	4,00 €
Vladimir Skoda, Visions du Monde, catalogue d'exposition	6,00 €	6,00 €
Livre horlogerie Française de Kurze Geschichte	8,00 €	8,00 €
Palais Granvelle en toutes lettres	Soldes 5,00 €	5,00 €
Collections horlogères de Franche-Comté	9,00 €	9,00 €
Robert Cahen	9,00 €	9,00 €

CATALOGUES ET PARUTIONS	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Brisures de Pierre Laniau	10,00 €	10,00 €
Triomphe de la Méthode Vauban	10,00 €	10,00 €
Impressions du front volume 1, Journaux de tranchées	12,00 €	12,00 €
Impressions du front volume 2, George Grosz et Otto Dix	13,00 €	13,00 €
Plossu, Le retour à Mexico	14,00 €	14,00 €
L'Horloge de ma grand-mère	-	14,00 €
Momie aux amulettes, catalogue expo	14,00 €	14,00 €
Objets Mathématiques	15,00 €	15,00 €
Le Renault de Doisneau	15,00 €	15,00 €
Les dessins du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon	20,00 €	20,00 €
L'espace habité, édition du CNES	22,00 €	22,00 €
L'espace si près-si loin, édition du CNES	22,00 €	22,00 €
De Vesontio à Besançon	22,00 €	22,00 €
L'Horlo : l'école d'horlogerie à Besançon	23,00 €	23,00 €
Florence et Daniel Guerlain	24,50 €	24,50 €
Les cartes postales de Besançon	25,00 €	25,00 €
Grandville Un autre monde	25,00 €	25,00 €
Catalogue Bronzino	25,00 €	25,00 €
Jacques-Henri Lartigue carnets d'été	25,00 €	25,00 €
Catalogue L'Ecart Absolu, Charles Fourier	26,00 €	26,00 €
De Cranach à Géricault : la collection Gigoux	28,00 €	28,00 €
De Vouet à Watteau, un siècle de dessin français	-	28,00 €
De David à Courbet	-	29,00 €
Invention et transgression, le dessin au XXI ^{ème} siècle	29,90 €	29,90 €
Charles Lapicque	30,00 €	30,00 €
Plossu Les voyages mexicains vol.2	30,00 €	30,00 €
Catalogue Montres et Merveilles	30,00 €	30,00 €
Les Hubert Robert de Besançon	30,00 €	30,00 €
Bijoux d'Artistes, catalogue exposition	32,00 €	32,00 €
Le Corbusier	35,00 €	35,00 €
Les Fragonard de Besançon	35,00 €	35,00 €
Pierre-Adrien Pâris	39,00 €	39,00 €

CATALOGUES ET PARUTIONS	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Besançon et ses demeures - éd. Lieux-dits	40,00 €	40,00 €
Ferdinand Berthoud, édition de La Chaux de Fonds	60,00 €	60,00 €
Les Pendules du Mobilier National	68,00 €	68,00 €

Lors d'expositions temporaires, le Musée des Beaux-Arts et le Musée du Temps peuvent être amenés à mettre en vente des articles liés à l'exposition. Leurs tarifs seront fixés par un arrêté du Maire. Les objets présentés au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pourront être vendus au Musée du Temps et réciproquement.

E. Objets en vente au Musée du Temps

OBJETS BOUTIQUE MDT	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Timbre Poste à l'unité	1,00 €	1,00 €
Affiche exposition et affiches diverses	1,00 €	1,00 €
Carte postale modèles divers	1,00 €	1,00 €
Carte postale double	1,20 €	1,20 €
Carte postale Vauban sans timbre + enveloppe	2,00 €	2,00 €
Eventail «air(e) du temps» et autres modèles	2,00 €	2,00 €
Toupie modèles divers	2,00 €	2,00 €
Jouet mécanique divers modèles plastiques ou métal	2,50 €	2,50 €
Cartes postales Palais Granvelle (lot de 7)	3,00 €	3,00 €
Toupie modèles divers	3,00 €	3,00 €
Timbre lot de 4	3,70 €	3,70 €
Toupie modèles divers	3,70 €	3,70 €
Dé divers visuels de Besançon	4,00 €	4,00 €
Sablier divers modèles	4,00 €	4,00 €
Stylo différents modèles	4,00 €	4,00 €
Robots divers modèles	4,50 €	4,50 €
Carnet kill time 60 pages	5,00 €	5,00 €
Magnet différents modèles	5,00 €	5,00 €
Minuteur divers modèles	5,00 €	5,00 €
Porte-clés (suivant modèle)	5,00 €	5,00 €
Echarpe Simon Vouet	5,00 €	5,00 €
Posters	5,00 €	5,00 €
Sac modèles divers	5,50 €	5,50 €
Sablier divers modèles	5,90 €	5,90 €

OBJETS BOUTIQUE MDT	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Bracelet montre senestre femme ou homme	6,00 €	6,00 €
Globe divers modèles	4,50 €	4,50 €
Jeux divers modèles en bois (Mikado, domino..)	6,00 €	6,00 €
Minuteur divers modèles	6,00 €	6,00 €
Horloge divers modèles	6,10 €	6,10 €
Réveil divers modèles	6,10 €	6,10 €
Mug «air(e) du temps» ou autres modèles	6,50 €	6,50 €
Support globe bois	6,50 €	6,50 €
Loupe à œil	7,10 €	7,10 €
Magnet différents modèles	7,50 €	7,50 €
Carrousel chevaux	8,10 €	8,10 €
Ephéméride	8,10 €	8,10 €
Manège divers modèles	8,10 €	8,10 €
Mobile divers modèles	8,10 €	8,10 €
Puzzle horloges	8,10 €	8,10 €
Sablier divers modèles	8,60 €	8,60 €
Calendrier perpétuel et agenda divers modèles	9,00 €	9,00 €
Globe divers modèles	6,00 €	6,00 €
Horloges divers modèles	-	9,10 €
Jouet mécanique divers modèles	9,10 €	9,10 €
Objet mécanique divers	9,10 €	9,10 €
Réveil divers modèles	9,10 €	9,10 €
Robots divers modèles	9,10 €	9,10 €
Cadran solaire	9,90 €	9,90 €
Globe divers modèles	10,20 €	10,20 €
Réveil divers modèles	11,00 €	11,00 €
Cadran solaire divers modèles	11,10 €	11,10 €
Objet mécanique divers	11,10 €	11,10 €
Horloge divers modèles	11,20 €	11,20 €
Toise divers modèles	11,20 €	11,20 €
Boussole de poche	11,30 €	11,30 €
Manège divers modèles	11,60 €	11,60 €
Robots divers modèles	11,60 €	11,60 €

OBJETS BOUTIQUE MDT	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Parapluie «air(e) du temps» ou autre modèle	12,00 €	12,00 €
Mobile divers modèles	12,10 €	12,10 €
Objet mécanique divers	12,10 €	12,10 €
Réveil divers modèles	12,10 €	12,10 €
Boule magnétique	12,20 €	12,20 €
Pendule modèles divers	12,20 €	12,20 €
Sablier divers modèles	12,70 €	12,70 €
Montgolfière	12,80 €	12,80 €
Tramway	13,00 €	13,00 €
Boîtes musicales	13,10 €	13,10 €
Tirelire enfants, boîte manège	13,10 €	13,10 €
Réveil de voyage	13,50 €	13,50 €
Jouet mécanique divers modèles	13,70 €	13,70 €
Objet mécanique divers	13,70 €	13,70 €
Réveil divers modèles	13,70 €	13,70 €
Robots divers modèles	13,70 €	13,70 €
Décisionnaire	13,80 €	13,80 €
Calendrier perpétuel	14,00 €	14,00 €
Boule magnétique	14,20 €	14,20 €
Globe divers modèles	14,30 €	14,30 €
Toise divers modèles	14,30 €	14,30 €
Globe divers modèles	14,70 €	14,70 €
Objet mécanique divers	14,70 €	14,70 €
Calendrier perpétuel	15,00 €	15,00 €
Globe divers modèles	15,00 €	15,00 €
Porte-clés (suivant modèle)	15,00 €	15,00 €
Réveil divers modèles	15,00 €	15,00 €
Sablier divers modèles	15,00 €	15,00 €
Boussole de poche	15,20 €	15,20 €
Manège (moulin, coccinelle) et autres modèles	15,20 €	15,20 €
Pendule animaux et modèles divers	15,20 €	15,20 €
Sablier divers modèles	15,50 €	15,50 €
Sablier divers modèles	16,20 €	16,20 €

OBJETS BOUTIQUE MDT	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Réveil de voyage	16,30 €	16,30 €
Puzzle challenge 1 000 pièces et autres modèles	16,40 €	16,40 €
Robots divers modèles	17,30 €	17,30 €
Robots divers modèles	18,00 €	18,00 €
Réveils divers modèles	18,00 €	18,00 €
Calendrier modèles divers	18,20 €	18,20 €
Calendrier perpétuel	18,20 €	18,20 €
Globe divers modèles	18,30 €	18,30 €
Toise divers modèles	18,30 €	18,30 €
Objet mécanique divers	18,70 €	18,70 €
Horloge divers modèles	20,00 €	20,00 €
Carreau céramique modèles divers	20,50 €	20,50 €
Calendrier perpétuel	22,00 €	22,00 €
Montre «air(e) du temps» et divers modèles	25,00 €	25,00 €
Réveil divers modèles	25,00 €	25,00 €
Horloge divers modèles	27,90 €	27,90 €
Carreau céramique modèles divers	29,60 €	29,60 €
Montre solaire siglée bracelet cuir	30,00 €	30,00 €
Globe modèle divers	30,70 €	30,70 €
Ballon montgolfière	35,00 €	35,00 €
Montre gousset	35,00 €	35,00 €
Montre œil du Temps	35,00 €	35,00 €
Horloge divers modèles	35,50 €	35,50 €
Montre senestre femme ou homme	37,00 €	37,00 €
Calendrier perpétuel	40,60 €	40,60 €
Cadran solaire	41,00 €	41,00 €
Horloge divers modèles	45,00 €	45,00 €
Mobile système solaire/globe	60,00 €	60,00 €
Globe divers modèles	80,00 €	80,00 €
Mobile système solaire	75,00 €	75,00 €

Les frais d'expédition seront facturés :

- selon le poids de l'objet
- aux conditions tarifaires postales ou du transporteur (choix du destinataire).

F. Salles Musée du Temps - Tarifs de mise à disposition

Le Musée du Temps dispose d'espaces ponctuellement demandés par l'Office de Tourisme ou par des organismes proposant des séminaires ou colloques à Besançon.

Sont concernées la Salle des Partenaires, la Salle de la Tenture et la Cour du Palais Granvelle :

Tarif de location :

Lieu	Tarifs 2016		Tarifs 2017	
	½ journée durant les horaires d'ouverture	Soirée après fermeture du musée (durée 4 h)	½ journée durant les horaires d'ouverture (4 h)	Soirée après fermeture du musée (durée 4 h)
Salle des Partenaires	515,00 €	830,00 €	515,00 €	830,00 €
Cour du Palais Granvelle sans matériel	-	3 100,00 €		3 100,00 €

Le règlement d'occupation de ces salles sera fixé par arrêté municipal.

G. Salles Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Aucune location possible en 2017.

XXX - Citadelle

Tarif des articles vendus dans la boutique de la Citadelle

Libellé	Prix de vente TTC
TISANES	15,90 €
VERRE - CITADELLE	4,00 €
VERRE - LYS	3,00 €
CUILLERE - LYS	8,70 €
VERRE REQUIN	1,50 €
MUG CITADELLE	5,50 €
MUG CUILLERE CITADELLE	6,50 €
BONBONNIERE	8,80 €
CUILLERE - CITADELLE	8,70 €
CUILLERE - BESANCON	8,70 €
CARAFE COMTOISE	26,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
POT ANSES	39,90 €
ASSIETTE	38,30 €
COUVERTS LION AFRIQUE	2,00 €
ASSIETTE LION AFRIQUE	3,50 €
GOURDE - NATHALIE LETE	9,90 €
ASSIETTE CHOUETTE	7,50 €
ASSIETTE T-REX	7,50 €
ASSIETTE LION	7,50 €
ASSIETTE SINGE	7,50 €
ASSIETTE TORTUE	7,50 €
GOURDE PERROQUET	8,90 €
GOURDE LION	8,90 €
GOURDE TIGRE	8,90 €
BOUCHON COQ AU VIN	11,00 €
COQUETIER POULET	6,80 €
BOULE A THE - CYGNE	6,80 €
BOUCHON - JOJO	12,00 €
BAGUETTE CHINOISE SAFARI	4,00 €
CARAFE 1 L	5,00 €
CARTON CARAFE	1,00 €
GOURDE BESANCON	2,50 €
COUVERT ARBRE A SALADE	12,00 €
BROSSE ARBRE	12,00 €
GOURDE NOMADE	3,00 €
VERRE PAILLE POISSON	4,90 €
ASSIETTE PANDA	7,50 €
ASSIETTE ELEPHANT	7,50 €
VERRE ELEPHANT	4,50 €
VERRE LION	4,50 €
VERRE TORTUE	4,50 €
VERRE SINGE	4,50 €
VERRE PANDA	4,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
VERRE CHOUETTE	4,50 €
MUG SUBLIMATION	6,50 €
COUVERT CAROTTE	9,90 €
VERRE EAU FLAMANT	6,90 €
VERRE EAU TORTUE	6,90 €
VERRE EAU TIGRE	6,90 €
ASSIETTE REQUIN	7,50 €
MUG - CREA BISONTINE	14,00 €
VERRE PINGOUIN	4,50 €
VERRE T-REX	4,50 €
ASSIETTE PINGOUIN	7,50 €
BRACELET LION ROSE	2,50 €
BRACELET PAPILLON ROUGE	2,50 €
BRACELET PAPILLON VIOLET	2,50 €
COLLIER LION ROSE	1,00 €
COLLIER PAPILLON ROUGE	1,00 €
COLLIER PAPILLON VIOLET	1,00 €
BRACELET GRENOUILLE	2,50 €
BRACELET TIGRE	2,50 €
BRACELET SINGE	0,50 €
BRACELET COCCINELLE	2,50 €
COLLIER GRENOUILLE	1,00 €
COLLIER TIGRE	1,00 €
COLLIER SINGE	1,00 €
COLLIER COCCINELLE GM	1,00 €
BRACELET COCCINELLE	2,50 €
COLLIER COCCINELLE	1,00 €
BRACELET TORTUE	2,50 €
COLLIER TORTUE	1,00 €
BAGUE	3,00 €
BOUCLE D'OREILLES	3,00 €
BO ABEILLE	7,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
BO PAQUERETTE	4,90 €
BO PERROQUET	5,00 €
COLLIER MULTICOULEUR	9,90 €
COLLIER PLUMES	10,90 €
BAGUE PAQUERETTE	2,50 €
BRACELET SAUVAGE	3,90 €
BROCHES	4,90 €
COLLIER PAQUERETTE	7,90 €
BO PAON	5,00 €
MIROIR DE POCHE	6,90 €
BO NUAGE	6,00 €
POCHETTE CHAT	5,50 €
CLOU CHOUETTE	4,90 €
BO DEVANT DERRIERE	7,00 €
BRACELET MULTICOULEUR	7,00 €
BO CERISE	10,00 €
BO ARBRE	2,50 €
COLLIER BRANCHE	9,90 €
BO POISSON	7,00 €
BAGUE ABEILLE	5,00 €
CLOU OISEAU	9,90 €
BAGUE OISEAU	15,50 €
BAGUE AUTOMNE	22,00 €
COLLIER LIBELLULE	10,50 €
BRACELET ANTIQUE	7,90 €
CLOU ORIGAMI	6,00 €
BO SPHERE	8,00 €
BAGUE SPHERE ARCENCIEL	12,00 €
COLLIER SPHERE	15,00 €
CLOU FLEUR	14,50 €
BRACELET ZIGZAG	3,50 €
BRACELET - ARPETTE	6,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
COLLIER - ARPETTE	8,00 €
CLOU ABEILLE	4,50 €
BAGUE DOVES	13,50 €
BOUCLE D'OREILLES - ML	10,00 €
BARRETTES - ML	3,00 €
BAGUES - ML	8,00 €
BIJOUX ANIMAUX	4,00 €
SAVON - BECOSE	4,90 €
SHAMPOING- BECOSE	5,90 €
CARTE POSTALE CITADELLE	0,50 €
CARTE POSTALE STAND UP	0,50 €
CARTE SD 8GB	8,90 €
DEPLIANT HISTOIRE DE LA TERRE	5,00 €
DEPLIANT MONUMENTS DE FRANCE	5,00 €
AFFICHE MONUMENTS DE FRANCE	12,00 €
AFFICHE HISTOIRE DE LA TERRE	12,00 €
CARTE POSTALE 90CM	18,00 €
AFFICHE BESANCON	5,00 €
AROMATIC'S TARTE AUX CITRONS	4,50 €
JEU - 7 FAMILLES HISTOIRE DE FRANCE	7,50 €
DE NUREMBERG A NUREMBERG	26,50 €
DVD ETE 1944 LA LIBERATION	14,90 €
DVD LES SURVIVANTS	14,90 €
DVD APOCALYPSE	24,90 €
DE GAULLE - LA FIN D'UN REGNE	17,00 €
DVD DIE ZITADELLE VON BESANCON	18,50 €
DVD AU COEUR D'UNE CITADELLE	14,90 €
DVD AU COEUR D'UNE CITADELLE	14,90 €
DVD OUSMANE SOW	20,00 €
BESANCON A L'EPOQUE DE LOUIS XIV	10,00 €
DES PAYS DES MAISONS ET DES HOMMES	15,00 €
LES HOMMES DU FER EN FC	15,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
LA SUEUR EPARGNE LE SANG	20,00 €
LES DERNIERS JOURS - BRIE J.	17,50 €
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION	19,60 €
DOSSIERS SECRETS - MANGELE ET BORMANN	19,60 €
DOSSIERS SECRETS - EICHMANN	19,60 €
DOSSIERS SECRETS - VENGEANCE	19,60 €
LES JUSTES - TZEDEK	19,60 €
RESISTANCE FRANCAISE	19,60 €
AUSCHWITZ - JOBERT Alain	19,60 €
LA DERNIERE FEMME DU PREMIER TRAIN	19,60 €
QUAND LES NAZIS FILMAIENT LE GHETTO	19,60 €
AUSCHWITZ - BOLL Uwe	22,22 €
HEROS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE	26,50 €
LUCIE AUBRAC	26,50 €
PROCES DE NUREMBERG	26,50 €
2NDE GUERRE MONDIALE JOUR APRES JOUR	26,50 €
ARCHIVES DE GUERRE 1940-1945	26,50 €
FTP MOI	26,50 €
LES JUSTES - RIBOWSKI Nicolas	26,50 €
ATTENTION AUX ENFANTS	26,50 €
DOSSIERS SECRETS DU NAZISME	39,50 €
LES COMBATTANTS DE L'OMBRE	39,50 €
ARCHIVES ET IMAGES DE GUERRE	72,00 €
DES OUTILS ET DES HOMMES	15,00 €
DE VESONTIO A ...	10,00 €
FIGURINE - LOUIS XIV	6,50 €
MOUSQUETAIRE PORTHOS	6,50 €
MOUSQUETAIRE ATHOS	6,50 €
MOUSQUETAIRE ARAMIS	6,50 €
MOUSQUETAIRE D'ARTAGNAN	6,50 €
FIGURINE - CHEVAL	6,50 €
FIGURINE - TIGRE	6,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
FIGURINE - BEBE TIGRE	4,50 €
FIGURINE - TIGRESSE ET BEBE	6,50 €
FIGURINE - LION	6,50 €
FIGURINE - GIBBON BLANC	6,00 €
FIGURINE - PERROQUET ARA	6,00 €
FIGURINE - GRENOUILLE JAUNE	4,00 €
FIGURINE - GRENOUILLE BLEUE	4,00 €
TUBE 20 CM FERME	4,50 €
TUBE 20 cm INSECTES	4,50 €
TUBE 20 CM SAUVAGE	4,50 €
PAPER MONKEY	11,90 €
TUBE FERME + PLATEAU	7,50 €
TUBE SAUVAGE + PLATEAU	7,50 €
TUBE INSECTES + PLATEAU	7,50 €
FIGURINE EN VERRE	5,50 €
FIGURINE TPR	5,50 €
CYCLE DE VIE - LOMBRIC	10,90 €
CYCLE DE VIE - HARICOT	10,90 €
COMMENT VOIENT LES INSECTES	8,90 €
TUBE FELINS+ PLATEAU	11,90 €
TUBE ENDANGERED + PLATEAU	7,90 €
FIGURINE TPR - INSECTES	14,00 €
TPR - PAPILLON	4,90 €
TPR - GRENOUILLES	3,90 €
FIGURINE TPR - ASIE	14,00 €
FIGURINE TPR - SAFARI	14,90 €
FIGURINE TPR - FERME	14,90 €
DRAGON - BOIS MODELISME	10,00 €
AVION - BOIS MODELISME	19,90 €
FERME COMTOISE - BOIS MODELISME	21,00 €
POT A CRAYONS - BOIS MODELISME	12,50 €
CABANE A OISEAUX - BOIS MODELISME	15,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
FIGURINE - LOUIS XIV ET CHEVAL	12,00 €
FIGURINE - GRENOUILLE VERTE	4,00 €
PETITE GRENOUILLE SABLE	2,00 €
PETITE TORTUE SABLE	2,00 €
PETITE COCCINELLE SABLE	1,50 €
TORTUE SABLE	3,50 €
GRENOUILLE SABLE	3,50 €
CAMELEON SABLE	3,50 €
NP - PETITE SOURIS SABLE	2,00 €
CRAYON BOIS ANIMAUX	4,00 €
CRAYON BOIS SAFARI	4,00 €
CLIP - SINGE	6,00 €
CLIP - ANIMAUX DE LA FORET	6,00 €
COUTEAU - ANIMAUX	13,90 €
HORLOGE - LUNE	29,90 €
HORLOGE - BIKE THE WORLD	29,90 €
PICS APERO - FOURMI	14,90 €
GLACE ARAIGNEE	9,90 €
MORPH MUG - FORET	14,90 €
GLACON - FORET	9,90 €
INFUSEUR A THE - CHOUETTE	7,90 €
GOMME TIGRE	7,90 €
DRAPEAU PARTY	7,90 €
TAPIS DE BAIN VACHE - NB	15,00 €
TAPIS DE BAIN - VACHE BR	15,00 €
SUSPENSION - ANIMAUX	17,90 €
PLANCHE A DECOUPER ANIMAL	9,90 €
ENCEINTE - NOISETTE	70,00 €
GOMME GORILLE	7,90 €
GRAVITY CLOCK	35,00 €
HORLOGE - CHOUETTE	12,00 €
INFUSEUR A THE - SINGE	7,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
BEC VERSEUR - RENNE	8,00 €
BEC VERSEUR - TAUREAU	8,00 €
BEC VERSEUR - RHINO	8,00 €
INFUSEUR A THE - POISSON	10,95 €
LAMPE - LAPIN	79,00 €
CABANE A CHAT	16,90 €
LAMPE OURS EN PELUCHE	89,90 €
JEU DE 7 FAMILLES ROIS DE FRANCE	7,50 €
JEU 7 FAMILLES LE MONDE ANIMAL	5,00 €
JEU 7 FAMILLES LES INSECTES	5,00 €
JEU DE PAIRES JEAN DE LA FONTAINE	14,90 €
JEU FRANCHE-COMTE	14,80 €
MES PREMIERES ENIGMES	10,90 €
LES RECORDS DE LA NATURE	10,90 €
JEU NATURE SAUVAGE	35,00 €
DEFI NATURE FRANCE	7,90 €
DEFI NATURE AMERIQUES	7,90 €
DEFI NATURE AFRIQUE	7,90 €
DEFI NATURE EUROPE	7,90 €
DEFI NATURE ASIE	7,90 €
TAROT NOUVEAU DE BESANCON	15,00 €
MIGRATO	13,00 €
BRICALOU	16,00 €
IL ETAIT UNE FORÊT	16,00 €
RIMTIK	10,00 €
VOLDETOUR	32,00 €
INSIDE 3	15,00 €
LE JEU DES 10 SAVOIR-FAIRE	9,50 €
COCOTTES - ROIS DE FRANCE	6,90 €
TAROT BESANCON - MBC	35,00 €
ANT ARI	15,90 €
JEU - MOYEN AGE	6,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
JEU - RENAISSANCE	6,50 €
JEU - REVOLUTION	6,50 €
JEU - PREMIERE GM	6,50 €
JEU - SECONDE GM	6,50 €
SAUVE MOUTONS	30,95 €
L'ARBRE DES 4 SAISONS	23,95 €
DEFI NATURE - GRAND JEU	29,95 €
LA FORET ENCHANTEE	31,90 €
MA PREMIERE FERME	19,90 €
J'AIDE MON ENFANT A ...	9,90 €
ENIGMES - CHEVALIERS	9,99 €
C'EST PAS SORCIER - ENVIRONNEMENT	10,90 €
CHRONI CARDS	12,00 €
PINCHER FLAMANT	5,00 €
PINCHER GRENOUILLE	5,00 €
PINCHER LION	5,00 €
PINCHER TIGRE	5,00 €
PINCHER IGUANE	5,00 €
LAMPE DYNAMO	6,00 €
LAMPE ANIMO DYNAMO	7,00 €
SIFFLET OISEAU	3,00 €
BOITE A MEEEEH	4,50 €
BOITE A BEEEEH	4,50 €
BALLE LUMINEUSE POUSSIN	3,00 €
EPEE MOUSSE FLEUR DE LYS	9,00 €
BOUCLIER MOUSSE FLEUR DE LYS	12,00 €
EPEE MOUSSE CLAYMORE	9,00 €
BOUCLIER MOUSSE CLAYMORE	12,00 €
TOUPIE	4,00 €
BALLE SAUVAGE	2,00 €
BALLE PERROQUET	2,00 €
BALLE SINGE	2,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
BALLE LUMINEUSE HERISSON	3,00 €
MONTRE SILICONE	9,90 €
VOITURE	4,00 €
VOITURE BOIS	5,90 €
JEU DE L'OIE	13,90 €
PIVERT DU JURA	5,90 €
OISEAU SIFFLET BOIS	4,00 €
BILBOQUET	13,90 €
YOYO COCCINELLE	4,90 €
YOYO GRENOUILLE	7,90 €
TOUPIE SPIRALE	3,00 €
TOUPIE COCCINELLE	3,00 €
TOUPIE GRENOUILLE	5,00 €
CORDE A SAUTER MARACAS	12,00 €
CORDE A SAUTER EN BOIS	8,50 €
QUILLES FRANC-COMTOISES	25,00 €
MIKADO GEANT	30,00 €
ARAIGNEE GLOUTONNE	28,00 €
CASSES TETE	5,00 €
CHOUETTE SOLAIRE	6,00 €
SINGE SOLAIRE	6,00 €
MEDAILLE MONNAIE DE PARIS	2,00 €
INTELLECTUELS ET ARTISTES SOUS L'OCCUPATION	12,00 €
PUZZLE BOIS CITA GM	24,00 €
PUZZLE BOIS CITA PM	5,00 €
MAGNETIC'S - LA PECHE COLOREE	15,50 €
9 CUBES BOIS - COT COT & CIE	14,90 €
EVENTAIL - JARDIN D'ETE	6,50 €
PUZZLE OBSERVATION - CHATEAU FORT	14,90 €
PUZZLE ABRACADABRA 200 PCS	16,90 €
PUZZLE ABRACADABRA 200 PCS	16,90 €
MOSAICO ANIMAUX	19,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
ATELIER SERIGRAPHIE	16,90 €
CRAIE LIQUIDE - DANS LES ARBRES	19,90 €
IMAGE A TAMPONNER + DECORS	17,90 €
IMAGE A TAMPONNER - LA FERME	10,90 €
IMAGE A TAMPONNER - CHEVALIERS	10,90 €
STICKERS - CHEVALIERS	3,50 €
STICKERS ANIMAUX	3,50 €
STICKERS - PETITS AMIS	3,50 €
PEINTURE A DOIGT POUR LES PETITS	19,90 €
IMAGE A TAMPONNER - LA JUNGLE	14,90 €
PAPIER A COUDRE - OISEAUX	19,90 €
TATOO BIJOUX - LAPINS BLANCS	4,00 €
TATOO - ANIMAUX FEROOOCES	4,00 €
PAPER TOY - BOIS JOLI	5,90 €
PAPER TOY - BOIS JOLI	5,90 €
KIT FOURMI BOIS	9,00 €
MAQUETTE CITADELLE	6,90 €
4 CUBES DE LA FERME	5,90 €
MA GRANDE BOÎTE A PÊCHE	22,90 €
9 CUBES - ALLIRAL	11,90 €
3 PUZZLES PANORAMIQUE - FERME	15,90 €
STICKERS PAPATTES	2,50 €
TATOO FLEURS	6,90 €
POCHOIRS CHEVALIERS	6,00 €
POCHOIRS FERME	6,00 €
TAMPONS PRINCESSE	14,90 €
PUZZLE OCEAN	15,90 €
PUZZLE GEANT	25,00 €
PUZZLE OBSERVATION HISTOIRE	15,90 €
PUZZLE OBSERVATION CHEVALIERS	15,90 €
MAGNETICS CRAZY	15,90 €
POCHOIRS	1,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
STICKERS TIGRE	2,00 €
STICKERS INSECTES	2,00 €
STICKERS PETITS ANIMAUX	2,00 €
PANTIN TIGRE	9,70 €
PANTIN KANGOUROU	9,70 €
PANTIN OISEAU	9,70 €
PANTIN RENE	9,70 €
PUZZLE JUNGA	15,50 €
PUZZLE NOUKI	15,50 €
PUZZLE BARITA	16,50 €
PUZZLE OSKI	16,50 €
STICKERS - SAUVAGES ET DOUX	3,50 €
STICKERS - PRAIRIE JOLIE	3,50 €
STICKERS - GOUTER DES PRINCESSES	3,50 €
STICKERS - C'EST LA FETE !	3,50 €
STICKERS - EN ROUTE !	3,50 €
MASQUES - SUPER HEROS	5,90 €
MASQUES - ANIMAUX	5,90 €
MASQUES - ELEGANTES	5,90 €
MASQUES - AVENTURIERS	5,90 €
PUZZLE CHATEAU FANTASTIQUE	10,90 €
PUZZLE PISSENLIT ET SES AMIS	20,00 €
PUZZLE PARADE DES CONTES	20,00 €
PUZZLE AU FIL DES SAISONS	20,00 €
PATE A MODELER LEGERE	9,90 €
PATE A MODELER - FERME	10,90 €
DECOTRESS	19,90 €
MAGNETICS FISHING COLOUR	15,50 €
STRUCTU'PUZZLE - ANIMO	19,90 €
ORIGAMI - GRANDS ANIMAUX	4,50 €
ORIGAMI - INITIATION	8,90 €
PUZZLE ELVIS ET SES AMIS	20,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
ARCHE DE NOE - PUZZLE	13,20 €
LA PESEE DES COEURS	18,90 €
LES ANIMAUX EN FOLIE	14,50 €
PUZZLE D'ART - CHOUETTE	17,90 €
PUZZLE D'ART - HIPPO	17,90 €
BABY CAROTTE	5,90 €
MADEMOISELLE MARGUERITE LIBERTY	6,90 €
MADEMOISELLE MARGUERITE PLUMETIS	10,90 €
MADEMOISELLE MARGUERITE DORE	10,90 €
MADEMOISELLE MARGUERITE TATOO	10,90 €
MONSIEUR JAMBON ART DECO	10,90 €
MONSIEUR JAMBON ROSE BONBON	10,90 €
CUISINIERE FRANC-COMTOISE	16,50 €
MARIONNETTE TIGRE	13,50 €
MARIONNETTE SURICATE	13,50 €
MARIONNETTE AUTRUCHE	13,50 €
MARIONNETTE FLAMANT	15,50 €
MARIONNETTE TOUCAN	13,50 €
MARIONNETTE LAPIN	13,50 €
SAC LAPIN	20,00 €
SAC PERROQUET	20,00 €
SAC LION	20,00 €
SAC FLAMANT	20,00 €
SAC SINGE	20,00 €
SAC TIGRE	20,00 €
SAC CHAMOIS	20,00 €
SAC TOUCAN	20,00 €
MARIONNETTE MOUTON	13,50 €
MARIONNETTE CHAMOIS	13,50 €
MONTRE CADET LUNE	34,90 €
MONTRE VAUBAN TITANE	89,00 €
MONTRE VAUBAN KUBIK CADRAN NOIR	49,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
MONTRE VAUBAN KUBIK CADRAN ACIER	49,90 €
MONTRE VAUBAN RONDE FOND NOIR	39,90 €
MONTRE VAUBAN RONDE FOND GRIS	39,90 €
MONTRE VAUBAN UTINAM	105,00 €
MA PREMIERE MONTRE	89,00 €
BIRD CLOCK	10,00 €
PETIT TAUREAU TROIS CORNES	17,50 €
PETIT SCARABEE	3,00 €
GROS SCARABEE	17,50 €
TETE DE CHATTE	22,50 €
BAS-RELIEF	52,50 €
TAUREAU APIS	19,50 €
FAUCON	25,50 €
STATUETTE D'IBIS	17,50 €
TETE DE MULE	29,00 €
MOYEN SCARABEE	7,00 €
TAUREAU D'AVRIGNEY - SOCLE	77,00 €
TAUREAU D'AVRIGNEY - APPLIQUE	62,00 €
BANDANA CITADELLE	4,00 €
CASQUETTE CITADELLE	11,50 €
PARAPLUIE CITADELLE	15,00 €
LUNETTES SOLEIL 0-24 MOIS	12,00 €
LUNETTES SOLEIL GARCON 2-5 ANS	12,00 €
LUNETTES SOLEIL FILLE 2-5 ANS	12,00 €
CAPE DE PLUIE	2,50 €
BOITE LENTILLE - COCCINELLE	5,00 €
PARAPLUIE GRENOUILLE	20,00 €
CRAYON PAPIER CITADELLE	2,00 €
STYLO FLAMANT	3,50 €
TAILLE CRAYON - 3945	6,90 €
TAILLE CRAYON	1,00 €
PRESSE-PAPIER POISSON	5,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
SET ECOLIER PERROQUETS	3,90 €
CARNET TIGRE	2,00 €
PRESSE-PAPIER TIGRE	5,50 €
SET ECOLIER LION	4,90 €
SET ECOLIER TIGRE	4,90 €
STYLO TIGRE	2,50 €
STYLO PERROQUET	1,00 €
STYLO BOIS PRENOMS	6,50 €
PRESSE-PAPIER TORTUE	5,50 €
STYLO ZIG-ZAG CITADELLE	3,50 €
SET ECOLIER SURICATE	3,90 €
PRESSE-PAPIER FLAMANT	5,50 €
CRAYON PAPIER MOUTON	2,00 €
MARQUE PAGE GRENOUILLE	2,50 €
MARQUE PAGE INSECTES	2,50 €
MARQUE PAGE TIGRE	2,50 €
GRAVURE MINI TIGRE	4,00 €
GRAVURE TÊTE DE TIGRE	8,00 €
GRAVURE SURICATE	8,00 €
STYLO CANARD	5,00 €
STYLO MOUTON	5,00 €
STYLO COCHON	5,00 €
STYLO BOIS PM	5,00 €
STYLO FUN	3,50 €
STYLO PLUME - BOIS	13,50 €
CARNET TIGRE	6,00 €
STYLO BIJOUX	15,00 €
GRAVURE MINI LAPIN	4,00 €
GRAVURE LIONNE	8,00 €
GRAVURE LAPIN	8,00 €
GRAVURE LION	8,00 €
MARQUE PAGE PAPILLON	2,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
REGLE PERROQUET	5,50 €
REGLE LION	5,50 €
REGLE TIGRE	5,50 €
REGLE FLAMANT	5,50 €
PORTE STYLO PERROQUET	6,50 €
PORTE STYLO LION	6,50 €
PORTE STYLO TIGRE	6,50 €
PORTE STYLO FLAMANT	6,50 €
STYLO STYLET	5,50 €
STYLO BOIS TACTILE	4,50 €
STYLO BOIS CITADELLE	7,50 €
CRAYON MAGNETIQUE + PLAQUE	7,50 €
MARQUE PAGE METALLIQUE	6,50 €
PORTE PHOTO	7,50 €
STYLO BILLE - PLUME	3,00 €
STYLO BILLE - IMPRIME	3,00 €
ESTEVAO	11,95 €
HENAN	11,95 €
TALPEL	11,95 €
AKFTA	11,95 €
TIRELIRE KING FROG - S	20,00 €
TIRELIRE KING DUCK	20,00 €
TIRELIRE PIG PEGGY	20,00 €
TIRELIRE KING FROG - XL	35,00 €
TIRELIRE KING FROG - MOUSTACHE	20,00 €
TIRELIRE CHICKEN MARIE	20,00 €
TIRELIRE RABBIT NINA	20,00 €
CRAYON POMPOM	3,50 €
PC EAZA BABOUIN	5,00 €
PC RENAISSANCE	19,90 €
PC COUTEAU MULTIFONCTIONS BOIS	7,90 €
PC EAU TIGRE	2,95 €

Libellé	Prix de vente TTC
PC EAZA GIBBON	5,00 €
PC EAZA CATFISH	5,00 €
PC EAZA HORNBILL	5,00 €
PC EAZA SAOLA	5,00 €
PC EAZA FLAMAND	5,00 €
PC INSECTES RESINE	6,00 €
PC SANGLIER	4,50 €
PC SANGLIER	4,50 €
ESSUIE VERRE	4,00 €
CABLE SINGE	7,90 €
CARTE BETES D'EXPO	1,00 €
AFFICHE BETE D'EXPO	1,50 €
SANGUINE	80,00 €
PC CADDIE - VAUBAN	5,00 €
PC BRELOQUES CITADELLE	5,50 €
PC ANIMAUX	6,50 €
PC - ARPETTE	4,50 €
PC - VACHE	13,90 €
PC PELUCHE - LION	4,00 €
PC PELUCHE - SINGE	4,00 €
PC PELUCHE - TIGRE	4,00 €
PC PELUCHE - CHAUVE-SOURIS	4,00 €
PC PELUCHE - TOUCAN	4,00 €
PC PELUCHE - PERROQUET	4,00 €
PC PELUCHE - HERRISSON	4,00 €
PC POMPOM	3,50 €
PELUCHE SINGE SASSY - 13 CM	7,90 €
PELUCHE SINGE SASSY 30CM	19,90 €
PELUCHE PERROQUET SASSY	19,90 €
PELUCHE PAON	15,00 €
PELUCHE SCRATCH COLOBUS	14,90 €
PELUCHE SCORPION	16,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
PELUCHE CHOUETTE GROS YEUX	10,50 €
PELUCHE SQUIRREL 30 CM	19,90 €
PELUCHE GIBBON BRUN 100 CM	25,00 €
LEMURIEN YEUX BRILLANTS	8,50 €
PELUCHE SCRATCH GIBBON BRUN	14,90 €
PELUCHE SCRATCH COTTON TOP	14,90 €
PELUCHE PAON SASSY	19,90 €
PELUCHE TIGRE GROS YEUX	10,50 €
PELUCHE LIONNE GROS YEUX	10,50 €
PELUCHE LION GROS YEUX	10,50 €
PELUCHE HIBOU SASSY - 13 CM	7,90 €
PELUCHE TORTUE SASSY - 13 CM	7,90 €
PELUCHE LION SASSY - 30 CM	19,90 €
PELUCHE FITIA 25cm	15,00 €
PELUCHE GIBBON BLANC 17 CM	6,90 €
PELUCHE IGUANE SASSY - 30 CM	19,90 €
PELUCHE COCHON D'INDE	9,90 €
PELUCHE S.ECUREUIL 22 CM	17,90 €
PELUCHE LIONNE 22 CM	17,90 €
PELUCHE LION 22 CM	17,90 €
PELUCHE TIGRE 22 CM	17,90 €
PELUCHE GIBBON 22 CM	15,90 €
PELUCHE LION SHEART - MEDIUM	10,90 €
PELUCHE LIONNE SHEART - MEDIUM	10,90 €
PELUCHE TIGRE SHEART - MEDIUM	10,90 €
PELUCHE GIBBON S-HEART PM	8,90 €
PELUCHE LAPIN - PIA	4,50 €
PELUCHE HERISSON	5,90 €
PELUCHE RAT - PIA	7,90 €
PELUCHE MOUTON 49 CM	19,90 €
PELUCHE MOUTON 21 CM	9,90 €
COUSSIN CHOUETTE	9,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
PELUCHE CHOUETTE SASSY	7,90 €
COUSSIN LION	9,90 €
PELUCHE OISEAU ROUGE	9,90 €
PELUCHE OISEAU BLEU	9,90 €
PELUCHE OISEAU VERT	9,90 €
PELUCHE LION SASSY 13 CM	7,90 €
PELUCHE TIGRE SASSY 20 CM	10,50 €
PELUCHE TIGRE SASSY 13 CM	7,90 €
PELUCHE TORTUE SASSY - 30 CM	19,90 €
PELUCHE OISEAU	9,90 €
PELUCHE OISEAU JAUNE	9,90 €
PELUCHE SINGE ECUREUIL	14,90 €
PELUCHE FLAMANT 70 CM	69,90 €
PELUCHE SURICATE	14,90 €
PELUCHE CARPE	14,90 €
PELUCHE ARA ROUGE 75CM	50,00 €
PELUCHE MYGALE NOIRE	16,90 €
PELUCHE MYGALE MARRON	16,90 €
PELUCHE L-TAIL COLOBUS	16,90 €
PELUCHE L-TAIL SQUIRREL	16,90 €
PELUCHE L-TAIL TAMARIN	16,90 €
PELUCHE TIGRE GM	11,90 €
PELUCHE FLAMANT SASSY 30CM	19,90 €
PELUCHE TRUITE	14,90 €
PELUCHE CHEVRE TRICOLORE	9,90 €
PELUCHE LAPIN	15,00 €
COUSSIN + PLAID LION	20,00 €
PELUCHE MOUTON 35CM	16,90 €
PELUCHE MOUTON 22CM	7,90 €
PELUCHE WAWA	25,00 €
PELUCHE TOUCAN - 30CM	16,90 €
PELUCHE L-TAIL TOP TAMARIN	16,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
PELUCHE L-TAIL VARI ROUX	16,90 €
PELUCHE L-TAIL SIFAKA	16,90 €
PELUCHE L-TAIL YELLOW	16,90 €
DOUDOU GIBBON	7,90 €
PELUCHE MAKI VARI WR	16,90 €
PELUCHE MOUTON COUCHE	19,90 €
PELUCHE MOUTON NOIR	19,90 €
PELUCHE SOURIS DOO	14,90 €
PELUCHE LION - GM	180,00 €
PELUCHE LIONNE - GM	180,00 €
PELUCHE PAON - GM	97,00 €
PELUCHE KANGOUROU - GM	250,00 €
PELUCHE TIGRE - GM	180,00 €
PELUCHE L-TAIL VARI NOIR	16,90 €
PELUCHE L-TAIL ROSE	16,90 €
PELUCHE L-TAIL CAPUCIN	16,90 €
PELUCHE SURICATE	10,50 €
PELUCHE POULE BLANCHE	24,00 €
PELUCHE POULE RAYEE	24,00 €
PELUCHE POULE GRISE	24,00 €
PELUCHE POULE - WR	7,90 €
PELUCHE COCHON - WR	8,50 €
PELUCHE LAPIN - WR	7,90 €
PELUCHE CAPUCIN	10,50 €
PELUCHE SCRATCH SQUIRREL	14,90 €
PELUCHE SCRATCH SIFAKA	14,90 €
PELUCHE SCRATCH GIBBON CREME	14,90 €
PELUCHE GIBBON VERT	14,90 €
PELUCHE GIBBON VIOLET	14,90 €
PELUCHE GIBBON ROSE	14,90 €
PELUCHE GIBBON ET BB	17,90 €
PELUCHE SQUIRREL ET BB	17,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
PELUCHE HIBOU - PIA	10,50 €
PELUCHE TOUCAN	6,90 €
PELUCHE MOUTON 19 CM	8,50 €
PELUCHE PERRO BLEU - PIA	6,90 €
PELUCHE PERRO ROUGE - PIA	6,90 €
PELUCHE PERRO VERT - PIA	6,90 €
PELUCHE GM PERRO BLEU - PIA	11,90 €
PELUCHE GM PERRO ROUGE - PIA	11,90 €
PELUCHE GM PERRO VERT - PIA	11,90 €
PELUCHE LAPIN 18 CM	6,90 €
PELUCHE SINGE - PIA	14,90 €
PELUCHE LION - PIA	14,90 €
PELUCHE TIGRE - PIA	14,90 €
PELUCHE SINGE BLEU-ROSE	6,90 €
PELUCHE SINGE ROSE-VIOLET	6,90 €
PELUCHE SINGE 100 CM	25,00 €
PELUCHE ARAIGNEE NOIRE	10,90 €
PELUCHE CHEVRE - PIA	7,50 €
PELUCHE COCHON - PIA	7,90 €
PELUCHE GRENOUILLE VERTE	8,90 €
PELUCHE GIBBON NOIR 100 CM	25,00 €
PELUCHE GIBBON BLANC 60 CM	19,90 €
PELUCHE GIBBON NOIR 60 CM	19,90 €
PELUCHE SINGE NOIR 60 CM	19,90 €
PELUCHE TIGRE L HUGSIES	17,90 €
PELUCHE LION L HUGSIES	17,90 €
PELUCHE LIONNE L HUGSIES	17,90 €
PELUCHE SINGE L HUGSIES	17,90 €
PELUCHE L-TAIL MARMOSET	16,90 €
DOUDOU TIGRE BLEU	7,90 €
DOUDOU TIGRE ROSE	7,90 €
DOUDOU SINGE VIOLET	7,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
DOUDOU SINGE ROSE	7,90 €
DOUDOU SINGE BLEU	7,90 €
DOUDOU TIGRE	7,90 €
PELUCHE TIGRE - SOFTIES	7,90 €
PELUCHE LION - SOFTIES	7,90 €
PELUCHE BOULE - PERROQUET BLEU	4,50 €
PELUCHE BOULE - TIGRE	4,50 €
PELUCHE BOULE - SINGE	4,50 €
PELUCHE BOULE - LION	4,50 €
PELUCHE BOULE - PERROQUET ROUGE	4,50 €
PELUCHE BOULE - CHAUVE SOURIS	4,50 €
PELUCHE BOULE - ARAIGNEE	4,50 €
PELUCHE CAPUCIN S-HEART PM	5,90 €
PELUCHE SQUIRREL S-HEART PM	5,90 €
PELUCHE MARMOSET S-HEART PM	5,90 €
PELUCHE CAPUCIN 22 CM	17,90 €
PELUCHE - QUEUE D'ANIMAL	6,90 €
PELUCHE SANGLIER GM - DANI	14,90 €
PELUCHE SANGLIER PM - DANI	9,90 €
PELUCHE OURS DOO - 28CM	14,90 €
PELUCHE OURS DOO - 23CM	11,90 €
PELUCHE OURS DOO - 41CM	23,90 €
ACHILLE - LIBERTY CERISE	40,20 €
ACHILLE - BEIGE ETOILE	40,20 €
GASTON - BEIGE POIS TURQUOISE	47,90 €
GASPARD - MARINE	52,40 €
GASPARD - SARDINE ORANGEE	52,40 €
GASPARD - BALEINE OPALINE	52,40 €
LOUISON - CERSIE VICHY	52,90 €
LOUISON - DENIM ET LAME	52,90 €
LOUISON - BEIGE ARGENTE	52,90 €
MICHKA - TURQUOISE LIBERTY	34,20 €

Libellé	Prix de vente TTC
MICHKA - ORANGE AZUR	34,20 €
MICHKA - BEIGE ET GRIS BRUN	34,20 €
MICHKA - BLEU ETOILE	34,20 €
JOE - CERISE ET VICHY	57,40 €
JOE - BEIGE ET LEOPARD	57,40 €
JOE - DENIM ORANGE	57,40 €
ALICE - PM STRIES CIEL ET NUAGE	13,50 €
ALICE - PM BEIGE LIBERTY	13,50 €
ALICE - PM STRIES SAUMON NUAGE	13,50 €
SAC ISOTHERME	6,00 €
CHOCOLAT - LION	15,00 €
SIROP CERISE 25 CL	5,00 €
SIROP NOISETTE 25 CL	5,00 €
SIROP GENTIANE 25 CL	5,00 €
SIROP SAPIN 25 CL	5,00 €
SIROP CHOCOLAT - MIRABELLE 25 CL	5,00 €
SIROP VANILLE 25 CL	5,00 €
SIROP CAMEL 25 CL	5,00 €
SIROP IRISH CREAM 25 CL	5,00 €
SIROP VIOLETTE 25 CL	5,00 €
SIROP ROSE 25CL	5,00 €
BOULETS CITADELLE 200 GRS	7,90 €
MIEL TOUTES FLEURS	7,90 €
HYDROMEL/MELOMEL 75 cl.	15,00 €
MIEL DE SAPIN	8,70 €
MIEL DE MONTAGNE	7,90 €
CAMELS - BEURRE SALE	5,50 €
CAMELS - MYRTILLE	5,50 €
CAMELS - NOUGAT	5,50 €
CAMELS - SEL DE SALINS-LES-BAINS	5,50 €
CAMELS - CREME BRULEE	5,50 €
CAMELS - CHOCOLAT	5,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
CHOCOLAT BLANC - PETITE SOURIS	4,00 €
LIMONADE KLAUS CARAMEL	3,50 €
CARAMELS - LAIT FRAIS	5,50 €
MIEL ACACIA	7,90 €
MIEL TILLEUL	7,90 €
CARAMELS - MIRABELLE	5,50 €
JUS DE POMME - FRUITS DU VERGER	6,50 €
CONFITURES 400 GRS	6,50 €
GELEES 200 GRS	6,50 €
CONFITURE NOISETTE	6,50 €
CONFITURES SPECIALES	6,50 €
AROMATIC'S MIRABELLE	4,90 €
AROMATIC'S PISTACHE	4,90 €
AROMATIC'S GRIOTTE	4,90 €
AROMATIC'S VIOLETTE	4,90 €
AROMATIC'S NOISETTE	4,90 €
AROMATIC'S TATIN	4,90 €
AROMATIC'S CREME BRULEE	4,90 €
AROMATIC'S BARBE A PAPA	4,50 €
TUILES DOREES POMME	5,90 €
BISCUIT CARAMEL BEURRE SALE	5,90 €
AROMATICS - FRAMBOISE PIMENT	5,90 €
AROMATICS - GRIOTTE CORIANDRE	5,90 €
AROMATICS - OIGNON BACON	5,90 €
AROMATICS - GINGEMBRE	5,90 €
AROMATICS - MORILLE	5,90 €
AROMATICS - TRUFFE BLANCHE	5,90 €
AROMATICS - TRUFFE NOIRE	5,90 €
AROMATICS - POIVRON	5,90 €
AROMATICS - AIL PERSIL	5,90 €
LA BERTHE DE JOUX	54,00 €
LIQUEUR GENEPI	18,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
LIQUEUR MYRTILLE	18,50 €
COFFRET APERITIF	25,50 €
COFFRET LIQUEUR	25,50 €
COFFRET ABSINTHE	54,00 €
INSECTES APERO - 10 g	9,90 €
GRILLONS - 5 g	9,90 €
VERS DE FARINE - 5 g	9,90 €
CROQUINES - 100 G - 79 €/KG	6,50 €
DOUBS FRISSON - 80 G - 98,75 €/KG	6,50 €
LES MIXTES - 140 G - 107,14 €/KG	15,00 €
LES 3 SPECIALITES - 195 G - 76,92 €/KG	15,00 €
LES GRELONS - 250 G - 31,60 €/KG	9,90 €
FAIENCINES - 140 G - 77,86 €/KG	10,90 €
THE DE NOEL	8,50 €
AROMATICS - VIN JAUNE	7,90 €
AROMATICS - CHOKO NOISETTE	4,90 €
AROMATICS - PAIN EPICES FIGUE	7,90 €
THE CERISE	8,50 €
THE AGRUME	8,50 €
THE VANILLE	8,50 €
COOKIE TOUT CHOKO	5,90 €
BRISE ECLATS NOISETTES	5,90 €
SAUPOUDOIR - FORET NOIRE	4,50 €
SAUPOUDOIR - PRALINE ROSE	4,50 €
SAUPOUDOIR - NOUGAT FRAMBOISE	4,50 €
SAUPOUDOIR - CHOKO ORANGE	4,50 €
AROMATICS - PAIN EPICES	4,90 €
AROMATICS - CHOCOLAT	4,90 €
AROMATICS - CHATAIGNE	4,90 €
AROMATICS - CHAMPIGNONS DES BOIS	5,90 €
AROMATICS - CEPES	5,90 €
AROMATICS - GRATIN	5,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
AROMATICS - POIVRE MEDIEVAL	7,90 €
AROMATICS - POIVRE CARAIBES	7,90 €
LA FRANCHE - D'EN BAS BLONDE BIO	7,00 €
CONFISELLES - FRAMBOISE PASSION	7,50 €
CONFISELLES - COEUR PRALINE	7,50 €
CONFISELLES - BLACK & WHITE	7,00 €
CONFISELLES - FRAMBOISE INTENSE	7,50 €
APERETTES COMTE	4,50 €
APERETTES JAMBON	4,50 €
APERETTES MONT D'OR	4,50 €
APERETTES MORTEAU	4,50 €
CANARD AUX MORILLES	6,50 €
TERRINE LIQUEUR DE SAPIN	6,50 €
FRANC-COMTOISE AU VIN JAUNE	6,50 €
CHAPON AU VIN JAUNE	6,50 €
AUBERGINES TOMATES CONFITES	6,50 €
CAROTTE AU CUMIN	6,50 €
CONCASSE D'OLIVES	6,50 €
RILLES DE POULET - CITRON VERT	6,50 €
AROMATIC'S COQUELICOT	4,90 €
AROMATIC'S MYRTILLE	4,90 €
AROMATIC'S SPECULOOS	4,90 €
AROMATIC'S NOUGAT	4,90 €
AROMATIC'S GUIMAUVE	4,90 €
AROMATIC'S POIRE	4,90 €
AROMATIC'S VANILLE	4,90 €
AROMATIC'S PRALINE	4,90 €
AROMATIC'S FRAISE DES BOIS	4,90 €
AROMATICS - BASILIC PISTOU	5,90 €
AROMATICS - FIGUE	5,90 €
AROMATICS - CITRON ANETH	5,90 €
AROMATICS - CUMIN PAPRIKA	5,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
THE FRAISE VIOLETTE	8,50 €
THE COQUELICOT FRUITS ROUGES	8,50 €
AROMATICS - ORANGE CURRY	5,90 €
LE VERT SAPIN 70 CL	27,90 €
COFFRET ABSINTHE - PEUREUX	26,90 €
MIEL - 60 G	3,00 €
MIEL - 200 G	9,00 €
MIEL - 500 G	14,00 €
CONFISELLES - POMME TATIN	7,00 €
CONFISELLES - CITRON CONFIT	7,00 €
POT DE PATE A TARTINER	9,90 €
MACVIN DU JURA - LORNET	15,00 €
SIROP LITCHI 75 CL	5,00 €
SIROP MÛRE 75 CL	5,00 €
SIROP CHATAIGNE 1 L	8,50 €
HUILE DE GERMIGNEY	5,60 €
GRIOTTINES - ORIGINAL	19,90 €
GRIOTTINES - COINTREAU	14,90 €
GRIOTTINES - CASSIS	14,90 €
GRIOTTINES - LA BLEUE	14,90 €
LIQUEUR - GRIOTTINI	20,90 €
LIQUEUR GRIOTTINES - COLA	15,90 €
LIQUEUR GRIOTTINES - THE	15,90 €
LIQUEUR GRIOTTINES - ORIGINAL	13,90 €
MIEL PISSENLIT	7,90 €
LIQUEUR FRAISE	18,50 €
LIQUEUR FRAMBOISE	18,50 €
ABSINTHE BOURGEOIS	38,00 €
LIQUEUR VIOLETTE	18,50 €
MIEL FORÊT	7,90 €
CONFITURE POIRE CAMEL	5,50 €
CONFITURE FRAISE CHOCOLAT	5,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
CONFITURE MANDARINE FRAMBOISE	5,50 €
CONFITURE DE LAIT	5,50 €
CONFITURE POIRE CHOCOLAT	5,50 €
CONFITURE FIGUE PAIN EPICES	5,50 €
THE CITRON MERINGUE	8,50 €
THE POIRE JASMIN	8,50 €
THE MYRTILLE CRANBERRY	8,50 €
CARAMEL BEURRE SALE	4,50 €
BOULE DE NOEL - CHOCOLAT	12,50 €
THE NOIR PECHE DE VIGNE	7,90 €
THE NOIR PONTARLIER	7,90 €
THE NOIR ABSINTHE	7,90 €
INFUSION CANNELLE VANILLE 100 G	6,90 €
THE VERT MIEL MYRTILLE	7,90 €
INFUSION CERISES 100 G	6,90 €
INFUSION ANANAS NOIX DE COCO 100 G	6,90 €
INFUSION FRAISE FRAMBOISE 100 G	6,90 €
LIMONADE - MANDARINE 33 CL	2,50 €
LIMONADE - CITRON 33 CL	2,50 €
LIMONADE - GRENADE 33 CL	2,50 €
LIMONADE - NATURE 33 CL	2,50 €
LIMONADE - PAMPLEMOUSSE 33 CL	2,50 €
SECHES 100 G	4,50 €
PATES DE FRUITS	16,00 €
TERRINE - MAISON ROBBE	9,50 €
TERRINE DE LA FERME	9,50 €
TERRINE DE TRUITE	9,50 €
CHOCOLAT - GRILLONS	9,90 €
SABLES - CITRON	6,80 €
VERS DE FARINE - THYM	9,90 €
CONFITURES AB 400 GRS	6,50 €
GELEES AB 200 GRS	5,50 €

Libellé	Prix de vente TTC
AROMATIC'S FRAMBOISE	4,50 €
AROMATIC'S TARTE AUX FRAISES	4,50 €
MIEL RONCES	7,90 €
SECHES 200 G	7,50 €
COFFRET CASSIS 5 CL	7,00 €
COFFRET GRIOTTINES 5 CL	7,00 €
GRIOTTINES 35 CL	13,90 €
LIBERTINE ORIGINALE	18,90 €
ABSINTHE DE PONTARLIER	32,90 €
LE VERT SAPIN 35 CL	14,90 €
LE VERT SAPIN 50 CL	20,90 €
VERTE DE FOUGEROLLES	22,00 €
BLANCHE DE FOUGEROLLES	22,00 €
LANTERNIER - CITRON	4,50 €
VERITABLES BISCUITS	4,50 €
CRAQUELINS	4,50 €
BISCUITS CHOCOLAT - MONTBOZON	4,50 €
GOURMANDISES A LA ROSE	4,50 €
ATTRAPE-REVE	15,00 €
SIGNET RENAISSANCE	15,90 €
PIN S CITADELLE	5,00 €
DE VAUBAN	3,50 €
CARTE LAMPE	1,50 €
VASE CARTON	15,00 €
COUTEAU BOIS	15,00 €
MAGNET CITADELLE	4,50 €
DE CITADELLE	4,00 €
BOITE A PILULE - CITADELLE	5,50 €
MAGNET VILLE DE BESANCON	4,00 €
SABLIER VILLE DE BESANCON	6,00 €
MAGNET INSECTES	3,50 €
CLOCHE METAL - CITADELLE	5,00 €

Libellé	Prix de vente TTC
CLOCHE METAL - BESANCON	5,00 €
ROND DE SERVIETTE	3,50 €
ASSIETTE CITADELLE	5,00 €
COUTEAU MF BOIS/METAL	10,90 €
BRIQUET CITADELLE	2,00 €
POPOTINS SAUVAGES	12,00 €
POPOTINS DE LA FERME	12,00 €
MAGNET SINGE	5,00 €
LAIT DEMAQUILLANT	10,90 €
LAIT HYDRATANT	14,90 €
CREME MATIFIANTE	14,90 €
MASQUE REMINERALISANT	18,90 €
MASQUE ARGILE ROUGE	20,90 €
MASQUE REGENERANT 250 ML	23,90 €
MASQUE HYDRATANT	18,90 €
MASQUE REGENERANT - ROSIER MUSCAT	18,90 €
MASQUE PURIFIANT	18,90 €
LOTION TONIFIANTE	12,90 €
LOTION REGULATRICE	12,90 €
LOVE BOOTH	15,90 €
XMAS BOOTH	15,90 €
PHOTO BOOTH	15,90 €
SAC ANIMAL	8,00 €
CROCHET CLE OISEAU	15,90 €
DECAP'S TAUREAU	15,90 €
BLOC CITADELLE	10,00 €
PC 3D CITADELLE	4,00 €
COUTEAU - TARO ASANO	110,00 €
MAGNET RESINE	4,50 €
PLANCHE - CITADELLE	4,00 €
SERUM REGENERANT	18,90 €
CREME - LIFT ANTI AGE	14,90 €

Libellé	Prix de vente TTC
CREME SOLAIRE i50	16,90 €
SABLIER MAGNETIQUE	12,90 €
SAC - ICE BAG	2,45 €
BOULE A NEIGE CITADELLE	5,50 €
BOULE COEUR PERROQUET	8,00 €
BOULE COEUR TIGRE	8,00 €
MAGNET - ARPETTE	4,00 €
DRAPEAU 60 X 90	19,00 €
CLOCHE MANCHE BOIS	20,00 €
TABLIER	29,00 €
BODY 6-12 MOIS	21,00 €
TORCHON	10,90 €
BAVOIR	9,90 €
AUTOCOLLANT F-COMTE	4,90 €
TELESCOPE	2,50 €
VERRE PAILLE - CITADELLE	4,00 €
BALLE CITADELLE	2,00 €
BALLE PAILLETTE	3,00 €
ENVELOPPES DECOREES	0,50 €
TIMBRE POSTE FRANCE	0,68 €
TIMBRE POSTE EUROPE	0,95 €
APPAREIL PHOTO	15,00 €
PILES LR6	4,00 €
FRAIS DE PORT - 3,45 €	3,45 €
DIADEME A COLORIER	10,90 €
MASQUE A COLORIER	10,90 €
COURONNE A COLORIER	11,90 €

La boutique de la Citadelle peut être amenée à mettre en vente des produits nouveaux liés à des expositions temporaires. Les tarifs seront fixés par un arrêté du Maire.

Par ailleurs, les invendus pourront être mis en vente à un tarif préférentiel. Les tarifs seront également fixés par un arrêté du Maire.

XXXI - Service Municipal d'Archéologie Préventive

Montant des prestations chiffrées en jour/homme correspondant aux agents qui interviennent à l'opération tarifée (préparation du chantier-phase terrain-phase étude) :

- . Responsable d'opération : 542 €/jour
- . Topographe : 404 €/jour
- . Spécialiste : 355 €/jour
- . Technicien : 336 €/jour.

Montant des prestations nécessaires (moyens techniques) et des équipements divers (base vie) nécessaires à la réalisation de la fouille. Ce montant est égal à leur coût pour le service.

XXXII - Bibliothèques**A. Droit d'abonnement tout support**

USAGERS DES BIBLIOTHEQUES	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% Augm.
a) Abonnement :			
Abonnement annuel individuel	gratuit	gratuit	
Abonnement annuel groupes bisontins (associations, institutions, assistantes maternelles)	gratuit	gratuit	
b) Impression, photocopie : prix à l'unité :			
. A4 - noir et blanc	0,15 €	0,15 €	0
. A4 - couleur	0,30 €	0,30 €	0
. A3 - noir et blanc	0,30 €	0,30 €	0
c) Facturation à l'abonné des documents non rendus			
- livres de poches, livres d'enfant, BD, revues	15,00 €	15,00 €	0
- nouveaux romans, essais documentaires, CD, livres, partitions	20,00 €	20,00 €	0
- beaux livres, ouvrages reliés avec planches, DVD	50,00 €	50,00 €	0
d) Remplacement de la carte de bibliothèque perdue par l'abonné	2,00 €	2,00 €	0

B. Droits pour reproductions**a) Images numériques : format jpeg ou pdf**

Usage : reproductions de travail. Images numérisées fournies sur CD, par courriel ou par transfert de fichiers (FTP), tous frais compris.

Les images déjà disponibles en ligne, dans le catalogue des documents numérisés, sont gratuitement téléchargeables (voir conditions d'utilisation sur le site).

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
de 1 à 5 images (par courriel)	Gratuit	Gratuit
de 1 à 40 images	Forfait 6 €	Forfait 6 €
de 41 à 100 images	0,15 € l'unité	0,15 € l'unité
au-delà de 100 images	15 € + 5 € par tranche de 100 vues	15 € + 5 € par tranche de 100 images

b) Images numériques : format tif (haute définition)

Usage : reproductions pour publication. Images numérisées fournies sur CD, DVD ou par FTP.

Editeurs universitaires ou associatifs	Forfait 6 € de 1 à 40 images puis 0,15 € par image supplémentaire	Forfait 6 € de 1 à 40 images puis 0,15 € par image supplémentaire
Autres éditeurs	20 € l'unité	20 € l'unité

c) Prêt inter bibliothèques

Ouvrages	Forfait 7 €	Forfait 8 €
Photocopies d'articles	Forfait 6 € par tranche de 40 pages	Forfait 6 € par tranche de 40 pages

XXXIII - Maison Natale de Victor Hugo**Droit d'entrée :****INDIVIDUEL**

2,50 € Plein tarif

1,50 € Etudiants

Amis des Musées et bibliothèques

Familles nombreuses

Handicapés

Enseignants désirant préparer une visite scolaire prévue

Porteurs de la carte Cezam ou de la carte COS Ville de Besançon

Gratuité : Jeunes de - 18 ans

(sur Demandeurs d'emploi

présentation Bénéficiaires de minima sociaux

d'une Journalistes

pièce Membres de la Fédération des Maison d'écrivains

justificative) Porteurs du ticket avantages jeunes

Porteurs de cartes : Mécènes Victor Hugo

ICOM

Sociétaires du Crédit Agricole

Carte culture (+ un accompagnateur)

Habitants des villes jumelées

GROUPE

1,50 € A partir de 10 personnes

Gratuité : Groupe des établissements scolaires de Franche-Comté.

Possibilité de réserver une visite guidée : supplément de 1,50 € par personne

Toute réservation annulée moins de 48 h avant la date de la visite fera l'objet d'une facturation à taux plein.

Objets proposés à la vente

Sac : 3 €

Montre : 99 €

Plateau : 60 €

Stylo : 4 €

Jeu de cartes : 5 €

Foulard : 50 €

Ouvrage Le Monde : 7,90 €

Ouvrage en tête à tête avec Victor Hugo : 22,95 €

Carte postale à l'unité : 0,50 €

Carnet de 8 cartes postales : 3,50 €

Guide de la Maison : 7 €

Bande dessinée Victor Hugo de Bernard SWYSSEN : 19,95 €

DVD «Place à Hugo» : 10 €

DVD «ils parlent d'Hugo» : 10 €

Timbres Hugo : 1,20 €

Enveloppes Hugo : 3 €

Cartes postales Hugo : 3,50 €

Encart de luxe Hugo : 4 €

Valise : 90 €

Mug : 6,50 €.

D'autres objets des diverses boutiques des Musées du Centre (moulage, bustes) sont proposés à la vente aux prix fixés par les Musées par délibération de ce Conseil Municipal.

XXXIV - Tarification relative aux événements ponctuels

Pour des événements ou manifestations ponctuels de courte durée, M. le Maire est autorisé à fixer par arrêté municipal les tarifs correspondants. Il en sera rendu compte au Conseil Municipal.

Proposition

Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur ces diverses propositions tarifaires.

«M. Christophe LIME : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus du Conseil Municipal, on vous propose une modification sur la tarification puisque nous avons prévu de mettre en place une redevance abonnement sur l'Assainissement mais au niveau informatique ce n'est pas possible. Donc nous retirons page 56 ce qui était prévu en termes de redevance d'abonnement d'Assainissement à remplacer par une augmentation du 0,01 € du m³ de l'Assainissement, ce qui fait la même conséquence au niveau des usagers, si vous en êtes d'accord, sur les problèmes informatiques de mise en place.

M. LE MAIRE : D'accord. Est-ce qu'il y a des oppositions pour ce rapport ? Des abstentions ?

M. Ludovic FAGAUT : Je voudrais que l'on s'arrête un petit instant sur ce rapport 8 parce que nous pouvons lire quand même que vous soutenez encore une énième augmentation de tarification. Vous soutenez une énième augmentation de tarification, ce qui vient encore une fois taxer les habitants, les commerçants. Je ne vais pas reprendre les chiffres qui sont à l'intérieur du document mais les artisans voient encore une augmentation. Les commerçants qui pourront éventuellement occuper le Parking des Beaux-Arts verront encore une augmentation et ainsi de suite.

On vous demande solennellement d'arrêter d'asphyxier ceux qui travaillent. Arrêtez d'asphyxier ceux qui créent de l'emploi. Arrêtez d'asphyxier ceux qui créent de la richesse et respectez un petit peu le travail des uns et des autres. Quand nous faisons le tour des commerçants du centre-ville, le commerce à Besançon se meurt à petit feu. Nous voyons encore des enseignes -pas les moindres- qui vont disparaître sur notre ville. Je ne vais pas les nommer mais vous les connaissez aussi bien que moi c'est Interprix, c'est Roger, c'est Geneviève Lethu...

M. LE MAIRE : Vous connaissez les raisons quand même ?

M. Ludovic FAGAUT : ...c'est Undiz. Laissez-moi juste terminer par rapport à ça, arrêtez de nous couper, j'ai été plutôt attentif à ce que vous disiez. Je vous le dis parce que vous le faites à chaque fois, à un moment donné il faut vous rappeler aussi un petit peu le fonctionnement !

M. LE MAIRE : Moi, quand j'interviens, très souvent M. GROSPERRIN me coupe en permanence et je n'en fais pas un cinéma à chaque fois !

M. Ludovic FAGAUT : Moi je vous écoute, donc respectez aussi un petit peu ma parole !

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre sur les enseignes que vous venez de citer.

M. Ludovic FAGAUT : Le commerce se meurt à petit feu à Besançon mais il faut que vous l'entendiez. Quelle cohérence le jour des Samedis Piétons de la braderie à Besançon avec le parking Saint-Paul qui est fermé et en travaux ? Quelle cohérence ? Expliquez-nous-le.

Quelle cohérence aussi quand vous rencontrez les commerçants sur Besançon qui vous disent que dans certaines rues, quand ils stationnent devant leur magasin pour décharger pendant dix minutes leurs produits et qu'ils se font verbaliser à hauteur de 135 € ? Quelle cohérence par rapport à tout cela ?

Une nouvelle fois, arrêtez d'asphyxier le centre-ville, redonnez de la souplesse également au centre-ville et, un dernier petit clin d'œil, la signalisation : quand vous arrivez de Suisse et que vous êtes au Trou au Loup, qu'on a «Centre historique» pour donner la direction de la Citadelle mais que vous avez de l'autre côté «centre-ville de Besançon» qui passe par les Mercureaux, là on est sur une compétence d'État, je sais qu'il y a déjà eu des échanges avec le Département là-dessus puisqu'un panneau a été rajouté il y a à peu près un an pour donner le centre historique, mais à un moment donné trouvons un petit peu de cohérence par rapport à tout cela pour pouvoir sauver notre centre-ville.

M. LE MAIRE : Puisque vous vous avez terminé et avant de passer la parole à Thierry MORTON, je vais vous répondre. Vous n'allez pas nous faire le coup jusqu'en mai - juin là-dessus. D'abord les trois commerces que vous venez de citer, les trois ce sont des départs en retraite, alors arrêtez quand même un peu, ce sont des gens qui arrêtent leur activité. Pour au moins deux sur trois ce sont des départs en retraite. Il y en a un, pas très loin d'ici, qui n'a pas trouvé de repreneur. L'autre, c'est une dame qui part en retraite parce que son mari part en retraite. Alors arrêtez.

Et est-ce que vous croyez que c'est rendre un service aux commerçants de cette ville que nous aimons et que nous soutenons -et Thierry vous dira comment- de dire en permanence que les commerces ferment à Besançon ?

«Il ne faut pas m'interrompre» vous avez dit, Monsieur FAGAUT donc ne m'interrompez pas.

Le jour où vous aurez compris qu'il faut valoriser notre ville, dire que nous avons des commerçants dynamiques, qui sont ouverts, qu'on les accueille plutôt que de dire comme j'ai vu aujourd'hui -et ça, ce n'est pas vous qui l'avez dit- qu'il faut que les parkings soient gratuits alors qu'on sait très bien que lorsqu'ils sont gratuits, ils sont embouteillés, il n'y a plus de rotation et qu'on ne permet plus effectivement aux acheteurs potentiels de venir, nous aurons fait un grand progrès.

Je suis passé dans la rue des Granges, rue Moncey, avec entre autres mon Directeur de Cabinet et Thierry MORTON et une dame m'a dit : «Vous voulez que je vous dise, Monsieur le Maire, combien j'ai fait cette année de plus que l'année dernière ? + 40 %». Nous irons ensemble les voir, je vous emmènerai, je vous dirai qui ils sont. Je suis allé voir le magasin d'en face, lui veut s'agrandir parce que c'est trop petit. Alors qu'il y ait des commerces qui aient des difficultés, c'est vrai et même un jour, M. GROSPERRIN, qui est un homme honnête, me l'a dit : «J'ai fait le tour des villes de France, je dois vous dire -dans le cadre d'une Commission parlementaire- qu'effectivement Besançon n'est pas si mal que ça». C'est le Sénateur GROSPERRIN lui-même qui me l'a dit.

Alors que l'on ait des difficultés, Monsieur FAGAUT, oui c'est vrai ; qu'il y ait peut-être eu une erreur de faite quand il y a des travaux programmés et du retard qui est pris, qu'un parking soit fermé, peut-être mais quand même ! Je veux rappeler que pour les Samedis Piétons, les parkings sont à 0,20 € de l'heure sur le Marché Beaux-Arts, Chamars et les Glacis.

Quant à la signalisation, c'est ce que les journalistes dans leur métier appellent des marronniers. On a déjà écrit dix fois aux Services de l'État. J'ai encore un dossier -j'en ai reparlé avec le Président de la Chambre de Commerce- les Services de l'État s'y opposent pour des raisons de signalétique au niveau européen. Donc nous avons demandé, nous avons proposé de faire en sorte qu'il ne soit pas marqué «centre-ville» mais «Besançon centre historique». Je ne suis pas plus malin que tout le monde, à partir du moment où nous voulons effectivement faire changer les choses, il y a un plan de signalétique au niveau national et ce plan, nous ne pouvons pas le bouger comme ça. Cela fait au moins 5 ans que je me bats parce que c'est effectivement une erreur de faite mais quand vous regardez ça d'un point de vue global, nous faisons passer par là pour éviter d'engorger la côte de Morre. Mais je pense que c'est une erreur. Les Suisses connaissent le chemin, rassurez-vous. Vous devriez être à mes côtés pour le dire, intervenez aussi dans ce sens au Conseil Régional. Nous serons ensemble là-dessus. Je suis d'accord avec vous.

Quant aux 135 €, je vais vous dire, à la fois la police municipale ne fait pas un boulot facile. Ceux qui disent qu'ils se font sanctionner quand ils déchargent leurs affaires, j'ai du mal à le croire. Il y a aussi ceux qui laissent leur voiture, le coffre ouvert pendant 15 - 20 minutes et qui là effectivement sont sanctionnés. Ce que j'ai donné comme consigne à la police municipale, c'est de faire respecter la loi mais avec discernement. Quand un commerçant décharge sa voiture, effectivement on ne doit pas le sanctionner. Mais si le commerçant laisse sa voiture 15-20 minutes sous prétexte de déchargement là, il gêne la circulation et il est sanctionné. Notre police municipale est une police intelligente qui est bien commandée et je pense que de tout temps on n'a jamais fait ça.

En plus, c'est très simple, s'il y a quelques exagérations -je ne le pense pas mais pourquoi pas- il suffit d'aller rencontrer le directeur de la Sécurité et de la Tranquillité publique pour expliquer les choses, personne n'est fermé mais il ne faut pas dire ça. Nous n'allons pas empêcher les gens de travailler, bien sûr il faut que les gens travaillent et bien sûr que nous sommes là pour aider les commerçants, bien sûr, mais pas pour les ennuyer. Notre police n'a pas un rôle facile parce que si elle ne sanctionne pas elle se fait réprimander et si elle sanctionne trop, ça ne va pas non plus.

Monsieur GROSPERRIN, vous vous souvenez que vous m'aviez dit... Je vous donne la parole et pour une fois que vous allez dire du bien de moi, je ne vais même pas vous couper.

M. Jacques GROSPERRIN : A un moment difficile où nous étions ensemble, je vous ai dit que Besançon était plutôt moins sinistrée que certaines autres villes de France. Mais ce n'est pas une raison et c'est vrai que Ludovic FAGAUT a fait le tour de tous les commerçants la semaine dernière et ils souffrent terriblement. Ce n'est pas que de votre responsabilité, Monsieur le Maire, on le sait très bien, Internet a fait beaucoup de mal. Nous voyons bien, les uns et les autres vont choisir des chaussures, par

exemple, ils les commandent par Internet ou ils vont essayer des pantalons et ils les commandent par Internet...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas de ma faute.

M. Jacques GROSPERRIN : ...vous n'êtes pas responsable de tout, je vous l'accorde. Néanmoins les villes où ça fonctionne un peu moins bien ou de manière moins mauvaise qu'on pourrait le voir, ce sont des villes où le stationnement est gratuit entre 12 h et 14 h. Je sais que vous êtes contre cette idée-là. A un moment donné il faudra vraiment y réfléchir aussi parce qu'une ville ça se partage, ce n'est pas simplement des piétons et des vélos, c'est aussi des automobilistes, le tramway, des bus, etc. Je crois qu'il faut que tout le monde puisse accéder à la ville, c'est quelque chose qui me semble fondamental.

Et quand bien même vous n'êtes pas responsable de tout mais quand le parking Saint-Paul est fermé le jour de la braderie, vous allez me dire que vous n'êtes pas responsable, je suis d'accord, mais vous êtes quand même le Maire ! Avec des travaux rue Bersot, c'est vrai que rien n'engage à venir faire travailler les commerçants de la ville.

Enfin, pour conclure sur ce rapport 8, je pensais que nous allions parler des tarifs. Je voulais surtout vous demander quelle est votre politique, votre stratégie globale dans cette augmentation de tarif, parce que c'est ce rapport 8 sur les tarifs ? Je ne reviendrai pas sur l'augmentation sans concertation des tarifs au niveau des hôteliers, ce n'est pas le moment, ce n'est pas l'endroit, etc. mais sans concertation. J'ai cru comprendre en commission qu'il n'y avait pas d'augmentation et ensuite c'est arrivé en séance à l'Agglomération, il y avait une augmentation, je ne reviendrai pas là-dessus.

Mais je voudrais savoir quelle est votre stratégie globale parce qu'à un moment donné des tarifs sont augmentés, d'autres maintenus. Nous avons besoin de lisibilité, nous avons besoin de vérité, nous avons besoin de transparence. C'est simplement ça le sens de ma question.

M. LE MAIRE : Heureusement d'ailleurs, quand on voit le paquet-là, ce n'est pas le Maire qui établit les tarifs. Nous les faisons au plus juste, ce sont les différents adjoints, les différentes commissions qui, entre eux, en discutent et en débattent. Ce n'est pas moi qui établis les 10 000 ou 15 000 offres tarifaires qu'il y a là et je vais passer la parole à Thierry MORTON.

Pour les hôteliers, je vais vous dire quelque chose, Monsieur GROSPERRIN, parce que vous avez évoqué le sujet sans l'évoquer. La taxe de séjour permet de contribuer à l'aménagement de la ville pour les Offices de tourisme. C'est un montant important. Mais quand un hôtel vend des chambres à 100 - 150 € ou 180 €, on augmente la taxe de séjour, pas payée par l'hôtelier mais payée par le consommateur de 0,50 €, 0,20 € ou 0,30 €, je pense que c'est faire un bien mauvais procès, quand même, à partir du moment où cet argent-là qui est récupéré sert à l'aménagement de la ville.

Je crois que les hôteliers... -ne me coupez pas, vous m'avez demandé de ne pas vous couper. Appliquez-vous votre règle, je vous en prie ! Les hôteliers, s'ils sont raisonnables, devraient savoir combien nous sommes à leurs côtés. Quand le Département, sans concertation, a décidé d'arrêter le Salon du Livre, «Les Mots Doubs», sans concertation, les hôteliers nous ont dit que c'était une catastrophe. Oui, c'est une catastrophe. Qu'a fait le Maire, le Président de l'Agglomération ? Ça fait sourire M. FAGAUT mais là c'était un sacré coup porté aux hôteliers parce que des centaines de chambres qui ne sont plus réservées du jour au lendemain alors qu'elles étaient réservées, c'était un vrai problème. Et là, nous avons été aux côtés des hôteliers et l'Agglomération a investi près de 300 000 € pour rétablir le Salon du Livre. Donc je pense quand même, par rapport à ça, que les hôteliers qui sont des gens raisonnables doivent bien savoir qu'effectivement nous sommes à leurs côtés. Alors, que pour la forme on rouspète, peut-être, mais sur le fond, sur une chambre payée par le voyageur pour un hôtel à 2 étoiles, je crois que c'est 0,10 € ou 0,20 €, pour un 4 étoiles c'est 0,50 €, c'est-à-dire 1 € par jour pour un couple.

M. Thierry MORTON : Je réponds sur le commerce. Je ne comprends pas que nous puissions tomber un moment donné dans une telle caricature. La vacance commerciale, les chiffres vous contentent Monsieur FAGAUT. Entre 6 et 8 % maximum suivant les périodes de vacance commerciale, c'est quasiment inédit sur une ville de cette strate. Donc je veux vous le rappeler.

Deuxièmement, sur la méthode mise en place depuis ce début de mandat, vous avez autour d'une table des gens qui réfléchissent sur la dynamisation du centre-ville, sa revitalisation : la CCI, l'UCB qui représente plus de 200 commerces du centre-ville, l'Office du Commerce, la Ville, le Service Commerce.

Par ailleurs, sur les moyens mis en place, plus de 800 000 € par an pour soutenir le commerce à travers les périodes d'animations : Instants Gourmands, illuminations de Noël, mise en lumière des bâtiments, opérations commerciales. J'aurais préféré que vous saluiez ce soir l'arrivée du Meilleur Ouvrier de France qui était à Dijon et qui ouvre dix franchises sur le pays et qui choisit comme ville la plus dynamique pour installer sa première franchise : Besançon.

Je vous invite à aller voir le prochain reportage de France 3 sur la dynamique de centre-ville à Dijon. Vous pourrez regarder les rues pleines que nous avons ce week-end par rapport aux rues vides à Dijon. Allez encore rue des Granges, vous irez voir un traiteur qui vient de s'installer qui était à Ornans. Regardez un petit peu aussi les cellules qui s'ouvrent. Vous me dites que vous êtes allé voir tous les commerçants mais j'y vais aussi, Monsieur FAGAUT. Je les rencontre.

M. LE MAIRE : Il y était encore la semaine dernière.

M. Thierry MORTON : J'ai été également rencontrer une enseigne dont vous nous avez annoncé la fermeture. Elle ne ferme pas, elle se déplace, ce n'est pas tout à fait la même chose. Je suis allé à Territoire d'Homme, je peux en parler finalement, après tout on peut les citer, ils nous parlent et ils nous expliquent qu'ils attendent sur nous pour trouver encore de meilleures conditions parce que finalement ça fonctionne.

Quant à Monsieur GROSPERRIN, je me rappelle, effectivement, au dernier Conseil Municipal, Monsieur le Sénateur, les louanges que vous avez adressées sur le commerce du centre-ville. Donc essayez d'accorder vos propos entre vous, j'avoue que je m'y perds un peu ; en tout cas, où je ne suis pas perdu c'est avec les acteurs économiques et commerciaux qui travaillent sur cette ville et qui se dépensent énormément.

Par contre, il y a quelque chose que je voudrais dire : quand en période de fêtes certains commerçants se plaignent des parkings -commerçants qui n'habitent pas forcément d'ailleurs la ville et qui ne font pas l'effort d'aménager ou de décorer ne serait-ce que leur vitrine-, je dis aussi que chacun doit balayer devant sa porte. La responsabilité de la dynamique, de la vitalité, c'est la responsabilité de tous. Nous ne sommes pas commerçants, nous sommes au service d'une politique commerciale. Maintenant nous ne ferons pas le travail à la place des autres. Donc que chacun assume là où il est ce qu'il doit faire, je le dis aussi clairement, parce que sur les efforts que nous développons, nous n'avons aucun, mais alors aucun regret à avoir parce qu'en plus nous le faisons avec plaisir, et je le redis, avec des partenaires impliqués dont il faut aujourd'hui saluer le dynamisme et l'engagement.

M. Ludovic FAGAUT : Simplement pour vous répondre Monsieur le Maire, il ne faut pas à chaque fois essayer de diaboliser nos propos sur ce qu'on peut dire parce que je pense que vous êtes loin de détenir la vérité sur ce que vous pouvez dire et soyez aussi attentif un petit peu à ce que dit votre Opposition. Les commerçants ferment. Effectivement, ils ne trouvent pas de repreneur ou certains quittent la Boucle.

Quant à Monsieur MORTON vous dites que vous n'avez pas de regret. Je suis désolé de vous le dire mais vous devriez en avoir, parce que les commerçants ne vous connaissent pas ; les commerçants ne vous connaissent pas et ne vous voient pas en ville ! Une partie des commerçants ne vous voient pas en ville ! Donc arrêtez de dire derrière, que vous n'avez rien à regretter, je pense que vous avez des regrets à avoir.

Ensuite et je terminerai là-dessus, quand vous êtes à l'écoute des commerçants -et Jacques GROSPERRIN a totalement raison-, que demandent-ils ? Ils demandent, effectivement, que sur des périodes de pause méridienne 12 h - 14 h il puisse y avoir cette gratuité pour permettre à des gens de venir plus facilement en ville pour consommer. Ils demandent également qu'il y ait une tarification raisonnée et,

pas à chaque fois comme nous le voyons encore dans ce rapport 8, une augmentation de tarif qui asphyxie, en tout cas, le commerce au centre-ville.

M. LE MAIRE : Monsieur FAGAUT, je vais vous dire, vos attaques contre M. MORTON ne sont pas dignes, lui, il aime tellement le centre-ville qu'il y habite pour faire vivre le commerce de proximité, si vous voyez ce que je veux dire, parce qu'il aime le centre-ville, il y habite et fait même vivre le boulanger et l'épicerie du coin. Je voudrais quand même redire une chose, pour que les choses soient bien claires entre nous une fois pour toutes, mais nous y reviendrons... et M. MORTON connaît même le prix du pain au chocolat et de la baguette, moi aussi d'ailleurs !

Je reviens sur le fléchage, Monsieur FAGAUT, c'est un schéma directeur national parce que cette route est une route nationale. Et je me suis même entretenu avec le Président de la CCI à ce sujet, avec qui j'entretiens d'excellents rapports, ils ont fait une intervention et nous soutenons cette intervention.

Vous soutenez le commerce bisontin, vous avez raison mais ce n'est pas que votre combat de soutenir le commerce bisontin, c'est aussi le combat de Thierry MORTON, du Maire de Besançon, c'est un combat permanent. Il ne vous a pas échappé, par exemple, qu'il y a un excellent article dans l'Est Républicain où on parle de la zone des Marnières. Qu'ai-je dit pour la zone des Marnières ? Il y a eu la zone de Châteaufarine. J'ai dit que pour l'instant, nous étions très prudents en matière d'extension sur la zone de Châteaufarine pour justement soutenir le commerce au centre-ville mais il faut là aussi trouver un équilibre. Si on lâchait les brides, nous aurions beaucoup de commerces qui iraient là-bas au détriment du centre-ville et nous ne voulons pas le faire, nous voulons ramener du monde.

C'est aussi l'idée même du projet Saint-Jacques, c'est de ramener du monde au centre-ville pour redonner de l'attractivité. Il n'y a pas de ville qui se développe avec des centres-villes qui meurent. Mais de grâce, notre centre-ville ne meurt pas, loin de là mais il a des difficultés, des commerces qui se déplacent. Le grand magasin dont vous avez parlé tout à l'heure, j'ai vu que la personne partait en retraite ; c'est normal, elle ne trouve pas forcément de repreneur. Il y a un grand magasin à côté d'ici, je suis allé les voir l'autre jour avec Thierry. J'ai vu une dame sympathique, avec son fils et il m'a dit « Nous allons changer d'activité, faire autre chose » ; les commerces évoluent. Et si vous regardez les boutiques qui sont fermées dans la Grande Rue et la rue des Granges, quand même, il n'y en a pas beaucoup qui restent fermées des mois et des mois. Si, il y en a une pas très loin d'ici, là nous connaissons les raisons.

Mme Marie ZEHAF : Je voulais juste répondre sur l'augmentation. Il n'y a aucune augmentation sur le tarif horaire du stationnement, il reste à 1,40 € comme l'année dernière. La seule augmentation concerne les résidents et le tarif affaire, l'augmentation est de 0,99 ou 1 % comme quasi tous les tarifs listés.

M. LE MAIRE : Pour les résidents, pas pour les gens qui viennent.

Mme Marie ZEHAF : Oui, c'est ça. Pour les artisans, nous avons même créé une nouvelle tranche à 0,70 € de l'heure pour leur permettre de se garer plus facilement et moins cher que les autres.

M. LE MAIRE : Nous considérons que pour que les artisans viennent en ville pour travailler, on leur facilite le stationnement en créant une tranche moins chère et vous dites l'inverse. On peut toujours dire qu'il ne faut pas augmenter mais quand on augmente de moins de 1 %, c'est-à-dire moins que l'inflation, quand même, il faut être raisonnable. Et quelles que soient les collectivités, quels que soient les élus et leurs couleurs politiques, nous sommes bien obligés d'augmenter régulièrement. Et pourquoi faut-il augmenter régulièrement, Monsieur FAGAUT ? Parce que quand on n'augmente pas régulièrement, on augmente par palier et quand on augmente par palier on se fait toujours disputer parce qu'au lieu d'augmenter 5 fois de 1 % nous augmentons une fois de 5 % et ça ne passe pas très bien. On l'a vu pour le stationnement, nous ne l'avons pas augmenté pendant 10 ans au lieu de l'augmenter de 1 % par an à 10 % c'était la révolution -pendant 8 jours-. Donc quand on augmente de 1 % ce n'est pas dramatique, il faut être raisonnable.

Demain, on va encore être soumis à des régimes peut-être encore plus durs, donc il faudra bien qu'on trouve les ressources quelque part. Mais honnêtement, augmenter le stationnement pour les résidents de 1 % et venir comme ça lever les bras au ciel, à mon avis, ce n'est pas raisonnable.

M. Jacques GROSPERRIN : Ce que l'on vous reproche en quelque sorte, c'est la concertation. C'est ce qui est un peu gênant dans ces discussions mais vous avez parlé des hôteliers, c'est vous qui avez réengagé le débat. A un moment donné il devrait y avoir une concertation, les hôteliers l'ont appris par la presse. C'est ça, le reproche que l'on peut faire.

Et la question que je vous posais vis-à-vis des augmentations, je la comprends et j'entends qu'on puisse augmenter mais qu'on comprenne, et je pense que les Bisontins ont aussi le droit de comprendre la logique vis-à-vis de cela et de savoir comment ça fonctionne.

Enfin, pour répondre à M. MORTON, je suis allé à Montbéliard hier, c'est exceptionnel Montbéliard, Besançon c'est une ville aussi exceptionnelle. Je suis allé voir le Marché de Noël, il y a un investissement fort de la ville, je crois d'1 M€, avec les commerçants aussi qui ont participé à hauteur de 100 000 € mais sans publicité, sans Crédit Agricole, sans Europa-Park -vous voyez ce que je veux dire-. Je crois qu'à un moment donné c'est aussi vous qui êtes aussi pour la défense de votre patrimoine, je crois que c'est quelque chose d'important.

Lorsque nous sommes allés à Montbéliard, les rues étaient pleines, c'est une augmentation exceptionnelle et, moi, je le souhaiterais pour Besançon. Nous avons tout à Besançon, nous avons un patrimoine, un bâtiment exceptionnel, des rues exceptionnelles. Il manque simplement un marché de Noël exceptionnel. Nous n'allons pas refaire le débat qui a été fait depuis très longtemps.

Et enfin, pour conclure, j'ai quelques interrogations parce qu'il y a des rumeurs qui courent sur des fonds de commerce, en tout cas sur des enseignes au niveau des Passages Pasteur qui seraient peut-être amenées à s'en aller. Pouvez-vous me les confirmer ou me les infirmer ?

M. LE MAIRE : Je vais vous dire Monsieur GROSPERRIN, il faut vraiment se méfier des rumeurs, j'en sais quelque chose. De toute façon, non, je n'en ai honnêtement jamais entendu parler. Peut-être est-ce possible qu'il y ait une rotation, je ne sais pas. Vraiment, je n'en ai jamais entendu parler mais peut-être.

Le marché de Montbéliard est une réussite, tant mieux. Vous avez à Besançon le Festival du Livre, Détonations, le Festival de Musique, ce sont des réussites ; vous avez les Eurockéennes à Belfort, c'est une réussite.

Je crois quand même que si on regarde objectivement -je ne m'en réjouis pas pour Montbéliard- la situation économique à Montbéliard est difficile aussi, je crois même qu'elle est plus difficile et ce n'est pas de la faute du maire actuel pour qui j'ai le plus grand respect. C'est comme ça. Donc oui, ça marche bien parce que c'est aussi une tradition qui est ancrée à Montbéliard depuis 4 siècles. Donc quand vous avez une tradition qui est quadri-centenaire, effectivement c'est ancré dans les mœurs plus qu'ici.

Mais regardez ce qui est positif. Moi, j'ai entendu beaucoup de critiques sur le marché de Noël. Le samedi, je descends souvent en ville. Quand je vois, effectivement, le monde qu'il y a dans la Grande Rue -une photo a été publiée où on voyait le manège avec des barrières et personne autour-, j'y vais dans l'après-midi à 15 h, 16 h ou 18 h, les gens ne sont pas forcément au marché de Noël à midi.

Vous voyez Monsieur GROSPERRIN, vous m'avez demandé de ne pas vous couper, vous ne faites que ça et vous vous permettez de me donner des leçons ! Taisez-vous maintenant, s'il vous plaît ! Vous m'avez demandé de vous respecter, je vous demande moi aussi de me respecter ; ça fait déjà cinq ou six fois que vous me coupez depuis le début de cette réunion !

Je suis allé voir le marché de Noël, il y avait du monde partout. Certes, pour l'instant c'est compliqué parce qu'on change souvent de place à cause des travaux sur la Place de la Révolution mais c'est quand même pas mal.

Quant aux hôteliers peut-être ; j'ai quand même noté que M. FAGAUT n'avait pas répondu sur la perte pour les hôteliers concernant le Festival du Livre qui avait été arrêté par le Département.

M. Laurent CROIZIER : Vous avez raison quelque part, il ne faut pas noircir le tableau concernant le commerce au centre-ville. Mais l'autosatisfaction ne réglera pas non plus les difficultés que rencontrent les commerçants.

M. LE MAIRE : On est d'accord, oui.

M. Laurent CROIZIER : Nous ne pouvons pas nier que le centre-ville s'enfonce dans la spirale «moins de clients, moins de chiffres, moins d'emplois et moins d'enseignes». Vous ne pouvez pas nier non plus que les chiffres d'affaires des commerçants du centre-ville ont baissé de façon significative. Nous n'allons certainement pas dans les mêmes magasins. Moi, j'ai les mêmes retours que M. FAGAUT concernant M. MORTON, peut-être faudrait-il qu'il diversifie les visites de ces commerçants.

Sur le sujet des tarifs, signaler que vous avez fait des efforts, vous l'avez dit tout à l'heure. Vous aviez l'habitude de ne pas augmenter pendant 5 ans et de mettre un gros coup de massue. Ici, c'est une augmentation qui s'apparente à peu près à 1 %, je note simplement que 1 % c'est le double de l'inflation (0,4 % en 2016), c'est deux fois l'inflation. Je vous propose une chose : est-ce que vous pouvez vous engager ce soir à ne pas augmenter les tarifs l'année prochaine puisqu'ils ont été augmentés du double de l'inflation cette année ?

M. LE MAIRE : Ecoutez, vous, c'est le toujours plus ici et FILLON le toujours moins, ceux que vous soutenez. Nous n'allons pas rentrer là-dedans. Je vais repasser la parole à Thierry MORTON.

Monsieur CROIZIER, je ne fais pas de l'autosatisfaction, si vous voulez je vous emmènerai voir le magasin où je suis allé, c'est une dame charmante qui le tient et qui d'ailleurs a des responsabilités au sein de l'Union des Commerçants qui vous dira qu'elle a fait une augmentation incroyable ; et le magasin d'en face nous dit que ça marche très bien, le problème c'est qu'il est trop petit. Je crois qu'il faut que nous soyons fiers et que nous vendions notre commerce. Quand vous aurez compris ici dans cette Opposition et qu'un certain nombre de commerçants auront compris qu'en étant toujours négatifs vis-à-vis du commerce, on n'attire pas les chalands, les clients potentiels, on fera un très grand pas.

Mes agents vont sur le terrain, Thierry va sur le terrain, Gueric CHALNOT, conseiller municipal chargé du Commerce de proximité, va sur le terrain. Ils vont sur le terrain.

Quant au stationnement, permettez-moi de vous redire une chose -il faut toujours redire les mêmes choses parce que ce sont vos sujets, vous savez que c'est populaire dans l'opinion, vous dites toujours les mêmes choses-, je vous ai déjà dit qu'il y a une dizaine ou une quinzaine d'années, peut-être plus, l'Union des Commerçants avait demandé la gratuité du stationnement au mois de juillet ou août ; ça avait duré quelques jours et la ville était embolisée. Comment faut-il vous expliquer qu'une place de stationnement gratuite, il y a au mieux deux voitures par jour dessus, qu'une place de stationnement payant, il y a sept à huit voitures par jour dessus et que l'intérêt pour les commerçants n'est pas qu'il y ait une voiture, généralement celle du voisin du dessus, s'il n'y a pas de rotation au niveau des places de stationnement, il n'y a pas de place pour les clients. Une place de stationnement ne doit pas être occupée par quelqu'un qui est un riverain du lundi matin au samedi soir ou au dimanche soir ; il faut que ça tourne.

Comment expliquer à des commerçants raisonnables qu'ils ont intérêt à ce que ça tourne pour que les clients viennent, comment l'expliquer ? À chaque fois vous me ressortez la même chose. Je vais vous redonner l'exemple de Chamars, on n'en entend plus parler parce que ça fonctionne bien. A Chamars, les clients ne venaient plus là-bas, ils tournaient en rond, il n'y avait pas de place, ils repartaient. Aujourd'hui, pour un coût minime, à Chamars vous êtes sûr de trouver une place. Et maintenant, il y a des clients qui vont se garer à Chamars. Expliquez-le à vos amis et Monsieur FAGAUT ou Monsieur CROIZIER je vous emmènerai voir des commerçants satisfaits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

M. Thierry MORTON : Je ne vais pas revenir sur le fait qu'on me voie ou qu'on ne me voie pas, c'est un niveau de débat qui est totalement inintéressant et tellement peu justifié qu'on va passer vite à autre chose.

Moi, c'est sur la question des rumeurs. Est-ce qu'on peut être un peu sérieux, quand même ? Vous parlez de chiffres d'affaires. Où sont vos chiffres à vous ? Sur quoi vous appuyez-vous ? Est-ce que vous avez un observatoire ? Vous avez consulté les observatoires du commerce ? Vous regardez le taux de vacance ? Vous avez des éléments concrets ? Moi qui travaille avec la CCI sur les indicateurs précis en termes de chiffre d'affaires, d'où partent ces rumeurs, ces impressions, ces données ? Tout cela est imprécis.

Je vous invite au prochain comité de pilotage, Messieurs de l'Opposition, à participer aux réunions de travail que nous avons tous les 15 jours -ce n'est pas de temps en temps, c'est tous les 15 jours- comité de pilotage, observatoire sur la dynamique du commerce avec la CCI. Je ne vais pas rappeler tous les acteurs du commerce mais venez écouter ce qui se dit.

Et il n'y a pas d'autosatisfaction, il n'y a que du travail. Je n'en ai rien à faire de l'autosatisfaction. Nous sommes engagés dans un travail important parce que créateur d'emplois et levier économique pour notre cité. Que vous pensiez qu'on me voie ou qu'on ne me voie pas, ça m'est complètement égal. Je sais le travail que je fournis et avec qui je le fais et c'est ça qui m'importe.

M. LE MAIRE : Tu permets au Maire de dire quand même que tu y es sur le terrain ?

M. Thierry MORTON : Oui.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui votent contre ? 12. Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 1 pour la partie Communication et favorable unanime pour la délibération globale (1 abstention), favorable unanime de la Commission 2, favorable unanime de la Commission 3 (3 abstentions), favorable unanime de la Commission 4, favorable unanime de la Commission 5, pour information auprès de la Commission 6, favorable unanime de la Commission 7 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (12 contre), décide d'adopter les propositions tarifaires proposées.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 41

Contre : 12

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.